2008

2008

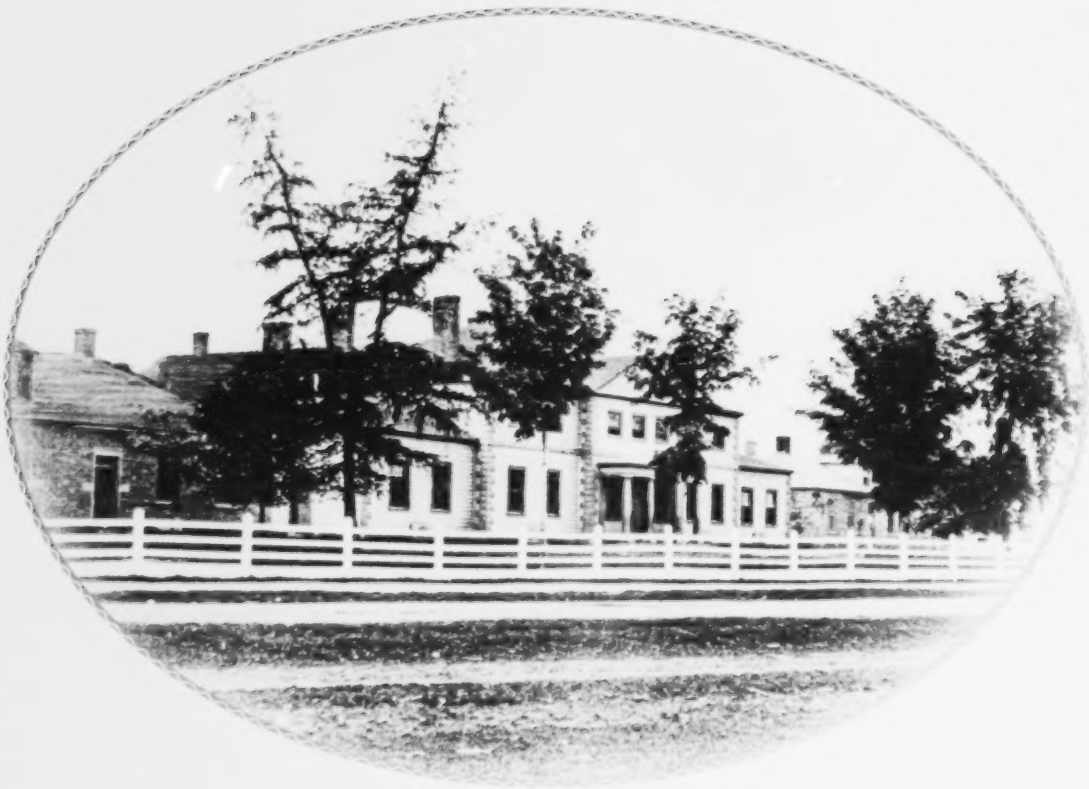

Legislative Activities

Legislative Assembly of New Brunswick

Legislative Activities

2008

New Brunswick

Prepared for The Honourable Roy Boudreau

Speaker of the Legislative Assembly

Legislative Assembly of New Brunswick

Cover Photograph: **Province Hall** *circa* 1860-1870.

Source: Library and Archives Canada

On November 29, 2000, a plaque designating the present Legislative Assembly Block as a provincial historic site was unveiled.

Over the past 200 years, the Members of the New Brunswick Legislature have met in a variety of locations.

It was in the City of Saint John's Mallard House Tavern on January 3, 1786, that the first Legislature met. Governor Thomas Carleton insisted that Fredericton should become the capital, primarily, because Fredericton was less vulnerable to attack from the United States.

In Fredericton, the Legislature met in the Mansion House, the official residence of the Governor, located on the site of Old Government House on the Woodstock Road, and later in the British American Coffee House on Queen Street (demolished in 1961 to make way for the Playhouse) while a commission designed a suitable building to house both the Legislature and the courts of justice.

By the early 1800s, the Assembly was meeting in a new building known as Province Hall which sat on the site of the present day Legislative Building. A wooden structure, it consisted of a main portion and two wings for the Assembly, Council and the Supreme Court, an east wing for judges and the Law Library and a west wing of committee rooms and the Clerk's Office. Described as a "commodious plain wooden structure," there were increased requests for a larger, more elegant parliament building and in the late 1870s the government held a competition for the design of a new Legislative Building. Coincidentally, two weeks after the design was chosen in 1880, Province Hall caught fire and was destroyed.

The stone buildings on either side of Province Hall were not destroyed and the one on the left, known as the Old Education Building, now houses a second story and has been home to the Official Opposition for several decades.

The office of the Surveyor General (later the Crown Lands Department) can be seen on the far right. The Departmental Building, built in 1888, now stands on the site formerly occupied by the Surveyor General and houses the Office of the Government Members, Hansard and the Legislative Press Gallery.

April 30, 2009.

The Honourable Roy Boudreau
Speaker of the Legislative Assembly
Room 31, Legislative Building
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Dear Mr. Speaker:

I have the honour of submitting this, the twentieth annual report of *Legislative Activities*, for the year ended December 31, 2008.

Respectfully submitted,

Loredana Catalli Sonier

Loredana Catalli Sonier
Clerk of the Legislative Assembly

Table of Contents

Year in Review 7

Office of the Legislative Assembly 12

Mission Statement 12

Organizational Chart 12

Functional Statements 13

Office of the Clerk 14

House, Committee, and Procedural Services 14

Activities of Standing and Select Committees 19

House Statistics 23

Financial and Human Resource Services 24

Financial Summary — Legislative Assembly 27

Human Resources Summary — Legislative Assembly 27

Ceremonial, Security and Visitor Services 28

Legislative Library 31

Hansard Office 36

Debates Translation 40

Special Project 43

Program for Members 44

Tributes 45

Publications 46

Notes 47

Year in Review

Clerk of the Legislative Assembly — Loredana Catalli Sonier

The year 2008 was a busy one for the Legislative Assembly and staff. During the course of the calendar year the Second Session of the 56th Legislative Assembly resumed and was adjourned following a 48-day spring sitting. The Third Session was opened on the afternoon of November 25 and continued sitting for 16 days prior to the Christmas recess. Parliamentary committees remained active during the periods of adjournment, holding numerous meetings within the Legislative Assembly Building in Fredericton and conducting a number of public hearings around the Province.

The Office of the Legislative Assembly is the administrative arm of the Legislative Assembly of New Brunswick. During the 2008 calendar year, staff of the Legislative Assembly Office continued to provide professional non-partisan support services to all Members of the Legislative Assembly. Staff in every branch met or exceeded the primary goal of the Office, which is to assist the elected Members in carrying out their roles as legislators. This includes ensuring that the necessary support services are available to Members during the sittings of the House and committees and that special projects and events are effectively carried out. The dedicated work of each individual staff member contributed significantly in maintaining a high level of service to Members during the year.

The Second Session of the 56th Legislative Assembly was recalled on February 13 to consider back-to-work legislation for striking CUPE workers. The strike had commenced on January 10, 2008, and included approximately five hundred community college custodians, corrections officers and human service councillors. Several of the community colleges in the province had been closed as a result of the strike. When the House met on February 13, Hon. Wally Stiles, Minister of Human Resources, announced that a tentative agreement had been reached with CUPE 1251 and that the leadership had agreed to recommend the ratification of the tentative agreement to its membership. The House was subsequently adjourned until March 11.

When the House resumed sitting on March 11, 2008, numerous pieces of government legislation were considered. In addition, Opposition Members' bills and motions were considered as provided for in the revised Standing Rules which came into effect in the fall of 2007. Under the revised Rules, Opposition Members' Business is now considered on Thursdays until 6 p.m., following the conclusion of Routine Business.

On Tuesday March 18, Finance Minister Victor Boudreau brought down the 2008-2009 Budget. Finance Critic and Opposition Leader Jeannot Volpé gave the official response to the Budget on March 20. Both speeches can be accessed on the Legislature's web site. Consideration of the budgetary estimates in Committee of Supply was limited to 80 hours as stipulated in the revised Standing Rules.

The Second Session was adjourned on June 18 and formally prorogued on November 25, for a total of 64 sitting days. The government introduced 66 bills during the session and the Official Opposition introduced 16 bills for the consideration of the House. In addition there were four Private Bills introduced during the course of the session.

The Opening of the Third Session of the 56th Legislative Assembly took place at 3 p.m. on November 25. The Throne Speech was delivered by His Honour Herménégilde Chiasson, Lieutenant-Governor of New Brunswick. The Throne Speech outlined the government's Legislative agenda for the session.

On December 2, Carmel Robichaud, the Member for Miramichi Bay-Neguac, was appointed Deputy Speaker of the House. Ms. Robichaud had previously served as Minister of Family and Community Services and Minister Responsible for the Advisory Council on the Status of Women. She subsequently served as Minister of Local Government and Minister Responsible for Community Non-Profit Organizations. In her capacity as Deputy Speaker, Ms. Robichaud will chair the Committees of the Whole House.

On December 9, 2008, the Minister of Finance, Hon. Victor Boudreau, introduced the 2009-2010 Capital Budget, which totaled $661.4 million. The agenda for the remainder of the Fall sitting was devoted to considering the capital budget estimates, various pieces of legislation and Private Members' resolutions. The government introduced 26 bills during the course

of the 16-day sitting. The Official Opposition introduced three bills for the consideration of the House. In addition, one Private Bill was introduced. The House adjourned on December 19, 2008.

The MLA Compensation Review Commission was mandated by the Legislative Administration Committee in March of 2007 to undertake a review of the indemnities, expenses and pensions payable to 55 Members of the Legislative Assembly.

On January 14, 2008, the *Report of the MLA Compensation Review Commission 2007*, Volumes I & II, prepared by the Honourable Patrick A.A. Ryan, Q.C., a retired Justice of the Court of Appeal of New Brunswick and Conflict of Interest Commissioner, was filed with the Speaker of the Legislative Assembly.

Among the recommendations contained in the report were: converting the annual tax free allowance for Members into taxable salary; increasing the salary by 3.93%, for a total salary of $85,000 to each Member; providing for the payment of a taxable and non-pensionable sum for each day a Member is engaged in the work of a committee; making the expense allowance for committee meeting attendance reimbursable only upon the production of receipts; capping the re-establishment allowance at six years, instead of eight sessions, and providing the allowance to former Members regardless of pension entitlement; reimbursing a maximum of $5,000 for career counseling, which includes education and training, to former Members, upon the production of receipts; monetary sanctions for the failure to attend a sitting of the Legislature; increasing the Premier's additional salary to $79,000; linking the additional salaries of Ministers, the Speaker, Leader of the Opposition and other House Officers to a percentage of the Premier's salary; vesting pensions after six years of service, instead of eight sessions; and a mandatory review of Members' compensation by an independent body at regular intervals. With the exception of the change to the vesting period for Members' pensions, the recommended changes were adopted on April 29, 2008, through amendments to the *Legislative Assembly Act* and the *Executive Council Act*.

On January 17, 2008, Hon. Roly MacIntyre, Minister of Supply and Services, announced his decision to step down from Cabinet. Mr. MacIntyre was first elected to the Legislative Assembly in 1995, and served as Minister of Advanced Education and Labour, and later as Minister of Economic Development, Tourism and Culture. Re-elected to the Legislature in 2003 and 2006, Mr. MacIntyre was sworn in as Minister of Supply and Services and Minister responsible for the Regional Development Corporation on October 3, 2006. He will continue to represent his constituents as the Member for Saint John East.

During the recall of the House on February 13, the Premier paid tribute to the eight New Brunswickers who lost their lives in a tragic motor vehicle accident which occurred in January involving the Bathurst High School basketball team. Opposition House Leader Paul Robichaud, on behalf of the Official Opposition, joined with the Premier in this regard. The House observed a moment of silence in honour of the Boys in Red: Javier Acevedo,17; Codey Branch, 17; Nathan Cleland, 17; Justin Cormier, 17; Daniel Hains, 17; Nikki Kelly, 15; Nickolas Quinn, 16; and Elizabeth Lord, 51—a popular math and music teacher.

On April 29 and 30, as rising flood waters threatened to inundate the Legislative Complex, Members worked steadily through extended hours to complete the remaining legislative business. While moving vans removed everything from basement levels in the event of a possible extended relocation of the Legislature, 23 government Bills were considered in Committee of the Whole. Prior to adjourning on April 30, two days earlier than scheduled, Lieutenant-Governor Herménégilde Chiasson gave Royal Assent to 27 Bills.

In 1973, the St. John River flood caused extensive damage to the Main Legislative Assembly Building, the Old Education Building, and the Departmental Building. Other buildings in close proximity which are now part of the complex were also hard hit.

In an effort to avoid a repeat experience when all indications predicted a similar scenario, Legislative staff organized flood plans for all branches of the Legislative Assembly. The Legislative Administration Committee implemented part of the Business Continuity Plan to safeguard assets in the basement of the Main Legislative Building. As a result, the cafeteria and television broadcast system ceased April 30. Power was shut off to the Departmental, Old Education and Legislative Buildings including the Legislative Library. All buildings including Government Documents, and the Jewett and Edgecombe Houses, were evacuated until further notice. The Office of the Clerk was temporarily

relocated to the University of New Brunswick Campus. Following decontamination and utility inspections, most staff were allowed to return on May 8. Although the buildings suffered little actual flood damage when pumps installed diverted the bulk of the rising water, the upheaval caused by the removal of tons of stored documents, books, technical equipment, furniture and appliances, led to the suspension of the Parliamentary Channel (TV 70), and to the closure of the cafeteria, and basement offices for several weeks.

When the House resumed sitting on May 13, 2008, the Premier thanked all New Brunswickers who led the remarkable flood response: the Departments of Public Safety, Transportation, Health, and the Emergency Measures Organization, local governments and local authorities—police and firefighters—the Red Cross and the hundreds of volunteers who worked so that people could be safe during the flood and who continue to work during the recovery period. The Premier stated: "The spirit, the selflessness and the determination shown by New Brunswickers has been truly inspiring." The House continued to meet until June 18, 2008, at which time it adjourned for the summer recess.

On September 8, Keith Ashfield, Member for New Maryland-Sunbury West, resigned his seat to stand for election as the Conservative candidate for the federal riding of Fredericton. He was first elected to the Legislative Assembly as the MLA for New Maryland in 1999, whereupon he was appointed a Deputy Speaker of the House. He was re-elected in 2003 and served as Minister of Natural Resources. He was re-elected again in 2006. Following his election to the House of Commons on October 14, 2008, Mr. Ashfield was appointed Minister of State (Atlantic Canada Opportunities Agency) in the Cabinet of Prime Minister Stephen Harper.

Jack Carr, a former communications consultant and government worker, was elected in a November 3 by-election to fill the vacancy in New Maryland-Sunbury West. The new Member of the Official Opposition was sworn in on November 19 in a ceremony held in the Assembly Chamber. Mr. Carr is the twin brother of Jody Carr, the Member for Oromocto.

On October 18, 2008, David Alward, Member for Woodstock, was elected Leader of the Progressive Conservative Party of New Brunswick and became Leader of the Official Opposition, a post previously held by Madawaska-les-Lac MLA Jeannot Volpé. Mr. Alward, a former Minister of Agriculture, Fisheries and Aquaculture, was first elected in 1999 and subsequently re-elected in the 2003 and 2006 provincial elections

In a November 12 Cabinet shuffle, three new Ministers were sworn in: Rick Brewer as Minister of Human Resources and Minister Responsible for Aboriginal Affairs; former Deputy Speaker Brian Kenny as Minister of State for Seniors, and Minister Responsible for the Non-profit Organizations Secretariat; and Bernard LeBlanc as Minister of Local Government. Three ministers assumed new portfolios: Wally Stiles, formerly Minister of Human Resources, as Minister of Natural Resources; Donald Arseneault, formerly Minister of Natural Resources, as Minister of Post-secondary Education, Training and Labour; and Ed Doherty, formerly Minister of Post-secondary Education, Training and Labour, as Minister of Supply and Services. Mary Schryer, Minister of Social Development, is also the Minister Responsible for Housing.

Work on the restoration of the exterior of the Legislative Assembly Building, which was divided into five phases, continued on schedule in 2008. The Phase 3 historical masonry restoration and new copper roofing encompassed the lower portions of the north (masonry), the east and part of the west building elevations and included restoration of the statue Britannia, which has graced the top of the building for over 125 years. Phases 2 and 3 were carried out by Jones Masonry Ltd. of Harvey, New Brunswick, while the new copper roofing was supplied by Heather & Little Ltd. of Ottawa, Ontario. A number of ceilings were consolidated and restored throughout the building including a room off the main Chamber used as a government anteroom. Details of the restoration work and photographs follow.

Government Anteroom

- During the mid 1980s restoration, a late 19th century decorative painted ceiling was discovered in a Committee Room off the Chamber. In 1987, a false wall and ceiling were added to protect the original plaster wall and ceiling until a proper restoration could be carried out. Today the room is used as the main government anteroom.
- This room appears to have been lavishly painted in 1895. It was originally used as the Speaker's Office and later served as a Committee Room. The original plaster ceilings had been covered over by a tongue-and-groove wooden ceiling in 1903 because the plaster had deteriorated.

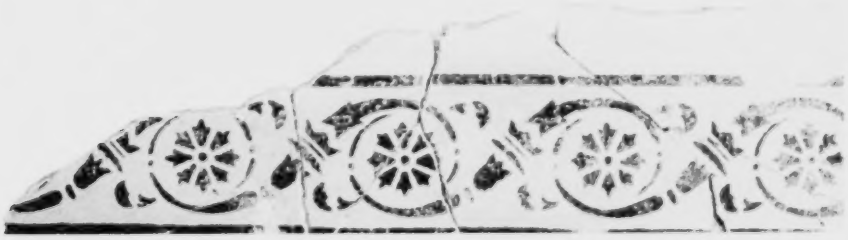

- Paint chip analysis on the plaster ceilings and walls revealed an extensive colour palate. When paint samples were removed from the plaster walls, a frieze was uncovered, which is believed to have been applied around 1910. Samples of this stenciled plaster decoration in colours of pale yellow and crimson red have been placed in a frame for safe-keeping.

Images courtesy of Communications New Brunswick; photographer: Gérard Sirois

- A four-month restoration project began in the fall of 2008. The tones of dark red, grey-green, silver and gold are remarkably similar to the colour scheme chosen for the Legislative Chamber. The original wooden floors were stained, and window frames and the shutters were grained.
- The restorers left a signature on the restored ceiling which appears to have been placed in pencil by a "Johnson McKenzie, Fredericton, Dec 14, 1903"* who is believed to be the person who secured the room's original plaster ceiling in 1903. Consolidation of the plaster ceiling using the method employed in the Council Chamber (injection of acrylic polymer to consolidate the plaster ceilings) and other historic buildings in Canada was carried out by Historic Plaster Conservation Services of Port Hope, Ontario.

* *Preliminary research indicates that Johnson McKenzie was a laborer living at 18 Waterloo Row in 1890. He referred to himself as a carpenter in the 1901 census. By 1910, he was living at 117 St. John Street (across from the Centennial Building). By 1911, as the census taker, he noted he was both a carpenter and house builder; he was of Scottish descent; he had worked 45 weeks at his occupation during 1910; his work week was 54 hours long; his total earnings for 1910 were $540; he had life insurance in the amount of $1,000, and he was Anglican. By 1926, still a carpenter, his residence had become 659 Brunswick Street, across from the former York County Jail, now Science East.*

Johnson McKenzie died March 16, 1938. His obituary notes that he was born in Port-Daniel-Centre, Québec, the son of William and Margaret (Bearisto) McKenzie and came to Fredericton at the age of 22. He was a member of the Fredericton Society of Saint Andrews, Christ Church Cathedral and a member of the Fredericton Fire Department for over forty years. He was a carpenter and for some years he was supervisor of the Government Buildings in Fredericton.

Office of the Legislative Assembly

Mission Statement

1. To assist the Legislative Assembly in fostering respect for the institution and privileges of parliamentary democracy.
2. To provide assistance and support to all Members of the Legislative Assembly, their staff and the public.
3. To provide impartial and confidential service to all Members of the Legislative Assembly.
4. To record the proceedings and maintain the records of the Legislative Assembly.
5. To provide public education and information services on behalf of the Legislative Assembly.
6. To provide administrative, financial, and human resources to certain statutory offices reporting to the Legislative Assembly.

Organizational Chart

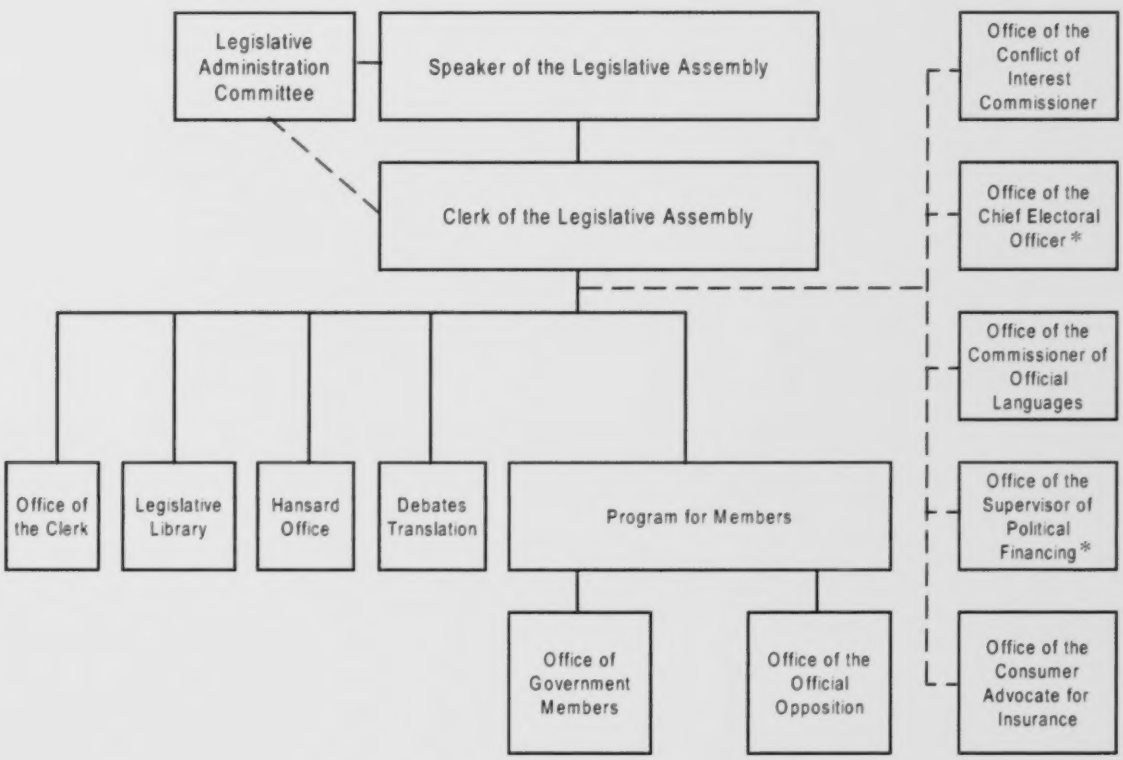
Legislative Administration Committee
Speaker of the Legislative Assembly
Clerk of the Legislative Assembly
Office of the Clerk
Legislative Library
Hansard Office
Debates Translation
Program for Members
Office of Government Members
Office of the Official Opposition
Office of the Conflict of Interest Commissioner
Office of the Chief Electoral Officer *
Office of the Commissioner of Official Languages
Office of the Supervisor of Political Financing *
Office of the Consumer Advocate for Insurance

* On April 1, 2008, the Offices of the Chief Electoral Officer and the Supervisor of Political Financing merged into one entitly known as Elections New Brunswick.

Functional Statements

1. *Clerk of the Legislative Assembly*

- The Clerk is the chief procedural advisor to the Speaker and to the Members and acts as Secretary to the Legislative Administration Committee. Appointed by resolution of the House, the Clerk is responsible for a wide range of administrative and procedural duties relating to the work of the House and its Committees. The Clerk of the Legislature is the Speaker's chief administrative deputy and has authority and responsibility similar to that of a Deputy Minister of a government department.

2. *Office of the Clerk*

- Produces the Journal, Orders of the Day and maintains the official permanent records of the Assembly.
- Provides procedural advice and support services to the chairs and members of committees of the Legislative Assembly.
- Provides public education and information services to Members, to government, and to the private sector.
- Provides administrative support to the Legislative Assembly.
- Provides financial and human resource management services to the Legislative Assembly.
- Provides administrative, financial and human resource support to the Office of the Conflict of Interest Commissioner, Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick, Elections New Brunswick, and the Office of the Consumer Advocate for Insurance.

3. *Legislative Library*

- Provides information and reference services to Members of the Legislative Assembly.

4. *Hansard Office*

- Records and transcribes House proceedings (Hansard) for the Members of the Legislative Assembly and for publication; records and transcribes legislative committee proceedings for members of the Legislative Assembly.

5. *Debates Translation*

- Translates House proceedings (Hansard) and the Journal for Members of the Legislative Assembly and for publication; translates speeches and statements for Members of the Legislative Assembly, reports for legislative committees, and procedural and administrative material for the Office of the Legislative Assembly.

6. *Sergeant-at-Arms*

- Provides security services to the Legislative Assembly.
- Provides page and messenger services to the Assembly.
- Provides visitor information services to the public.
- Provides building maintenance and custodial services.

7. *Program for Members*

- Provides financial and administrative support to the backbench Members of the Legislative Assembly.

Office of the Clerk

Clerk Assistant and Clerk of Committees — Donald J. Forestell

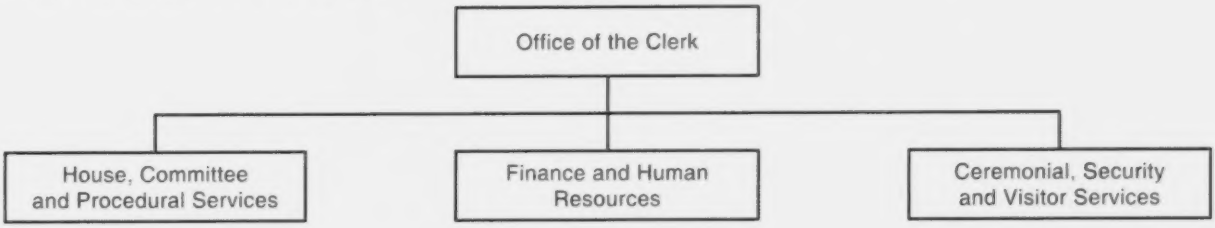
Office of the Clerk
House, Committee and Procedural Services
Finance and Human Resources
Ceremonial, Security and Visitor Services

House, Committee, and Procedural Services

House Sittings and Activity

During 2008 the Legislative Assembly and its committees placed a heavy demand for services on all branches of the Clerk's Office. The House sat for 64 days during the calendar year, with legislative committees holding a total of 76 meetings.

The Second Session of the 56th Legislative Assembly, which had adjourned on December 20, 2007, met for one day on February 13, 2008 to consider back-to-work legislation. The House resumed on March 11 and continued sitting until June 18. The Second Session was officially prorogued on the morning of November 25, for a total of 64 sitting days. The Second Session lasted fewer days than the previous session (79 days), due in part to the amendments made to the Standing Rules which limited the time spent considering budgetary estimates in Committee of Supply to 80 hours. In comparison, the House spent 156 hours in Committee of Supply during the First Session.

The Third Session opened with the Speech from the Throne on the afternoon of November 25, 2008. The session continued until December 19, at which time the House was adjourned until the spring.

Procedural Services

During the course of the year, the Clerks-at-the-Table met regularly with the Speaker and other presiding officers, providing an overview of the Standing Rules, precedents and procedures of the House. Procedural staff provided advice as required, drafted rulings and prepared procedural documentation. In addition, the Clerks met with newly appointed and existing committee Chairs to advise on committee procedure, arrange meetings and public hearings, prepare documentation and reports to the House. An orientation session was held with the Member elected in the by-election of November 3, as well as with the newly appointed Deputy Speaker of the House.

The Clerks-at-the-Table continued to participate in the Machinery and Process of New Brunswick Government Seminars. Procedural staff have participated annually in the seminars, giving detailed presentations to government officials on the role of the Legislative Branch and on the functioning of the Legislative Assembly and the role of Members.

In 2008 the Clerks-at-the-Table responded to more than 50 inquiries posted to the CATS electronic inquiry system. CATS refers to the Society of Clerks-at- the-Table in Canada, an organization composed of the Table Officers from every provincial and territorial legislature in Canada, as well as the Senate and House of Commons. The Association maintains an electronic system whereby clerks from the various jurisdictions, as well as from the United Kingdom and Australia, may post a procedural question or other inquiry relating to the functioning or operations of the House or committees. The CATS system serves as an invaluable tool, allowing procedural staff to quickly canvass other jurisdictions on matters which may arise in the House or in the day-to-day administration of the Assembly. Topics canvassed during 2008 included such diverse matters as: time allocation motions and time limits on debate; quorum provisions; Members' pension plans; use of Blackberries in the Chamber; limits on protests within the precincts; procedure for withdrawal of a Bill; greening the House; execution of search warrants; Internet access to social networks such as Facebook; and procedure on the tabling of returns and reports.

Committees

Legislative Committees maintained an active schedule during the adjournment of the House. On January 25, 2008, the Select Committee on Life Long Learning held its first meeting and elected Joan M^ac^Alpine-Stiles as Chair. The Committee was charged with examining, inquiring into and reporting to the House with respect to all aspects of the education system in New Brunswick. As its first task, the Committee was mandated to inquire into and report on the status of literacy in New Brunswick and make recommendations regarding measures to improve literacy levels in the Province to ensure that all New Brunswickers have the skills required to participate fully in New Brunswick's economy and society.

The Select Committee on Wellness, chaired by Chris Collins, held public hearings throughout the province in January and February, 2008. The Committee consulted New Brunswickers on the importance of adopting and maintaining healthy lifestyles and engaging stakeholders in discussions on wellness and its connection to other public policy areas. In addition, the Committee held a series of community engagement sessions in Bathurst and Boiestown. The Committee released its Final Report on July 11, 2008.

The Select Committee on Tax Review, chaired by Roly MacIntyre, conducted public hearings around the province on the issues raised by *A Discussion Paper on New Brunswick's Tax System*, which was tabled in the House by the Minister of Finance. The discussion paper presented several options to restructure the province's tax system. The Committee heard 97 presentations during eight days of public hearings held in June and July. The Committee also received 172 written briefs. The Committee tabled its Final Report in the Legislature on December 12.

The Standing Committee on Law Amendments, chaired by Hon. Thomas J. Burke, Q.C., held several meetings in 2008 to consider various pieces of legislation. Bill 60, *An Act to Amend the Industrial Relations Act*, introduced by Margaret-Ann Blaney, would introduce common employer provisions into the *Industrial Relations Act*. Bill 82, *Access to Information and Protection of Privacy Act*, introduced by Hon. Jack Keir, the Minister of Supply and Services, would improve and modernize the existing right to information and protection of personal information legislation in the province.

The Committee also considered a discussion paper entitled *Personal Health Information Access and Privacy Legislation*. The purpose of the discussion paper was to present the basis of new personal health information access and privacy legislation in the province.

The two main Standing Committees remained very active during the adjournment of the House. The Standing Committee on Public Accounts, chaired by John Betts, met for several weeks to review the activities and spending of the various government departments. The Standing Committee on Crown Corporations, chaired by Rick Miles, met to review the annual reports and financial statements of numerous Crown corporations, agencies and commissions.

Student Legislative Seminar

Clerk's Office staff organized the 19th annual Student Legislative Seminar, held at the Legislative Assembly from April 25 to 27, 2008. Fifty-five students representing both Anglophone and Francophone high schools throughout the province attended. The seminar is a non-partisan program. The objectives are: to provide a comprehensive understanding of the functions and operations of government; to encourage the use of the model parliament forum in high schools; to promote positive relations between Anglophone and Francophone students in New Brunswick; and to develop informed and responsible Canadian citizens. Selection of participants is based upon leadership qualities, scholastic record, responsibility, interest in community and current affairs, and willingness to share experiences with others. Students are recommended by school principals, guidance councillors and teachers.

The students were welcomed to the Legislative Assembly by Speaker Roy Boudreau. Throughout the weekend, the students attended various lectures which focussed on the three branches of government: legislative, executive and judicial. Students gained first-hand knowledge from a number of guest speakers, including Premier Shawn Graham; Leader of the Opposition, Jeannot Volpé; Minister of Justice and Attorney General Thomas J. Burke, Q.C.; Hon. Michael McKee, Judge of the Provincial Court of New Brunswick; and Vicky Deschênes, communications officer with the Government of New Brunswick.

The students attended numerous workshops led by the Clerks-at-the-Table, in preparation for the highlight of the weekend, a model parliament held within the Legislative Assembly's historic chamber. Students sat in the seats normally occupied by their MLAs and had use of the Legislative Assembly's simultaneous interpretation system. The Speaker of the Legislative Assembly presided over the model Parliament as students used the information gained through the workshops to proceed through periods of oral questions and Members' statements. The participants also debated and voted on numerous motions and pieces of legislation, all of which they had written themselves around topics of concern.

Private Members' Public Bills

During 2008, the Clerks-at-the-Table assisted in processing numerous Private Members' Public Bills for introduction in the House. Private Members' Public Bills relate to matters of public policy and are introduced by a Private Member (as opposed to Government Bills which are Public Bills introduced by a Minister of the Crown). A total of seven Private Members' Public Bills were introduced by the Official Opposition during the Second Session. Three Private Members' Public Bills were introduced by the Opposition during the Third Session prior to the Christmas recess.

Private Legislation

The Clerk's Office processed four applications for Private Bills for introduction during the 2008 calendar year. Private Bills are those relating to private or local matters or for the particular interest or benefit of any person, corporation or municipality. Applications for Private Bills are reviewed by the Clerks-at-the-Table to ensure compliance with advertising requirements and other stipulations as set out in the Standing Rules. Three Private Bills were introduced during the Second Session of the 56th Legislative Assembly and received Royal Assent on June 18, 2008. One Private Bill was introduced during the Third Session prior to the Christmas recess and stood referred to the Standing Committee on Private Bills.

Question Period On-Demand Webcasts

This was the first session that the Legislative Assembly has been able to make Question Period available on line, on a same-day or next-day basis, as audio and video-on-demand webcasts. Commencing with the opening of the legislative session in November 2008, Question Period audio is now available simultaneously in the original language, English interpreted, and French interpreted feeds, similar to the live proceedings and other special events, such as the Throne and Budget speeches. In addition, the Question Period video is searchable in either official language, by session, name of speaker, key topics or original spoken word.

The new service is a cooperative effort between the Office of the Clerk and Communications New Brunswick. It is part of efforts to provide timely public access to legislative proceedings, and a step forward in improving public accessibility and transparency in the legislative processes.

Legislative proceedings continue to be available via the Legislative Assembly Web site, <www.gnb.ca/legis>. Multimedia content on the Web has expanded to include archived footage of significant House proceedings as well as such varied events as the swearing-in of new Members and the election of Speaker.

Television

The Legislative Assembly of New Brunswick Television Service, broadcasting since March of 2006, continues to provide gavel-to-gavel coverage of the daily proceedings of the Legislative Assembly. Its production facilities are situated inside the Legislative Assembly Building. Its broadcast signal is transmitted on analogue Channel 70 on Rogers Cable and is also available on a duplicate digital channel. In addition to providing coverage of House proceedings, the channel exists to inform New Brunswickers about developments at their province's Legislature, to increase public awareness of the history and operation of the Legislature, and to further communication and understanding between citizens and their elected representatives. In addition to the broadcasting of live proceedings, the Parliamentary Channel has run rotating sequences on the Premiers of New Brunswick since Confederation; the Speakers of the Legislative Assembly; Budget Day procedure; Legislative Committees and Public Hearings; and information on the Saint John River flood and its effect on the Legislative Buildings.

Information Technology

The Information Technology Section, under Bruce Mather, continued to serve Members and staff with their computer and smartphone needs throughout

the year and proceeded with ongoing technology upgrades within the Legislative complex. The Official Languages Office and Insurance Advocate Office were moved onto the new GNB WAN. The Legislature will be moving to the new WAN within the next year and the ePO server will be upgraded to 4.5. Network Access Protection (NAP) is also being implemented. The IT Office began the process of moving servers from tower models to rack mounted with the purchase of a HP DL360 which will be used by security for their PPM software (incident reporting). Other servers are in the process of being replaced and there are plans for the purchase of a tape backup autoloader.

A competition was held in the spring to fill the new position of Help Desk Analyst. Jeff Quinn, who had served with the provincial Department of Natural Resources in the IT sector, was the successful applicant. Mr. Quinn commenced his duties with the Legislative Assembly in March. His primary responsibilities include day to day help desk duties which includes troubleshooting computer hardware and software problems, printer problems, Blackberry setup and maintenance and some networking. Mr. Quinn also deals with new computer and printer set ups throughout the Legislative complex. The IT Office now uses Norton Ghost to image all machines which saves time and cuts down on errors in setup. Mr. Quinn is also doing some operations work, which includes Active Directory and Exchange e-mail account creations, editing, and deletions, ePO configuration, WSUS configuration, and server monitoring. With the addition of a new staff member, the IT office has increased its involvement with the sound system and television broadcast system. Mr. Quinn has become familiar with the operation of these systems and has been hands on in dealing with malfunctioning switchers and camera heads.

Journals and Publications

During 2008, the Researcher and Journals Clerk compiled 65 unrevised Journals making up the spring and prorogation sittings of the Second Session of the 56th Legislature (February 13 to November 25, 2008 or 49 daily sittings) and the Opening and fall sitting of the Third Session of the 56th Legislature (November 25 to December 19, 2008 or 16 daily sittings). The Journals of the House are the official record of matters considered and decisions taken by the House. Unrevised Journals are posted online as soon as they are available in both official languages. At the conclusion of a session, unrevised editions of the Journal are finalized, indexed, and sent to translation. Publication of the official permanent record of the votes and proceedings meets the minimum requirements of American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1984.

The 2005-2006 bound version of the Journals of the Legislative Assembly, Third Session, Fifty-fifth Legislative Assembly, was indexed, finalized, submitted for tender, and published.

The *Status of Legislation* document is updated daily during the session and gives the current status of each Bill introduced in the House. Clerk's Office staff track First Reading Bills as they pass through the various stages in the House and indicate the dates of passage or whether a particular Bill was sent to a legislative committee, received Royal Assent or remained on the Order Paper. The text of First Reading Bills is available on the Internet in both PDF and HTML format. On March 30, 2004, the PDF version of a First Reading Bill became the official version. During the 2008 calendar year, more than 80 Bills were introduced.

During the calendar year, the Assembly increased its archived online proceedings. The 2008-2009 Budget Speech and Reply thereto, the Premier's Closure of the Budget Debate, the Swearing-in Ceremony for a new MLA, the November 25 Throne Speech and Reply thereto, and the Premier's Closure of the Throne Speech Debate were all archived to the Web site.

Biographical information and photographs of Members of the Legislature were updated throughout the year. Schools throughout the province were sent copies of the published booklet *Biographies of Members, Legislative Assembly of New Brunswick, 56th Legislature, 2007*. Changes to the Executive Council or to the Shadow Cabinet were reflected in updates to online and published Seating Plans. The Legislature's Calendar was updated to reflect Daily Sittings or Special Events. Order Papers continued to be posted online. Committee membership was updated when necessary, reports were posted, and certain committees mandated to hold public hearings provided a Web site with relevant public information and a Web address which could receive electronic submissions.

A variety of graphics associated with Opening Day, invitations, seating plans, or conferences, were developed. In an effort to increase archival image access or availability, electronic photographs of a number of former MLAs (Fifty-third Legislature) were provided to the Provincial Archives of New Brunswick and to the Legislative Library.

Clerk's Office staff also prepared the daily *Order and Notice Paper* found at each Member's desk and on-line. The *Order and Notice Paper* lists all of the Bills and motions before the House and outlines the outstanding business of the House each sitting day.

Staff also assembled, typeset and published *Legislative Activities 2007*, the 19th annual report of the Legislative Assembly of New Brunswick for the year ended December 31, 2007. Staff of the Clerk's Office also prepare procedural motions for the conduct of business in the House; the official Seating Arrangements; the Member's Orientation Manual; and various other procedural forms and House documents.

Interparliamentary Relations

In addition to regular duties, staff of the Clerk's Office prepared itineraries and coordinated business session topics for Members attending the Annual Presiding Officers Conference, the Canadian Regional Council of the Commonwealth Parliamentary Association (CPA), the Atlantic Provinces Parliamentary Conference, the CPA Canadian Regional Conference, the CPA Canadian Regional Seminar, the Council of State Governments/ Eastern Regional Conference, conferences of the Assemblée parlementaire de la Francophonie, the Commonwealth Parliamentary Association Conference and the Canadian Council of Public Accounts Committee Conference.

Clerk's Office staff also continued their participation in the House of Commons Page Recruitment Program. Interviews for the Page Program take place in the federal, provincial and territorial capitals between mid-February and the end of March. Legislative Assembly staff will conduct interviews in Fredericton with New Brunswick students who have applied to work as a Page at the House of Commons during the upcoming academic year. Staff will then make recommendations to Commons officials.

The Clerks-at-the-Table, together with the Researcher and Journals Clerk, prepared quarterly submissions to the *Canadian Parliamentary Review*. The publication was founded in 1978 to inform Canadian legislators about activities of the federal, provincial and territorial branches of the Canadian Region of the Commonwealth Parliamentary Association and to promote the study of and interest in Canadian parliamentary institutions. The Office of the Clerk ensures that a summary of legislative activities in New Brunswick is included in each edition under the Legislative Reports section. The Clerk of the Legislative Assembly of New Brunswick is the current Chair of the Editorial Board of the *Canadian Parliamentary Review*.

The Table Officers attended the annual Professional Development Seminar of the Association of Clerks-at-the-Table in Canada. The Seminar was held in Winnipeg, Manitoba, from August 18-22. Participants from all Canadian Parliaments, United Kingdom Parliament, Scottish Parliament, the Welsh and Northern Ireland Assemblies, and Australian parliaments were present. Sessions included: Legislatures and the Courts - the Extent of Parliamentary Privilege; Parliamentary Committees in a Minority Parliament; What is a Parliamentary Convention; and issues related to Members' allowances.

Activities of Standing and Select Committees

Clerk Assistant and Committee Clerk — Shayne Davies

I. Introduction

Legislative committees have existed in New Brunswick since the meeting of the first Legislative Assembly in 1786. Parliamentarians realized early on the need to entrust some of their work to committees made up of their own Members. Since that time, the role and importance of committees has increased dramatically. Much of this is due to the greater volume of work coming before the Legislature, the complexity of which necessitates that work be delegated to committees. It is also due to the ability and experience of persons elected to public office, who have sought a more meaningful role for themselves in the legislative process to better utilize their divers talents and abilities.

Legislative committees are an extension of the House and the makeup of a committee will generally reflect the overall distribution of seats in the Assembly. Proceedings in committee are often more informal and collegial than in the House itself, providing an atmosphere that is more conducive to collaborative thought and cooperation. Reports to the House are often agreed to unanimously, providing constructive recommendations that have received the support of all parties.

Committees are able to carry out work that the Assembly as a whole would find difficult, if not impossible, to undertake. Committees are able to consult with the public on important matters in order to hear the views and suggestions of concerned citizens, and are able to travel when necessary, allowing Members to hear from citizens in all areas of the province.

In 2008 the majority of the Standing and Select Committees were active, with a total of 76 meetings held during the year. In particular, the Select Committee on Wellness and the Select Committee on Tax Review were both able to conduct public consultations and table their final reports in the Legislature before the year end. As for the Standing Committees, the Standing Committee on Public Accounts and the Standing Committee on Crown Corporations were busy reviewing annual reports, public accounts, and other matters referred to their respective Committees.

The following chart presents a breakdown of the various committees and the number of days each committee met during 2008:

COMMITTEE	NO. OF MEETINGS
Crown Corporations	7
Estimates	0
Law Amendments	6
Legislative Administration	14
Legislative Officers	0
Life Long Learning	1
Private Bills	2
Privileges	0
Procedure	0
Public Accounts	17
Tax Review	13
Wellness	16
TOTAL	**76**

II. Standing Committees

Standing Committee on Crown Corporations

The Standing Committee on Crown Corporations, chaired by Rick Miles (Fredericton-Silverwood), remained active with a total of 7 committee meetings held during 2008. On February 7 the Committee met in a special joint session with the Standing Committee on Public Accounts to receive and review the *Report of the Auditor General of New Brunswick, 2007, Volume 1* and *Volume 2*. The Auditor General briefed Members on the nature of the work undertaken during the year and the contents and findings of the Report. The Committee also met on February 5, 6, September 9, 10, 11 and 12 to review the activities and financial statements of the following Crown corporations and agencies for the fiscal year ending March 31, 2007:

Algonquin Properties Limited;
Atlantic Lottery Corporation;
Efficiency NB;
Forest Protection Limited;
Kings Landing Corporation;
New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation;
New Brunswick Insurance Board;
New Brunswick Museum;
New Brunswick Research and Productivity Council;
Provincial Holdings Ltd.;
Regional Development Corporation;
Workplace Health, Safety and Compensation Commission of New Brunswick.

Standing Committee on Estimates

In an effort to expedite the review of the main estimates of certain departments, the Legislature may refer these estimates to the Standing Committee on Estimates for consideration. The Committee, chaired by Abel LeBlanc (Saint John Lancaster), did not meet in 2008.

Standing Committee on Law Amendments

On occasion Bills introduced in the Legislative Assembly do not receive second reading, but instead are referred to the Standing Committee on Law Amendments for review. This referral is often made to allow for public consultation in order to receive input from interested stakeholders, groups and individuals. The Committee is chaired by Hon. Thomas J. Burke, Q.C. (Fredericton-Nashwaaksis).

The Committee held 6 meetings in 2008. On April 3 and May 13 the Committee met to discuss Bill 60, *An Act to Amend the Industrial Relations Act*. The Bill was introduced by Margaret-Ann Blaney (Rothesay) in 2007, and referred to the Committee for consideration. The intent of the Bill was to introduce common employer provisions into the *Industrial Relations Act*. The Committee held public hearings on the Bill in 2007 and presented its report to the Legislature on May 28, 2008.

On June 5 Bill 82, *Access to Information and Protection of Privacy Act*, was introduced in the Legislature by the Minister of Supply and Services, Hon. Jack Keir (Fundy-River Valley). The proposed legislation is intended to improve and modernize the existing right to information and protection of personal information legislation in the province. On June 11 consideration of Bill 82 was referred to the Standing Committee on Law Amendments.

On September 29 a discussion paper on *Personal Health Information Access and Privacy Legislation* was filed with the Office of the Clerk of the Legislative Assembly. Pursuant to Motion 86, adopted June 3, the discussion paper was deemed referred to the Standing Committee on Law Amendments. The purpose of the discussion paper is to present the basis of new personal health information access and privacy legislation in the province. The paper highlights specific components of new legislation and proposes questions for consideration.

On September 30 the Committee met and determined that the public should be invited to provide input and advice to the Committee with respect to the issues raised by Bill 82 and the discussion paper. A public hearing was held on October 28 at the Legislative Assembly. The Committee also held deliberations on the Bill and discussion paper on October 22 and November 19. The Committee is expected to present a report to the Legislature on Bill 82 and the discussion paper in 2009.

Legislative Administration Committee

The Legislative Administration Committee is chaired by the Speaker. Pursuant to Standing Rule 104(2), the Committee is responsible for the administration and operation of the Legislative Buildings, grounds and such other lands, buildings and facilities connected with the Legislative Assembly; and generally for all matters relating to the Legislative Assembly and to the Members of the Legislative Assembly.

In accordance with the provisions of the *Legislative Assembly Act*, the Committee reviews and approves the budget for the Legislative Assembly, including the budgets of the caucus offices; determines and regulates the pay and other terms and conditions of employment of officers and employees of the Legislative Assembly; establishes allowances in respect of expenses for Members' extra duties and committee meetings; establishes rules and directives with respect to allowances, disbursements and other payments to Members; issues directives in respect to caucus allowances; and establishes financial policy for the administration of the Legislative Assembly.

The Committee also considers any matter necessary for the efficient and effective operation and management of the Legislative Assembly. In 2008 the Committee held 14 meetings on the following dates: January 8, 17, February 5, 27, April 15, May 13, 14, 28, June 11, October 1, 23, November 20, December 10, and 17. Among the matters considered by the Committee were: MLA Compensation Review Commission Report; Constituency Office Benefits; Legislative Assembly Prayers; Restoration of Masonry and Copper Roofing; Restoration of Ceilings in Main Legislative Building; Restoration of Statue Britannia; Closure of CNIB Caterplan; Access to Question Period On-line; Business Continuity Plan; Relocation of Parliamentary Broadcast Centre; Relocation of Roof Mounted Flags; Security within Legislative Precincts; Illumination of Legislative Building; Wiring of MLA Desks for LAN and Electrical Outlets; Guests on Floor of House; MLA Declaration of Non-Attendance; MLA Access to Facebook; Sessional Accomodations and Meal Allowances;Overtime Policy; Budgets for the Legislative Assembly Office and the Statutory Offices and Personnel Matters.

Standing Committee on Legislative Officers

Pursuant to Standing Rule 91, all reports to the House of Legislative Officers stand permanently referred to the Standing Committee on Legislative Officers. The current list of Legislative Officers includes the Auditor General, Chief Electoral Officer, Child and Youth Advocate, Commissioner of Official Languages, Conflict of Interest Commissioner, Consumer Advocate for Insurance, Ombudsman, and Supervisor of Political Financing. The Committee, chaired by Rick Brewer (Southwest Miramichi), did not meet in 2008.

Standing Committee on Private Bills

Pursuant to Standing Rule 115, Private Bills introduced in the Legislative Assembly are referred to the Standing Committee on Private Bills after first reading. Any person whose interests or property may be affected by a Private Bill may appear before the Committee to express concerns.

In 2008 the Committee, chaired by Larry Kennedy (Victoria-Tobique), considered the following Private Bills:

Bill 22, *An Act to Amend the City of Saint John Pension Act;*
Bill 60, *An Act to Amend the Pharmacy Act;*
Bill 64, *Atlantic Baptist University Act, 2008;*
Bill 73, *An Act to Incorporate Concilium Trustees Canada Inc.*

The Committee met on May 29 and in a report to the House on that day recommended Bills 22, 60, and 64 to the favourable consideration of the House. The Committee met again on June 4 and in a report to the House on June 5 recommended Bill 73 to the favourable consideration of the House. The four Bills received Royal Assent on June 18.

Standing Committee on Privileges

Pursuant to Standing Rule 9(2), the House may, by resolution, refer a matter or question directly concerning the House, a Committee or Member to the Standing Committee on Privileges. The Committee, chaired by Hon. Stuart Jamieson (Saint John-Fundy), did not meet in 2008.

Standing Committee on Procedure

Pursuant to Standing Rule 92, all Standing Rules and practices of the House, together with any matter referred by the Speaker, stand permanently referred to the Standing Committee on Procedure. The Committee, chaired by the Speaker, did not meet in 2008.

Standing Committee on Public Accounts

The Standing Committee on Public Accounts, chaired by John Betts (Moncton Crescent), remained active with a total of 17 committee meetings held during 2008. On February 7 the Committee met in a special joint session with the Standing Committee on Crown Corporations to receive and review the *Report of the Auditor General of New Brunswick, 2007, Volume 1* and *Volume 2*. The Auditor General briefed Members on the nature of the work undertaken during the year and the contents and findings of the Report. The Committee also met on February 8, 15, 22, 26, 27, 28, 29, September 23, 24, 25, 26, 30, October 1, 2, 3, and 8 to review the annual reports and financial statements of the following government departments and offices for the fiscal year ending March 31, 2007:

Aboriginal Affairs Secretariat;
Communications New Brunswick;
Department of Agriculture and Aquaculture;
Department of Business New Brunswick;
Department of Education;
Department of Energy;
Department of Environment;
Department of Family and Community Services;
Department of Finance;
Department of Fisheries;
Department of Health;
Department of Intergovernmental and International Relations;
Department of Justice and Consumer Affairs;
Department of Natural Resources;
Department of Post-Secondary Education, Training and Labour;
Department of Public Safety;
Department of Supply and Services;
Department of Tourism and Parks;
Department of Transportation;
Department of Wellness, Culture and Sport;
Maritime Provinces Higher Education Commission;
New Brunswick Advisory Council on the Status of Women;
New Brunswick Advisory Council on Youth;
Office of the Attorney General;
Office of the Comptroller;
Office of Human Resources;
Office of the Premier;
Premier's Council on the Status of Disabled Persons.

III. Select Committees

Select Committee on Life Long Learning

The Select Committee on Life Long Learning was appointed on July 5, 2007, in recognition of the continuing need to maintain a highly skilled and educated workforce in New Brunswick and to ensure that all citizens have the skills required to participate fully in society. The Committee has jurisdiction to examine and report on all aspects of the education system in the province. As its first task, the Committee will inquire into and report on the status of literacy in New Brunswick and make recommendations to the House on measures to improve literacy levels in the province. The Committee met on January 25 and elected Joan MacAlpine-Stiles (Moncton West) Chair and Bernard LeBlanc (Memramcook-Lakeville-Dieppe) Vice-Chair.

Select Committee on Tax Review

The Select Committee on Tax Review was appointed on June 5 and charged with the responsibility of conducting public consultation on the issues raised by *A Discussion Paper on New Brunswick's Tax System*, which was tabled in the House the previous sitting day by the Minister of Finance. The discussion paper presents several options to restructure the province's tax system.

On June 10 the Committee met and elected Roly MacIntyre (Saint John East) Chair and Bernard LeBlanc (Memramcook-Lakeville-Dieppe) Vice-Chair. The Committee met again on June 17 in preparation for the public consultation process. Public hearings were held around the province on June 24, 25, 26, July 7, 8, 9, 10, and 15. The Committee heard 97 presentations during eight days of public hearings held in Edmundston, Campbellton, Bathurst, Caraquet, Miramichi, Moncton, Saint John, Fredericton and Woodstock. The Committee also received 172 written briefs.

The Committee held further deliberations on November 20, December 5 and 9. The Committee tabled its Final Report in the Legislature on December 12. In the report the Committee recommended that government consider implementing a flat provincial tax rate of 10%; increasing the non-refundable basic personal amount to $12,000 for taxable income below $35,000; implementing a non-refundable child tax credit of up to $400 per child; implementing a universal child care benefit of $600 annually per child under the age of six; lowering the general corporate income tax rate to 5%; increasing the Harmonized Sales Tax rate and introducing an HST rebate program for low income earners; and implementing a three-year average assessment value on property. The Committee also recommended against implementing a carbon tax until further study is undertaken.

Select Committee on Wellness

The Select Committee on Wellness, chaired by Chris Collins (Moncton East), was appointed on July 5, 2007, and charged with stimulating discussion on the importance of wellness in the province and to hear from citizens and stakeholders on the importance of adopting and maintaining healthy lifestyles. In early 2008 the Committee travelled across the province to engage New Brunswickers in a dialogue on wellness. Over the course of the public consultation process, the Committee heard 62 presentations and received 47 written briefs. In addition to the public hearings in Moncton, Miramichi, Saint John, Fredericton and Tracadie-Sheila, the Committee participated in six community engagement meetings, three meetings in each of the communities of Bathurst and Boiestown. The consultation process occurred on the following dates: January 22, 23, 24, 29, 30, 31, February 19, 20, 21, May 6 and 7. The Committee held further deliberations on April 4, May 8, 15, and 20.

On July 11 the Committee met and released its Final Report to the public. The Committee found that there is a common understanding across the province about what wellness means, why it matters, and how it is different from good health. New Brunswickers agreed that wellness is a shared responsibility between individuals, communities, stakeholders and government and that all parties need to work together to deliver a consistent message, share information and outcomes, support wellness environments where people live, learn, work and play, build on existing strengths, address barriers to wellness and provide New Brunswickers with the resources and tools necessary to make healthier choices. The Report includes 49 recommendations that reflect the findings of the Committee as a result of its consultation.

House Statistics

	55th Legislature	56th Legislature	
	Third Session 2005 - 2006	*First Session 2007*	*Second Session 2007-2008*
Daily Sittings			
Number of Sitting Days	54	79	64
Evening Sittings	0	28	18
Government Bills			
Introduced	54	72	66
Received Royal Assent	42	71	64
Private Bills			
Introduced	2	3	4
Received Royal Assent	2	3	4
Private Members' Public Bills			
Introduced	29	10	16
Received Royal Assent	2	0	0
Government Motions			
Total	23	10	15
Number debated	9	3	5
Number agreed to	23	10	13
Number withdrawn	-	-	1
Private Members' Motions			
Total	86	74	74
Number debated	14	15	12
Number agreed to	3	14	10
Motions for returns	71	50	62
Committee of Supply			
In House (Days)	25	39	26
In Committee on Estimates	9	0	0
Annual Reports Tabled	59	51	61
Petitions	26	52	39
Written Questions	11	0	0

Finance and Human Resources

Director — Peter Wolters

The Director of Finance and Human Resources is accountable for the proper and effective management of the financial and human resource support systems of the Legislative Assembly.

The provision of a high standard of support services to the Members, the Offices of the Legislative Assembly and a number of Statutory Offices is a priority and, to that end, staff attended professional development, information and training sessions such as the following:

- Human Resources Information System's training programs and seminars on payroll and benefits programs and administration and records retention.
- Professional development seminars entitled "Core Competencies for Records Retention", "EFAP: Annual Update and Briefing", "Balancing Purchasing Empowerment with Control and Accountability", "10 Tips to Retire Without Worry" and "Financial Management from a Provincial Perspective", that covered areas such as current issues in human resources, purchasing, accounting and auditing in government, protection of personnel information and financial planning and budgeting.

The recommendations contained in the *Report of the MLA Compensation Review Commission 2007* were approved for implementation effective April 1, 2008. The recommendations impacted the indemnities of the Members, as well as those Members with additional responsibilities under both the *Legislative Assembly Act* and the *Executive Council Act*. Staff in the Finance and Human Resources section processed the adjustments to the indemnities, including retroactive payments, and advised the appropriate provincial offices and departments of the changes.

With limited staff turnover during 2007 and most of 2008, increased efficiency and effectiveness was realized as the employees gained familiarity with their duties and responsibilities. This allowed the section to continue implementing and utilizing new technology and processes, including facilitating and administering the delivery of the iLearn Knowledge Center to Legislative Assembly staff and eliminating the production of physical pay notices for staff. The departure of a staff in September 2008 will provide another challenge for the Finance and Human resources section as well as an opportunity to refine the duties and responsibilities of each position.

This section continued to provide financial and human resources administration support to the following statutory offices: Office of the Conflict of Interest Commissioner, Office of the Commissioner of Official Languages, Office of the Consumer Advocate for Insurance for New Brunswick, Office of the Ombudsman and Child and Youth Advocate, Office of the Auditor General and effective April 1, 2008, the Elections New Brunswick office, following the merger of the Office of the Chief Electoral Officer and the Office of the Supervisor of Political Financing. Both of these offices were previously supported by the Finance and Human Resources section and staff participated in planning and implementing the merger of these offices.

I. Financial Services

Overview

Financial Services include the following responsibilities:

* Payroll and Benefits (Ministers, Members, public service and casual employees)
    - Ensure timely and accurate payment of (and provision of information relating to) salaries and benefits.
* Members' and Committee Expenses
    - Ensure timely and accurate payment of expenses based on legislation and decisions of Legislative Administration Committee.
* Purchasing of and Payment for Goods and Services
    - Ensure compliance with the various Acts and Regulations of the Province. Ensure all transactions are properly recorded for financial statement presentation and safeguarding of assets. Ensure proper record keeping and storage for future reference purposes.

* Financial Analysis and Projections

  - Review financial position of the Office of the Legislative Assembly and the responsibility sections within the Legislative Assembly. Advise individual managers of changes in expenditure status using customized reports and specialized reports when required.

* Budget Process

  - Coordinate the budget process, prepare the budget submission and liaise with the related central agencies of the Province of New Brunswick.

Financial Services Highlights

For the fiscal year ending March 31, 2008 the Legislative Assembly met budgetary objectives and maintained a reasonable level of services to the Members and staff. The accompanying financial statement shows actual expenditure savings amounting to $21,500 on a total budget of $12,986,800 for the 2007-2008 fiscal year. This includes $600 in the Members Allowances and Committees program, $3,100 in the Office of the Legislative Assembly and $17,800 in the Leaders of Registered Political Parties.

The House sat a total of 79 days during the 2007-2008 fiscal year, compared to 66 during 2006-2007 and 42 in 2005-2006. The annual budget of the Legislative Assembly provides for expenses and allowances associated with approximately 40 sitting days during the fiscal year and thus additional funding was required for the 2007-2008 fiscal year. Supplementary Estimates in the amount of $689,000 were approved to fund the additional sitting days for the 2007-2008 fiscal year and expenses associated with repairs to ceilings in the anterooms of the Legislative Assembly building. In addition Supplementary Estimates for the Capital Account of the Department of Supply and Services were approved in the amount of $500,000 for the 2007-2008 to cover additional costs associated with the repair and restoration of the Legislative Assembly Building.

The budgetary process for the Legislative Assembly's 2008-2009 fiscal year provided yet another challenge to budget for the recommendations contained in the *Report of the MLA Compensation Review Commission*, and to obtain funding for the repair and restoration of the Legislative Assembly Building. The Legislative Assembly faced challenges to maintain a reasonable level of services to the Members, legislative staff, and the public, as well as providing support services to the statutory officers reporting to the Assembly. In addition, expenses and the level of activities increased in areas such as translation and interpretation, televising and recording of House proceedings, and Legislative Committees. A total operating budget of $12,146,000 was approved for the Legislative Assembly for the 2008-2009 fiscal year. A capital budget of $1,975,000 to continue the repair and renovation of the Legislative Assembly Building was also approved and included in the 2008-2009 Capital Account of the Department of Supply and Services.

II. Human Resource Services

Overview

Human Resource Services include the following responsibilities:

* Personnel Administration

  - Participate in recruitment process and ensure proper classification, compensation and benefits through maintenance of payroll and personnel records.

  - Update and communicate changes in the areas of policies and benefits to all employees.

* Human Resource Development

  - Facilitate staff training to enable employees to develop professionally and use their capabilities to further both organizational and individual goals.

* Personnel Policies

  - Develop, maintain and document personnel policies in accordance with the Administration Manual of the Province, Legislative Administration Committee decisions and the unique environment of the Legislative Assembly. Ensure proper communication of personnel policies to all employees.

Human Resource Service Highlights

In accordance with the provisions of the *Legislative Assembly Act*, the annual indexation of the indemnity of Members is based on the three-year average change in the "Average Weekly Earnings of New Brunswick Employees". Staff processed a 3.50% increase in the annual indemnity and expense allowance of Members effective January 1, 2008. Similar provisions are included in the *Executive Council Act*, requiring a similar adjustment in the salary paid to Members of the Executive Council. The increases for MLAs and ministers and all the necessary adjustments were processed by Finance and Human Resources staff.

The recommendations contained in the *Report of the MLA Compensation Review Commission 2007* were approved for implementation effective April 1, 2008. The recommendations impacted the indemnities of the 55 Members, as well as those Members with additional responsibilities under both the *Legislative Assembly Act* (Speaker, Deputy Speakers, Leader of the Official Opposition, Caucus Chairs and Whips, etc.) and the *Executive Council Act* (Premier and 19 Ministers). The changes and increases and all the necessary adjustments were processed by Finance and Human Resources staff.

The staff's workload was significantly increased due to the resignation of two Members during the year, one ensuing by-election, a change in the Leader of the Official Opposition on October 18, 2008, and a Cabinet shuffle effective November 12, 2008 that resulted in ten changes involving three new Ministers and a new Deputy Speaker. Among other things, these events resulted in administration of constituency office closures and openings, staffing changes and implementation of payroll changes.

In addition, responsibilities added in 2007 associated with Infosource, the online government directory, were documented and rationalized where possible. The responsibilities include maintaining and updating the listings and database of Members and employees of the Legislative Assembly and employees in the Offices of the Conflict of Interest Commissioner, the Consumer Advocate for Insurance for New Brunswick, the Commissioner of Official Languages and the Supervisor of Political Financing (until being merged into Elections New Brunswick). Much of the data is similar to that utilized for human resources and payroll purposes and must be disseminated in accordance with the *Protection of Personal Information Act*.

The Clerk's Office provides a payroll service for Members' constituency office staff whereby constituency office employees of Members are being paid bi-weekly using the Province of New Brunswick's Human Resources Information System. The Finance and Human Resources section of the Clerk's Office is responsible for commencements, bi-weekly payments, terminations and related documentation, along with the subsequent financial chargebacks to the Constituency Office Allowances of the individual Members. During 2008 an average of 38 constituency office staff were paid using this Payroll Service Program for Members.

A total of 37 students and other individuals were employed under the Student Employment and Experience Development (SEED) program and other programs administered by the Finance and Human Resources section. Responsibilities included coordination of the employment programs and the commencement (payroll setup and notices of hiring), payment (weekly time sheet input) and subsequent termination (removal from payroll and issuance of ROE) of each of the related employees. The students employed included 12 Pages for the 2007-2008 session, and 4 Tour Guides for the 2008 tourism season.

In 2008, cost of living increases on April 1 and October 1, affecting a total of 89 positions, were processed by the Finance and Human Resources section. Staff also processed the increases associated with the Senior Group Compensation Adjustment effective April 1, 2008, annual merit increases for employees and position reclassifications, and assisted in the interviewing and hiring process for the 13 new full-time staff, 4 Tour Guides and 12 Pages for the Office of the Legislative Assembly. Staff continued to process applications to purchase pensionable service as a result of changes introduced in 2004 to the *Public Service Superannuation Act*, relating to eligible periods of government service that may qualify as pensionable under the Act.

Financial Summary — Legislative Assembly

For the Year Ended March 31, 2008

(in $ 000s)

	Budget	*Actual*
Members' Allowances and Committees		
Allowances to Members	7,773.2	7,792.2
Legislative Committees	284.0	264.4
Subtotal	8,057.2	8,056.6
Office of the Legislative Assembly		
Legislative Library	435.0	434.3
Office of the Clerk (includes Speaker's Office)	1,510.0	1,509.7
Office of the Conflict of Interest Commissioner	125.0	123.6
Hansard Office	510.0	509.7
Debates Translation	668.0	667.6
Subtotal	3,248.0	3,244.9
Offices of Members of Registered Political Parties		
Office of Government Members	645.9	645.4
Office of the Official Opposition	1,035.7	1,018.4
Subtotal	1,681.6	1,663.8
Total : Legislative Assembly	**12,986.8**	**12,965.3**

Human Resources Summary — Legislative Assembly

	Permanent	*Elected*	*Sessional*	*Wages*	*Payroll Services Program*
Office of the Clerk					
House and Committee Support	5	0	0	0	0
General Administration	3	0	0	3	0
Finance and Human Resources	5	0	0	0	0
Technology	2	0	0	0	0
Sergeant-at-Arms and Security	3	0	7	19	0
Speaker's Office	2	0	0	0	0
Office of the Conflict of Interest Commissioner	4	0	0	0	0
Legislative Library and Research Services	7	0	0	4	0
Hansard Office	10	0	0	0	0
Debates Translation	11	0	0	1	0
Office of Government Members	8	0	0	4	0
Office of the Official Opposition	14	0	0	13	0
Pages and Tour Guides (students)	0	0	13	4	0
Members	0	55	0	0	40
TOTAL	74	55	20	48	40

Ceremonial, Security and Visitor Services

Sergeant-at-Arms — Daniel Bussières

Capital projects continued to be a priority during 2008. In April, work began on the third phase of restoration and copper-cladding of the historic Legislative Assembly Building. This stage of the restoration project, which began in 2006, includes copper replacement of metal mansards on the sides of the building, and restoration of sandstone and granite masonry.

Restoration and repairs of plaster ceilings on the interior of the building continued over the fall months and were completed in November. The ceilings of several rooms of the Legislative Assembly, including the Sergeant-at-Arms office (Room 19), the Government Anteroom (Room 15), the meeting rooms 47-48, and the Clerk Assistant's office (Room 46) were finished in time for the Opening of the Session, on November 25, 2008.

Special Visitors

The Legislative Assembly received numerous dignitaries during the year, including:

- H.E. Smail Benamara,
  Ambassador of Algeria to Canada
- Mr. M. Abdelghani Amara,
  Consul General of Algeria in Montréal
- Mrs. Godelieve Van den Bergh,
  Consul General of Belgium in Montréal
- H.E. Dorian Prince, Ambassador and
  Head of the European Commission to Canada
- H.E. Djoko Hardono,
  Ambassador of the Republic of
  Indonesia to Canada
- H.E. Dr. Musaed Rashed A. AL-Haroun,
  Ambassador of Kuwait to Canada
- H.E. Tomaž Kunstelj,
  Ambassador of the Republic of Slovenia

Flood Contingency Plan

The spring of 2008 saw the Saint John River approach near-record flood levels. In Fredericton, the floodwaters reached 8.33 metres, approaching the 8.63 metres record set in 1973. Meetings on flood preparation had taken place for several weeks prior to the river's crest. The Security Detail's contingency plan, created in anticipation of possible flooding, was put in place. The Legislative Assembly adjourned on April 30, two days earlier then planned, and a decision was made to evacuate the premises. Sandbags surrounded the Legislature as the rising water levels threatened to flood the basement of the Legislative Assembly and associated buildings. The television broadcasting equipment was dismantled and removed as were appliances and equipment from the Legislative Assembly cafeteria. The Legislative Library moved vulnerable books and documents from the Assembly basement. Among the documents being moved were old newspapers and atlases from the 1800s, possibly the last of the documents still in existence in the province.

Within 30 hours of the decision to proceed with the evacuation, due to flooding of the utilities tunnel, power was shut off to the Departmental Building, the Old Education and the Legislative Buildings. All buildings including Government Documents, Jewett House and Edgecombe House, were evacuated until further notice. An alternative venue was identified at RCMP "J" Division Headquarters for potential meetings of the Legislative Assembly should the present facilities have become unavailable due to damage from the flooding.

The Clerk's Office was relocated to a vacant residence building on the UNB Campus, where it operated for a week and a half. A skeleton staff remained on site to limit flood damages by sandbagging, monitoring and pumping out the water. Following decontamination and utility inspections, most staff returned to work on May 8. Overall, the building suffered little actual flood damage as the pumps installed diverted the bulk of the rising water. However, the upheaval caused by the removal of stored documents, books, technical equipment, furniture and appliances was costly and labour intensive.

Student Legislative Seminar

The 19th annual Student Legislative Seminar proceeded as scheduled on April 25, 26 and 27 amidst concerns of a last minute cancellation due to the flooding situation. However, the rising waters held off just long enough to have a successful seminar. More than 50 students participated. Students heard

from various guest speakers including the Premier and the Leader of the Opposition. The students also participated in workshops, drafted legislation, Member's statements and motions. On the final day, the students participated in a model parliament presided over by Speaker, and co-ordinated by the Clerks-at-the-Table. Also assisting were the Sergeant-at-Arms, several Pages, Hansard staff and interpreters. The program is open to grade 11 and 12 high-school students in New Brunswick.

Mace

New Brunswick's sterling silver gilt mace is the symbol of parliamentary authority and was presented to the Legislative Assembly in 1937, the coronation year of King George VI, by the Lieutenant-Governor, Hon. Murray MacLaren. Repairs to large cracks in the main staff of the mace took place in 2001 and in 2008. In 2001, After consulting with a local silversmith and contacting other provinces, it was determined that Henry Birks and Sons in Saint John would be the most qualified to effect the necessary repairs. The Mace was delivered to Saint John by the Sergeant-at-Arms in order that an estimate could be prepared. The contract was subsequently awarded to Morton-Parker, and included the following: the repair of the crack, the gold plating, buffing, polishing and relining of the storage box. In recent years, it had become apparent that the mace was in need of further restoration and repair as fine cracks had started to appear in junctions on the staff. On August 8, 2008, the mace was taken by the Sergeant-at-Arms to Birks in Saint John. From there, it travelled to Birks in Montreal for repairs. The mace was re-soldered and returned to New Brunswick in November. The mace will require gold plating, buffing, and polishing a second time to cover the 2008 restoration. In order to prevent further damage, the Mace will be handled less frequently in the future.

Varia

On September 25, the New Brunswick Provincial Capital Commission launched the "Walk with the Premier and MLAs" event from the Legislative Assembly grounds. More than 2,150 students from 68 schools in the capital region met Speaker Roy Boudreau, Premier Shawn Graham, Opposition Leader David Alward, and numerous MLAs, ministers, mayors, chiefs and councillors on the grounds of the Legislative Assembly. Welcomed by Elder Gwen Bear, the event included students and teachers from the three founding peoples and from the various capital region schools. Participants walked from the Legislature, along the Green, across the Old Train Bridge, and back. Upon their return, all were welcomed with water and fresh New Brunswick apples. Over 100 volunteers participated including soldiers from CFB Gagetown, members of the four capital Y's men's clubs, men's and women's rugby players from St. Thomas University, and the fire and police departments. Originally planned for early May, the walk was postponed due to the flooding of the Saint John River.

On October 4, the Girl Guides of Canada in New Brunswick held its annual Canada Cord Ceremony in the Legislative Assembly Chamber. This year, 43 young women from around the Province gathered at the Legislative Assembly to receive their Canada Cord from Lieutenant-Governor Herménégilde Chiasson. The Canada Cord is the highest award that can be earned by girls in Pathfinders (girls aged 12-14). Earning the Canada Cord allows girls to meet new people, learn great things about themselves and their capabilities, put their leadership skills into action, and make a difference in their community. The Legislative Assembly was filled to capacity with relatives and friends of the young women receiving their Cords.

The 2008 Awards Recognition Ceremony of the New Brunswick Council, Scouts Canada, was held at the Legislative Assembly on November 1. The Honourable Herménégilde Chiasson, Lieutenant-Governor of New Brunswick, assisted by the Chief Commissioner of Scouts Canada, Glenn Armstrong, presented numerous awards to both youth and adults. The ceremony was conducted in the historic Legislative Assembly Chamber and a reception held afterwards at Old Government House.

The annual Queen's Council Ceremony took place in the Legislative Assembly Chamber on November 22. The distinction of Queen's counsel is bestowed upon experienced lawyers in recognition of their commitment to the principles of the legal profession and contributions to their communities. No more than one per cent of the bar may be appointed Queen's counsel in any one year. Eleven recipients

were recognized for their notable contribution to the practice of law: David R. Ames of St. Stephen, Anne E. Bertrand of Fredericton, Norman J. Bosse of Saint John, Michel Doucet of Dieppe, Peter R. Forestell of Saint John, John D. Laidlaw of Saint John, Terrence J. Morrison of Fredericton, M. Elizabeth Nicholas of Fredericton, Brent D. Theriault of Bathurst, Daniel R. Theriault of Fredericton, and Peter M. Wright of Moncton.

Christmas Tree Lighting

The annual Christmas Tree Lighting Ceremony was held on the front grounds of the Legislative Assembly on December 5. Hundreds of people braved chilly temperatures to enjoy musical entertainment, refreshments and a visit from Santa Claus. Among those participating were Lieutenant-Governor Herménégilde Chiasson, Speaker Roy Boudreau, Premier Shawn Graham, Opposition Leader David Alward, York MLA Carl Urquhart, and chaplain Keith Joyce. The tree was lit by Fredericton-Silverwood MLA Rick Miles and his son, Jack. Hot apple cider and hot chocolate were served by park officers and wardens from Mactaquac Provincial Park. Festive candles and treats for the children were distributed by Fredericton-area Girl Guides. Entertainment was provided by St. Paul's United Church senior choir and Priestman Street School choir. Following the countdown, the 9-metre balsam fir tree was lit with thousands of colourful Christmas lights.

The annual Christmas Tree Lighting Ceremony was held on the front grounds of the Legislative Assembly on December 5, 2008. Hundreds of people braved chilly temperatures to enjoy musical entertainment, refreshments and a visit from Santa Claus. Among those participating were Lieutenant-Governor Herménégilde Chiasson, Speaker Roy Boudreau, Premier Shawn Graham, Opposition Leader David Alward, York MLA Carl Urquhart, and Chaplain Keith Joyce. The tree was lit by Fredericton-Silverwood MLA Rick Miles and his son, Jack.

Legislative Library

Legislative Librarian — Kenda Clark-Gorey

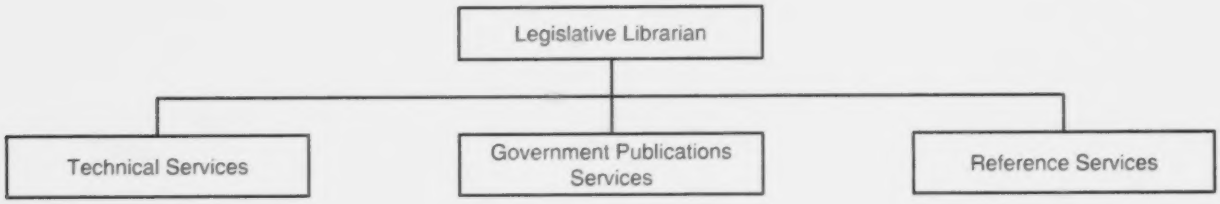

Mandate

According to the *Legislative Library Act*, the Legislative Library operates primarily for the use of the Members of the Legislative Assembly and the members of departments in order that they may better serve the people of New Brunswick. The Legislative Library may acquire by gift, bequest, loan or purchase any book, periodical, newspaper, film or any publication that may serve the Members of the Legislative Assembly or the departments in the performance of their duties.

The Legislative Library is designated as the official library for the deposit of New Brunswick government publications. The Queen's Printer is required to deposit with the Legislative Library four copies of every government publication printed by that Office. Subject to the government publications deposited by the Queen's Printer, all departments are required to deposit with the Legislative Library four copies of every government publication printed by it or under its authority within thirty days after its printing.

The Legislative Library has broadened its mandate to automatically receive all "online" or "born digital" New Brunswick government publications. An e-repository for New Brunswick electronic government publications has been established whereby selective publications will be downloaded for long-term preservation and better access. It should be noted that the library also still maintains a print collection of all government documents. A significant challenge over the past few years has been adapting to the increasing complexity of library work due to the rapid expansion of electronic information resources. As the official library for the deposit of New Brunswick government publications, the Legislative Library continues to stress the importance of producing print copies, as well as Internet versions of government publications. The Library advocates that print copies should continue to be made available for future generations and for today's public that might not own a computer.

The Library strives to serve Members, staff, civil servants and the public in an efficient and accommodating manner. All requests for information are handled in confidence and in a non-partisan fashion. Twenty-four hour access is available through phone, e-mail and fax. The Library is open from 8:15 a.m. to 5:00 p.m., five days a week. When the House is in session, the Library remains open in the evening until the House rises.

Highlights

In mid April the threat of a possible flood forced the staff of the Legislative Library to review the library's contingency plan. As water levels kept rising it was decided that important New Brunswick materials such as microfilms, serials and city directories would be boxed and moved from the library basement. As the days passed it was predicted that the water levels would meet or exceed 1973 levels which flooded most of downtown Fredericton and filled the library basement full of five feet of water according to reports found in the Provincial Archives. It was decided on April 29 that other important materials from the library basement would be boxed and taken to higher ground. These materials included the second copy New Brunswick Collection as well as the portion of main collection housed in the basement and some of the old reference collection. In the government documents building there seemed to be no memory of whether it flooded in 1973. As a result it was decided that certain sections of the collection would be boxed and moved out. It took the better part of two days for the movers and library staff to box and remove everything and put it in storage. By 11:30 p.m. on April 30 as the movers were finishing loading the trucks the intersections around the legislative complex were filling with water. By the morning of May 1 a lot of downtown Fredericton was under water. Fortunately, the water level peaked just below that of 1973 and

there was no rain in the forecast for several days. As a result the main library basement had no water and the government documents building received only a couple of inches in one area. The rest of the complex didn't fare as well and as a result electricity to the building was shut off and it was seven days before library staff could return to work. Preparing for the flood was a huge undertaking but returning all of the materials to their proper place turned out to be a larger one. As a result of this event, changes were made concerning the arrangement and storage of the basement materials. It was definitely a learning experience. Library staff hopes that the next big flood doesn't happen for at least another 35 years.

On November 27, the library hosted a reception for MLAs and legislative staff to mark the beginning of the Third Session of the 56th Legislature. Once again the event was well attended.

In March, the last volume of the library's Audubon collection, *Birds of America,* was returned from the Canadian Conservation Institute after several years of treatment. It is currently being held in the Provincial Archives until a new display case is constructed. In late fall the press showed a great interest in the library's Audubon volumes. An article appeared in both provincial papers, the *Telegraph-Journal* and the *Times & Transcript,* on November 1. Once the provincial articles were published Canwest Publishing picked up on the story and the Legislative Librarian was interviewed again as well as those who worked on the volumes at the Canadian Conservation Institute in Ottawa. This interview resulted with articles in both the *Edmonton Journal* and the *Vancouver Sun.*

The Legislative Television Service, operated jointly by the Legislative Assembly and Rogers Communications Inc., did a feature on the Legislative Library. The feature included several photos and text explaining the history of the library and its holdings as well as current services offered. The length of the feature was approximately 15 minutes and it aired several times.

Collection Development

The Legislative Library is very receptive to suggestions regarding books and other materials that might be acquired to enhance its collections. During the past year, numerous acquisitions were made as a result of insightful suggestions from Members of the Legislative Assembly and the public.

The Legislative Library's New Brunswick Collection is an important part of New Brunswick's heritage and is an incredible resource for the province. In 2008, New Brunswick publishers were once again approached to donate their books, as were numerous authors of privately published material. In many instances, the Library was able to issue tax receipts for such donations. Many authors and publishers were receptive to the idea. Donations of books are also received from patrons of the library and from various associations.

The Legislative Library is grateful to the following individuals, publishers and associations who donated books during the past year:

Individuals
Charles Allain
Shawn DeLong
G. A. Fierheller
Alice Finnamore
Chok C. Hiew
Hon. Jason Kenney, Minister of Citizenship, Immigration and Multiculturalism
Elizabeth Weir
F. J. Weissenhorn
Jean Weissenhorn DeLong

Publishers/Associates
Alberta Law Reform Institute
Economics Department, UNB, Fredericton
The Fraser Institute
Fredericton Chamber of Commerce
Goose Lane Editions
La Grande Marée
Library of Parliament
Office of Protocol (New Brunswick)
Rights & Democracy (Montréal, Québec)

The Legislative Library gratefully acknowledges monies received through the Viscount Bennett Trust Fund. With this grant, the Library was able to purchase a number of New Brunswick publications reflecting the intellectual heritage of the province. Some of the titles acquired were: *University of St. Joseph's College,* 1903; 113th Annual report of the Grand Orange Lodge of NB, 1957; 1932 Constitution of the Moncton Club Limited; *By-laws, rules and regulations of the Municipality of Westmorland,* 1901. Without this generous grant, purchase of these valuable New Brunswick books would not have been possible.

The serials collection is a heavily used collection of the library. In 2008, the Legislative Library added a number of new serials and two new newspapers to its already extensive collection. The new newspapers added were *KV STYLE* and *La Voix du Restigouche*. New serial titles added included: *Mieux-Etre, PCWorld, Archivaria* and *ZOOMER*.

Reference

The reference team kept busy throughout the year. The staff answered approximately 1900 reference questions and Hansard requests. The types of reference questions were wide ranging along with the more usual ones of tracing acts, amendments and regulations. Once again the process that filtered all Hansard requests through the library increased the number of demands on reference staff.

The library subscribes to several electronic databases that are used on a daily basis. Infomart has proven to be invaluable for finding specific newspaper articles for patrons. It is also useful in finding everything written on a particular topic in certain newspapers. The Ebsco databases which are searchable full text periodical sources are also very useful when doing topical searches for patrons on a specific subject or searching in a particular periodical title.

The databases that were created in-house continued to be used on a daily basis by library staff and patrons. The effort to keep them up to date is well worth the time spent. These databases include MLA biographies, Women MLA biographies, Maiden Speeches, Election History, News clippings and Reference questions.

Marketing/Outreach

The Library has continued to work towards raising its profile and fostering closer relations with its most important clients, New Brunswick's 55 MLAs. Many Members regularly stop by in the morning to catch up with the newest issue of their local newspaper before the daily sitting. Others stop by briefly to borrow periodicals or other material. Numerous Members and staff have made use of the Library's reference service to assist them in their research on current issues before the House.

An information session was given to the Pages at the beginning of the session. They were shown where certain materials are located in the library and the proper procedures for acquiring material for members when needed in the House.

Several tours were given throughout the year to various groups. These groups included the summer tour guides, branches of different departments, various delegations and tour groups, delegates attending the annual conference of the Hansard Association of Canada, French second language students, and several groups from academic institutions. During the tours the groups were provided with information about the library and its services as well as viewing many displays set up by library staff.

In terms of publishing, the Legislative Library has several publications produced on regular basis that are sent out to MLAs and other government employees.

The *Government Publications Checklist* is available in PDF format on the library's Web site at: http://www.gnb.ca/legis/leglibbib/publications/publications-e.asp.

The *Selected Accessions List* is distributed to Members and Legislative staff in a paper copy format four times a year. Electronic copies of this list of new books are also provided by e-mail to all New Brunswick government employees. These copies contain added notes or "updates" highlighting a particular service provided by the Legislative Library (e.g. government publications), or some aspect of its collection (e.g. biographies), along with a short selection of entries from the accessions list thought to appeal to employees of a particular department. The response to this service continues to be strong.

The *Periodical Contents* publication is distributed to Members ten times a year. It includes a cover sheet specifying particular articles on the contents pages of its periodical collection, alerting the reader to the themes in the periodical literature. The feedback has been positive with many requests being made for the articles mentioned.

The Legislative Library's Web site includes a virtual bookshelf. Every month, new books are chosen to be on the bookshelf. The covers of these books are scanned onto the Web site. By running the curser over a book cover a patron can see details about the book and link directly to the catalogue for more details and to request it, if desired.

Over the past year, the Legislative Library has mounted several displays within the Legislative complex. Topics included: New Brunswick Musical Heritage, renewable energy, Heritage Trust Icons, Hansard Association of Canada and Christmas

material found in the Library. The book displays usually generate interest in the topic by visitors and result in discussions and questions about the materials. Quite often the material from the display is requested for loan once the display has been dismantled.

Government Documents

Over 85 e-documents have been added to the library's electronic documents repository this year.

Selective weeding of the library's large, uncatalogued, and now 'static', federal Canadian document collection continues. The Harriet Irving Library, Government Documents Department, at UNB is the chief beneficiary of this streamlining exercise. We were able to replace some items, missing or lost, from their Canadian federal document collection, and to offer them past titles that they had not received, but now, might want to consider adding to that collection. In a few cases, other libraries in Canada were offered specific items that seemed too rare, or valuable, in subject matter to throw away. It's estimated that, overall, more than a hundred items, so far, have been 'donated' from our collection, in the manner described.

Initiatives

Due to the large number of uncatalogued/unidentified volumes in the library's main vault it was decided that they should have catalogue records created for them indicating their location in the vault. While they were being handled for this project it was decided that they would be cleaned as well before being placed back on the shelves. The value of each book was also researched.

This year the Library began a number of electronic projects and initiatives intended to allow staff to be more productive and give patrons access to additional information electronically. These projects were as follows:

1. **Creation of an Election History Database:** Results from all elections between 1984 – Present were transferred from the Library's previously compiled document into a database. In this new electronic format, staff can view results of all ridings of a specific election, view the complete history of results for a specific riding or view the results for a particular candidate in all elections in which they ran. The database is currently searchable by Library staff only with the intention to make it available publicly when the Library's new Web site is launched. Work is also under way to add election data from 1784-1984.

2. **Migration of the Library's in-house "DataBrowser" database tool from a desktop program to a completely Web-based application:** In the fall, work was completed to convert the Library's custom DataBrowser database management tool to an online Web application. In addition to the previous tool's abilities to add and edit entries in the Library's databases such as the MLA Biographies, News Clippings, Maiden Speeches, and Reference Question Databases, other tools were incorporated. These included modules for handling catalogue requests as well as generating library catalogue/ inventory reports. This centralized online application gives all staff access to functions that were previously spread out over multiple programs. It also removes the need to update individual applications on every staff member's computer. Further modules will be added in coming months including other databases and integration of the Overdue Checker tool.

3. **Finalization of new Web site design:** Design for the Library's new Web site was completed and development work is currently underway. Besides a new layout and look and feel, the site will offer new services for users, including an easier to use E-Doc index and access to the Election History database. The target date for launch is late spring.

4. **Creation of a Staff Wiki and Blog:** To help staff communicate and organize information an in-house wiki and blog were set up. The blog is used to post items of importance and permit discussion. Some examples include: program tutorials, requests for input on projects and general announcements concerning materials in the library. The Wiki was set up to allow staff to collaboratively create pages containing frequently used information and keep it in a central location instead of spread out between emails, binders, and loose files. RSS feed integration allows staff to monitor for new content updates for both applications from within Outlook.

5. **Beginning of Private Act Digital Preservation project:** During the removal of attic contents a large number of duplicate New Brunswick Statutes were discovered and a project was started to look

into digitally archiving the private acts. While still in its early stages, the Library has been testing its new photocopier, which also functions as a scanner, to digitize all individual pages from the acts. Investigation is also ongoing to test the feasibility of performing OCR on these scanned pages.

Space/Storage

Accommodation of the collections continues to provide challenges especially in the main library. The Legislative Library continues to accept material from various departmental libraries and government agency libraries that are closing or weeding their collections. Staff has sorted through these collections and will be attempting to find space for them.

Staffing

The Legislative Library has not had any changes to the full time staff in 2008. The Library was staffed with seven full-time permanent employees: Kenda Clark-Gorey, Legislative Librarian; Janet McNeil, Government Documents Librarian; Kathleen Gaudet, Reference and Outreach/Continuous Learning Librarian; Anthony Lovesey, Automation Specialist; Jonathan Bowie, Government Documents/ Reference Services Assistant; Tom Stillwell, Head of Circulation and Reference Services Assistant; Jean Weissenhorn Delong, Technical Services.

Jean Weissenhorn Delong took on the added responsibility of being the Legislative Assembly team captain for the United Way Campaign again this year.

Peggy Goss worked on the conservation/preservation project with materials from the main library vault.

Cheryl Hitchman continued working in the library on a casual basis throughout the year.

The Legislative Library also benefited this past summer from the work of summer students: Sarah Richard, Kristi Peterson and Meghan Calhoun. The students worked on a variety of projects including: reshelving material that was boxed during the flood, organizing pamphlet file material, inputting information into new databases, inventory and shelf reading.

Continuing Education

Jonathan Bowie and Anthony Lovesey attended the annual conference of the Association of Canadian Archivists which was held in Fredericton in June. The conference's theme of digitization was of great interest to the library staff.

Jonathan Bowie enrolled in a French second language class starting in September and running until June of next year. He attends class one day per week.

Memberships

Kenda Clark-Gorey is a member of the Atlantic Provinces Library Association, the Canadian Library Association, the Special Libraries Association and the Association of Parliamentary Libraries in Canada.

Janet McNeil and Kenda Clark-Gorey are members of the Association des bibliothécaires professionnel(le)s du Nouveau-Brunswick/Association of Professional Librarians of New Brunswick.

Hansard Office

Official Reporter — Linda Fahey

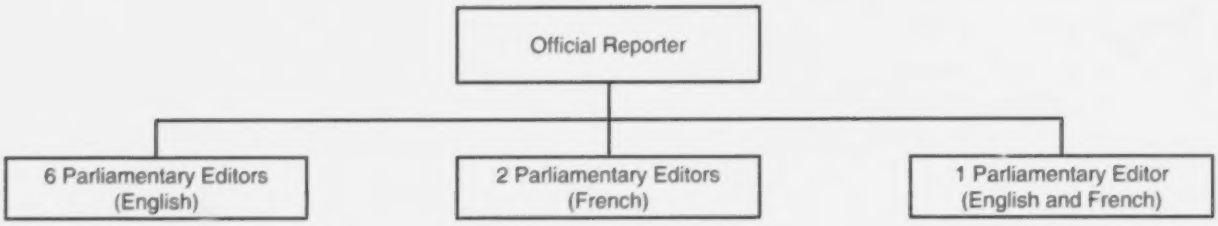
Official Reporter
6 Parliamentary Editors (English)
2 Parliamentary Editors (French)
1 Parliamentary Editor (English and French)

2008

Mandate

Under section 8 of the *Official Languages Act* of New Brunswick, the "records, journals and reports of the Legislative Assembly and its committees shall be printed and published in English and French". This requirement is enshrined in subsection 18(2) of the *Constitution Act, 1982*: "The statutes, records and journals of the legislature of New Brunswick shall be printed and published in English and French and both language versions are equally authoritative."

More specifically, the Hansard Office records, transcribes, edits, and publishes the proceedings of the House ("Hansard") in both official languages, with priority given to the production of oral questions transcripts; records, transcribes, and makes available proceedings of the standing and select committees of the Legislative Assembly in the spoken word; and responds to inquiries relating to recorded proceedings.

Staff

In late 2008, two vacancies were filled, bringing the full-time staffing complement of the Hansard Office to ten employees: the Official Reporter; two French Parliamentary Editors, including a senior editor; six English Parliamentary Editors, including a senior editor; and one English and French Parliamentary Editor.

Four outsourced professionals worked on transcription and editing on a part-time basis and another, hired under a four-month secondment agreement, undertook console operation as well as transcription.

Highlights During 2008

- Hansard staff recorded and logged 539 hours of proceedings: 365 hours of House sittings—297.25 hours for the second session of the 56th legislature and 67.75 hours for the third session—and 174 hours of committee sittings. A total of 2 956 365 words were transcribed: 2 805 201 words of House transcription and 151 164 words of committee transcription.
- Work continued throughout the year on the planning of the 35th annual Hansard Association of Canada Conference, which was held in Fredericton in late August.
- The two in-house manuals were continually updated and expanded, and training modules for console operation were developed and implemented.
- The Hansard Office was closed for two weeks due to spring flooding. As a result of the development of a business continuity plan in advance of the flood, all items in the basement storage area were safely and permanently relocated, and staff were able to proceed with some transcribing and editing work off-site. The business continuity plan was later reviewed, and recommendations were made to ensure readiness for a similar event.
- The Official Reporter attended the triennial Commonwealth Hansard Editors Association Conference and continued to be active in the Hansard Association of Canada by contributing to its newsletter, hosting its conference, and serving as secretary-treasurer.
- Two full-time staff were hired in late December, and staff assisted in their orientation and training on console operation: transcribing, editing, and research; and office procedures.

House

Objective: to record, transcribe, and edit House proceedings, with priority given to oral questions and requests for transcripts.

During 2008, there were 66 sitting days that entailed the recording of 4 828 five-minute takes. Hansard documents—transcripts, console notes, and Committee of Supply data—continued to be posted on the Legislative Assembly intranet to enable independent research within the offices of the complex as well as in the library.

Oral questions transcripts were prepared and e-mailed to 477 individuals within hours of the conclusion of question period. The distribution lists of recipients were kept up to date, with modifications occurring frequently. A small number of hard copies were also distributed.

Condolence, introductory, and congratulatory messages were transcribed and posted on the Legislative Assembly intranet on a same-day basis.

A total of 265 requests were processed by the Hansard staff, including 250 requests for House transcripts and 15 requests for committee transcripts. Staff continued to collaborate with Legislative Library staff in the handling of requests, with the library being the initial point of contact for clients.

The transcription of the 2007-08 session was completed in November 2008, just as the fall session began. The transcription of the 2008-09 fall sitting was completed by early 2009. A total of 69 dailies in blues format, which are those that have undergone a first edit, were completed by staff and posted on the Legislative Assembly intranet during the 2008 calendar year:

- Dailies 1, 2, and 4 to 64, second session, 56th legislature, 2007-08
- Dailies 1 to 5 and 8, third session, 56th legislature, 2008-09

Upon completion of the transcription of current dailies and all House requests, the uncompleted work of prior years was addressed.

Progress was made on the remaining transcription:

- fifth session, 54th legislature, 2002-03 (completed early 2009)
- first session, 55th legislature, 2003-04

The following 62 dailies were finalized and distributed:

- Dailies 1 to 52, first session, 56th legislature, 2007
- Dailies 60 to 69, fourth session, 54th legislature, 2001-02 (completed early 2009)

Table 1 provides comparative statistics on the number of days, hours, and takes for the past seven sessions, and Table 2 provides comparative transcription statistics for the past four.

Table 1

Comparative Statistics for Sessions

Year (Legislature & Session)	Days	Hours	Takes
2001-2002 (54-4)	71	396	4 826
2002-2003 (54-5)	68	410	5 119
2003-2004 (55-1)	62	334	4 208
2004-2005 (55-2)	58	319*	3 795*
2005-2006 (55-3)	54	310**	3 788**
2007 (56-1)	79	477	6 486
2007-2008 (56-2)	64	363	4 817

* Includes 34 hours and 392 five-minute takes of the Standing Committee on Estimates, June 2005.

** Includes 22.75 hours and 283 five-minute takes of the Standing Committee on Estimates, June 2006. Standing Committee on Estimates transcripts were appended to House transcripts in 2004-2005 and 2005-2006.

Table 2

House Transcription Word Counts

Session	English	French	Total Word Count
55-2 (2004-05: 58 days)	1 609 598 (71%)	646 720 (29%)	2 256 318
55-3 (2005-06: 54 days)	1 494 012 (74%)	527 373 (26%)	2 021 385
56-1 (2007: 79 days)	2 524 185 (73%)	929 210 (27%)	3 453 395
56-2 (2007-08: 64 days)	1 978 333 (70%)	847 493 (30%)	2 825 826

Committees

Objective: to record, transcribe, and edit proceedings of the standing and select committees of the Legislative Assembly, with priority given to requests for specific excerpts of transcripts or information.

During 2008, Hansard staff attended 46 public meetings of standing and select committees: Crown Corporations, 6; Crown Corporations/Public Accounts, 1; Private Bills, 2; Public Accounts, 16; Law Amendments, 2; Wellness, 8; Lifelong Learning, 1; and Tax Review, 10. These committee meetings entailed 178 hours of recording, or 2 136 five-minute takes. Staff also attended the meetings of the Select Committees on Wellness and Tax Review that were held in various locations in the province.

Committee transcripts were provided in unrevised format, as requested, once transcription of the House transcripts had been completed.

Table 3 shows a comparison of hours recorded for the committees and the House.

Table 3

Hours Recorded

2008 Calendar Year

Proceedings	Hours	% of Workload
House	365	67%
Committees	178	33%
TOTALS	**543**	**100%**

Recording

Since the Hansard Office is responsible for overseeing the recording of sittings of the House and committee meetings as well as other events that take place in the Legislative Assembly and Legislative Council Chambers, the staff perform sound and equipment checks before events and maintain an up-to-date schedule of events in the Multiple Unit Recording Facility (MURF) and backup recording systems, which are located in the Hansard Office. The queue of meeting details is updated daily during House and committee sittings, and the systems are monitored to ensure continual recording. The digital recordings are broken down into five-minute segments that are accessed and transcribed by staff from workstations in the office.

Hansard staff operate the sound consoles in both the Legislative Assembly Chamber and the Legislative Council Chamber. These staff open the microphones, provide dubbing, take notes, and collect documentation.

Special Events

Hansard Office staff operated the sound equipment for various events, such as the Student Legislative Seminar, April 25 to 27; the official welcome and presentation to delegates and guests of the Hansard Association of Canada Conference, August 26; the Boy Scouts ceremony, October 4; the Girl Guides ceremony, November 1; the swearing-in ceremony for MLA Jack Carr; and the Queen's Counsel ceremony, November 22.

Staff also assisted the Clerk's Office with telephone-answering and messaging services throughout the year.

Hansard Association of Canada Conference

The New Brunswick Hansard Office hosted the 35th annual Hansard Association of Canada Conference, August 25 to 29. A total of 68 registered delegates and guests from each Canadian province and territory as well as from England, Ireland, Northern Ireland, Scotland and Wales were in attendance. The conference afforded delegates an opportunity to become acquainted with Hansard professionals from across Canada and beyond, exchange information and ideas, and attend the following sessions:

- Welcome, history of the New Brunswick Legislative Assembly, and guided tours of the Legislature Building and the Hansard Office by Don Forestell, Diane Mercier-Allain, and the New Brunswick Hansard staff.
- Sliq digital recording presentation, demonstration, and discussion, Sanjiv Menezes and Nicolas Côté, Sliq Media Technologies, Montreal, Quebec.
- Use of virtual private networks during off-site committee meetings, Steve Smal, Ontario Hansard.
- Information management tool for indexing, Joan Blanchard, Martine Rocheleau, and Kim Buzzetti, Senate Hansard.
- Recruitment and retention, Jo-Anne Kern and Rob Sutherland, British Columbia Hansard.
- Availability and use of ergonomic furnishings and equipment, Fran Robinson, Proactive Therapy, Fredericton.
- Feldenkrais method of movement, Carolyn Townsend, Fredericton Physiotherapy, Fredericton.
- "Stormont Hansard: Up and Running Again", Dr. Colm McNamee, Northern Ireland Hansard.
- "Dancing on the Ark", Dr. Kelly Walker, Stratford, Ontario.

Delegates attended a luncheon at Old Government House, hosted by Lieutenant-Governor Herménégilde Chiasson, who spoke about the role of Hansardians, past and present, as "the historians, the authors, the wordsmiths—the witnesses—to some of the most important events and speeches and personalities in our nation".

The New Brunswick Hansard Office hosted the 35th Annual Hansard Association of Canada Conference from August 25 to 29, 2008.

Delegates attended a luncheon at Old Government House hosted by His Honour, Herménégilde Chiasson, the province's Lieutenant-Governor. Pictured fourth from left is His Honour and Linda Fahey, Official Reporter, to His Honour's right.

Debates Translation

Chief Translator — Aurella Losier-Vienneau

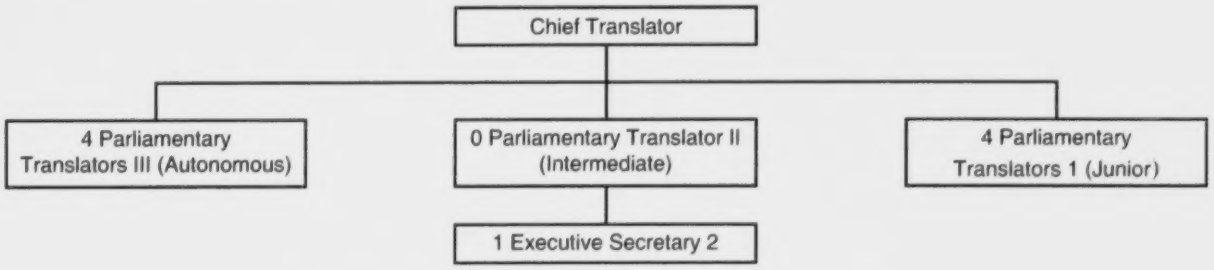
Chief Translator
4 Parliamentary Translators III (Autonomous)
0 Parliamentary Translator II (Intermediate)
4 Parliamentary Translators 1 (Junior)
1 Executive Secretary 2

Mandate

Under section 8 of the *Official Languages Act* of New Brunswick, "The records, journals and reports of the Legislative Assembly and its committees shall be printed and published in English and French." This requirement is enshrined in subsection 18(2) of the *Constitution Act, 1982:* "The statutes, records and journals of the legislature of New Brunswick shall be printed and published in English and French and both language versions are equally authoritative."

More specifically, Debates Translation translates statements and speeches delivered by members in the House, the daily Journal, the proceedings of the House ("Hansard"), committee reports, and other material for the Office of the Legislative Assembly.

Calendar Year 2008

Highlights

- In early February, the New Brunswick Translation Bureau invited staff to attend workshops offered by the federal Translation Bureau. Workshops were offered on English language difficulties and "buzzwords", principles and practice of revision into English, as well as language problems and translation issues for people translating and revising into English. Staff members very much appreciated this opportunity for professional development.
- From late April to late August, the office welcomed a co-op student in translation from Université de Moncton, who enjoyed her co-op term very much. The office had the opportunity to contribute to training a new generation in a profession experiencing a worldwide shortage of workers.
- The 2008-09 budget included a new position for a translator, and Sonia Wilson, who was recruited from a recently held competition, joined the staff on June 2, 2008, as a junior translator.
- In late October, Rebecca Colborne and Marion Macfarlane attended a workshop on usage myths and woes in English writing, facilitated by Frances Peck from the federal Translation Bureau and offered through the Quebec/Atlantic Canada Branch of the Editors' Association of Canada.
- There were 64 daily sittings in 2008. The period covers the end of the second session and the beginning of the third session of the 56th legislature. Since, for the first time, this report covers the calendar year instead of the fiscal year, no comparison can be made with figures from the previous year.
- During 2008, production reached more than 1.6 million words.
- During the year, more than 1 062 translation requests were processed, not including requests for prompt translation made by telephone or e-mail.
- During the year, platforms were constructed in two more Edgecombe House offices to solve the problem of uneven floors, bringing to six the total of offices with platforms. There are still four offices where similar work remains to be done as resources become available.

House

Objective: to translate the records and journals of Legislative Assembly proceedings, as well as motions introduced in the House.

Translation of Hansard accounted for more than 57% of the workload. Almost 26% of Hansard translation was into English.

Table 2 provides comparative statistics on the number of words for the past five sessions.

The translation of the daily Journal represented almost 6% of the workload; translation is usually completed shortly after the session ends. The Order Paper and notices of motion accounted for almost 12% of the workload; they are translated the same day.

Members of the Legislative Assembly

Objective: to translate, as resources allow, statements and speeches delivered in the House by members, including Cabinet ministers and opposition members.

Translation for Members of the Legislative Assembly accounted for almost 16.5% of the total workload.

During the 64 sitting days during the year under review, 377 requests for translation of speeches and statements were processed, representing 1 240 pages. These included the speech from the throne for the third session of the 56th legislature and the 2008-09 budget speech, as well as 260 statements and 115 speeches given in the House by ministers or private members. The average speech length was 7 pages. Translation for Cabinet ministers accounted for 94% of the workload. Approximately 95% of translation was into French.

During intersession, written translation services provided for both government and opposition members included correspondence and press releases. The Office of the Official Opposition was the largest client, accounting for 92% of the workload. The Office of Government Members accounted for 8% of the workload. Translation requests by Members of the Legislative Assembly usually receive same-day or next-day service, as resources allow.

Committees

Objective: to translate reports, agendas, and notices of meetings for standing and select committees of the Legislative Assembly.

Translation for committees represented more than 3.5% of the total workload.

Office of the Legislative Assembly

Objective: to translate material of a procedural and administrative nature for the Speaker's Office, the Clerk's Office, and the Legislative Library.

Translation for the Office of the Legislative Assembly represented more than 7% of the total workload.

Table 1 : Debates Translation Output, in words,

2008 Calendar Year

(rounded figures)

HOUSE	
Notices of Motions and Order Paper	196 000
Journal	98 000
Hansard[1]	939 000
MEMBERS	
Speeches and Statements	233 000
Correspondence and press releases	37 000
COMMITTEES	59 000
OFFICE OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY	83 000
TOTAL[2]	1 645 000

[1] Includes a carryover of about 904 000 words (16% of 2000-2001 Hansard, 21% of 2001-2002 Hansard, and Sitting 23 of 2007-2008 Hansard) from the previous year.

[2] Excludes a carryover of approximately 20.35 million words (79% of 2001-2002 Hansard, 100% of 2002-2003 Hansard, 100% of 2003-2004 Hansard, 100% of 2004-2005 Hansard, 100% of 2005-2006 Hansard, 100% of 2007 Hansard, 100% of 2007-2008 Hansard, and Sittings 1 to 16 of 2008-2009 Hansard) into the next year.

Table 2 : Comparative Statistics for Sessions

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2007	2007-2008
Days	62	58	54	79	64
Words	2 571 000*	2 377 000*	2 240 000*	4 121 000*	3 072 000*

* Estimate

Special Project

Special Project Officer — Valmond LeBlanc

2008

Background

When Debates Translation was established in 1977, its mandate was to translate House proceedings ("Hansard") before the next session. This differs from other legislatures in Canada, where proceedings are usually made available within 24 to 48 hours. A translation backlog of Hansard developed in the early nineties, and the Legislative Administration Committee approved in September 1997 a strategy to address the issue. This strategy had three components.

The first component was to seek outside funding to assist catch-up efforts. In 2007-08, no outside funding for translation outsourcing was received.

The second component was internal funding for outsourcing. In 2007-08, an amount of $66 500 was added to the Debates Translation budget for outsourcing, and funding was provided for an executive secretary position.

The third component was designation of a senior staff member as Special Project Officer, reporting to the Clerk of the Legislative Assembly, to focus full-time on reducing the translation backlog. Duties also included updating the *Directory of New Brunswick and National Organizations* and leadership in setting standards and quality control.

The special project has three objectives.

Objective 1: Maintain the Hansard translation workflow.

Results

- In 2007-08, Hansard translation demand was an estimated 3.44 million words, an increase of 28% over the 2.69 million words for the previous year.
- Hansard translation output totaled 0.96 million words, compared to 0.99 million words in the previous year, a drop of 3%.
- During the year in review, demand exceeded output by 2.48 million words. Over the past five fiscal years, demand has exceeded output by an average 1.36 million words per year.

Objective 2: Provide translation of daily sittings at an earlier date.

Results

- Online translation of Hansard dailies was made available on the Legislative Assembly network 11.25 years earlier than the published volumes.
- As of March 31, 2008, translation of dailies up to Day 4 (November 23, 2001) of the 2001-02 session was posted on the internal network of the Legislative Assembly.
- A total of 405 Hansard dailies in dual-column and PDF format are now available for the 1993 to 2001-02 sessions. These finalized, fully-translated dailies can be viewed, printed, and are fully searchable electronically.

Objective 3: Reduce the Hansard translation backlog to 12 months.

Results

- In 2007-08, the Hansard translation backlog rose by 2.48 million words, compared to 1.70 million words during the previous year, an increase of 46%.
- During the year in review, 78 new daily sittings occurred, while translation of 24 sitting days was completed, for a net backlog increase of 54 sitting days, compared to an increase of 39 sitting days in the previous year.
- As of March 31, 2008, Hansard translation was trailing by 76 months (or 400 dailies), compared to 71 months (or 346 dailies) at the end of the previous year.
- Over the last five fiscal years, backlog growth was 11.6%, compared to a 22.2% increase over the previous five-year period.

Quality Control

The *Directory of New Brunswick and National Organizations* was updated on a more or less monthly basis during the year. It serves as a repository of over 30 000 research findings that pertain mostly to national and provincial

organizations and programs. All entries are fully referenced, and some provide hyperlinks. The *Parliamentary Stylebook* was also updated.

Both the directory and the stylebook are available for consultation and download at

<http://www.gnb.ca/legis/publications/publications-e.asp>.

Conclusion

Translation of House proceedings is conducted in concert with the 9 other parliamentary translators at Debates Translation as well as 9 professionals in the private sector, in close cooperation with staff at the Hansard Office. Efforts will continue to offer a product that not only meets high-quality standards but that is also provided on a more timely basis for members and staff of the Legislative Assembly, government departments, and New Brunswickers.

Program for Members

The other components or branches of the Legislative Assembly Office are the Government Members' Office and the Office of the Official Opposition.

Each party grouping or caucus of elected Members is a branch of the Legislative Assembly Office. The Speaker has authority over the administration of each caucus office; however, for obvious reasons, these branches operate with considerable autonomy.

Both branches received financial, administrative and personnel services, as well as other support services from other branches of the Legislative Assembly Office under the direction of the Clerk.

Funding

Under the Program for Members, the Private Members of the Legislative Assembly are provided with furnished offices in the Legislative Complex in Fredericton.

Under the authority of subsection 29(5) of the *Legislative Assembly Act*, the Legislative Administration Committee approves annual funding for Private Members for secretarial, research and other assistance incidental to the performance of their duties. Members of each political party combine this funding to obtain and share research, secretarial and receptionist personnel.

Under subsections 29(1) and (3) of the Act, funding is approved annually for the leaders of registered political parties represented in the House (Leader of the Opposition and third party leaders) to be used for salaries of staff, salary and expenses of the leaders, and other expenses related to the operation of the respective Offices.

Research and Administrative Support

The staff of each office provides primary and secondary research support with respect to topics and issues of interest to the Members. The Office helps handle correspondence relating to Members' legislative and public duties and provides many other support functions.

Office of Government Members

The eight permanent staff of this office report to a Chief of Staff who is responsible for all communications, research, secretarial and receptionist duties required to support the elected Members of the Government Caucus.

Members and staff of this Office occupy the second and third floors of the Departmental Building (West Block).

Office of the Official Opposition

The staff of this office is comprised of 14 permanent positions and includes a Chief of Staff who is responsible for all communications, research, policy development, secretarial and receptionist duties in support of the elected Members of the Official Opposition Caucus.

The offices of the Members and staff of the Official Opposition are located in the Old Education Building and in the Jewett House.

Tributes

Jean Clarence Bourque, MD

A former MLA, Dr. Jean Clarence Bourque died in Edmundston, N.B. on September 11, 2008.

A Liberal, he was elected June 28, 1948 to represent the County of Madawaska. He retired at the dissolution of the Legislature in 1952.

He was born in Edmundston on March 28, 1923. He was educated at Sacred Heart University, in Bathurst; Université St. Joseph, B.A (1942); and at Laval University, M.D. (1946).

He resided in Saint Leonard, Madawaska County, where he established a medical practice. He completed post-graduate studies in psychiatry, obtaining his Specialist Certificate in Psychiatry from the Royal College of Physicians and Surgeons of Canada.

In 1958, he was appointed Director of the Mental Hygiene Clinic in Edmundston.

Harold Fanjoy

Premier Shawn Graham paid tribute to the memory of Harold Newton Fanjoy who died April 26, 2008:

Born in Saint John, Mr. Fanjoy studied accounting at the New Brunswick Institute of Technology. After succeeding in business, he became involved in politics, joining the Progressive Conservative Association and becoming a member of the board of directors of the Fundy-Royal Progressive Conservative Association.

Mr. Fanjoy was first elected to the Legislature in 1974. In fact, he served with my father in this Chamber for a number of years. As the MLA for Kings Centre, he would serve as Minister of Supply and Services and as Chairman of Treasury Board in the government of Premier Richard Hatfield before retiring in 1987. Harold Fanjoy was well known for his passion to serve the people in his community and was well respected by his colleagues, regardless of which side of the House they sat on. He will be missed by all who knew him and worked for him.

J. Robert Martin

J. Robert Martin passed away February 17, 2008. A Progressive Conservative, he was elected to the Legislature June 18, 1956. He sat one term and was defeated at the polls in 1960, 1961 and 1963.

He was born August 1, 1926 in Chatham, NB. and educated at St. Thomas College in Chatham, and at Dalhousie University Law School in Halifax, NS. He received his B.A. and B.C.L. degrees. He was admitted to New Brunswick Bar November 13, 1952, and began to practice in Chatham. He was director of the United Insurance Agencies Ltd.

He was a Chatham Town Councillor from 1961 to 1964, and was elected mayor in June 1967. He was a member of the local Board of Trade, and the local hospital board. He was a director of the Miramichi Exhibition Association.

Jean-Marc Michaud

Jean-Marc Michaud was born in Edmundston on October 4, 1923. He died August 26, 2008.

A Liberal Member, he was elected to represent Madawaska County in 1960 and served until 1963.

He was a graduate of Ottawa University (B.A.) and the University of New Brunswick (B.C.L.) He was a solicitor and the former president of Radio CJEM.

Kal Seaman, M.D.

Premier Graham paid tribute to the memory of Dr. Kal Seaman who died March 2, 2008:

Kal proudly served as MLA for Kings Centre under former Premier Frank McKenna. A sportsman and community leader throughout his life, Kal was a true gentleman who worked tirelessly for his patients, his constituents, and his community.

Kal first came to New Brunswick in 1953, as an orthopedic surgeon. He served as chief of orthopedic surgery for the Saint John region, and he was a founding member of both the New Brunswick and Atlantic Provinces orthopedic associations. He was recognized as a Fellow of the Royal College of Physicians and Surgeons of Canada. He retired from medical practice in 1985.

In 1987, Dr. Seaman was elected to represent the riding of Kings Centre, and he served in this House for one term. In 1994, his beloved wife, Trudi, was struck ill, and Dr. Seaman dedicated himself to the full-time task of caring for her at home. He became active as a passionate advocate for improved palliative home care services, and he advocated for better home care for the critically ill, at both the federal and provincial levels. Dr. Seaman was predeceased by his wife in 2007.

Publications

Debates Translation

Listing of Definitions in Legislation, 1993- / *Recueil de définitions législatives*, 1993-.

Sauvageau, Alain. *Parliamentary Translation Forms*, 1995- / *Formules pour la traduction parlementaire*, 1995-.

Hansard Office

April 1, 2006 to December 31, 2007*

Journal of Debates (Hansard). Fourth Session, 54th Legislature, 2001-02. Finalized daily sittings: 17, 55, 56, 59.

Journal of Debates (Hansard). Second Session, 55th Legislature, 2004-05. Finalized daily sittings: 2, 5, 12, 15, 19, 21 to 58, which completed finalization of all dailies of the session. Daily Sitting 58 included the five transcripts of the Standing Committee on Estimates.

Journal of Debates (Hansard). Third Session, 55th Legislature, 2005-06. Finalized Daily Sittings 1 and 2 as well as 4 to 54, which completed the finalization of all dailies of the session. Daily Sitting 54 included the nine transcripts of the Standing Committee on Estimates.

Journal of Debates (Hansard). First Session, 56th Legislature, 2007. All 79 dailies in unrevised (blues) format.**

Journal of Debates (Hansard). Second Session, 56th Legislature, 2007-08. Daily Sittings 3 and 8 in unrevised (blues) format.**

Written Questions and Answers. Five sessions, from the Third Session, 54th Legislature, 2000-01, to the Third Session, 55th Legislature, 2005-06.**

Console Notes. First Session, 56th Legislature, February 6, 2007 to July 6, 2007, 79 logs. Second Session, 56th Legislature, November 27, 2007, to December 20, 2007, 15 logs.**

Statistics, Committee of Supply and Standing Committee on Estimates. Second Session, 55th Legislature, 2004-05; Third Session, 55th Legislature, 2005-06; First Session, 56th Legislature, 2007; and Second Session, 56th Legislature, 2007-2008.**

Legislative Library

The Development of the New Brunswick Legislative Library, 1841-1991.

Elections in New Brunswick, 1784-1984.

Index to the Private Acts of New Brunswick, 1929-2006.***

Locating Maiden Speeches by Party, Member, or Constituency, 1834 / 35-1837, 1850-1861, 1882-2006.

NB Government Periodical Titles.

*New Brunswick Government Documents Annual Catalogue.****

New Brunswick Legislative Library Handbook, 1999.

Periodicals Contents (monthly).

Selected Accessions (quarterly).***

Office of the Clerk

*Legislative Activities 2006.****

Journals (Unrevised): Legislative Assembly: Province of New Brunswick, First Session, Fifty-Sixth Legislature (79 issues).***

Journals (Unrevised): Legislative Assembly Province of New Brunswick: Second Session, Fifty-Sixth Legislature (15 issues).*

*Biographies of Members: 56th Legislature: 2007: Legislative Assembly of New Brunswick.****

Order and Notice Paper, February 6, 2007, to July 6, 2007, 79 issues.***

Order and Notice Paper, November 27, 2007, to December 20, 2007, 15 issues.***

Seating Arrangement, First Session, 56th Legislature.

Seating Arrangement, Second Session, 56th Legislature.

*Status of Legislation Introduced during the First Session of the Fifty-sixth Legislative Assembly.****

*Status of Legislation Introduced during the Second Session of the Fifty-sixth Legislative Assembly.****

Quarterly Jurisdictional Reports, *Canadian Parliamentary Review*, 2007.

Special Project

LeBlanc, Valmond. *Directory of New Brunswick and National Organizations* [online in PDF, updated regularly]. 1979-, <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications-e.asp>.

————. *Parliamentary Stylebook* [online in PDF, updated regularly]. 2001-, <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications-e.asp>.

————. *Parliamentary Translation in New Brunswick: An Inside Look*. Conference given on November 1, 2003. <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications-e.asp>.

*Reporting changing to calendar year from fiscal year.
**Available on Legislative Assembly intranet.
***Internet: <http://www.gnb.ca/legis>.

Notes

2008

Activités législatives

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Activités législatives

2008

Nouveau-Brunswick

Établi pour l'hon. Roy Boudreau,
président de l'Assemblée législative
du Nouveau-Brunswick

En couverture : **Province Hall,** vers 1860-1870.

Source : Bibliothèque et Archives du Canada.

Le 29 novembre 2000, est dévoilée une plaque célébrant la désignation du Complexe de l'Assemblée législative comme lieu historique provincial.

Depuis 200 ans, les parlementaires provinciaux du Nouveau-Brunswick se réunissent à divers endroits.

Le premier groupe de députés du Nouveau-Brunswick se réunit le 3 janvier 1786 à l'auberge Mallard House, à Saint John. Le gouverneur Thomas Carleton insiste pour que Fredericton soit la capitale, surtout du fait qu'elle est moins exposée à des attaques venant des États-Unis.

À Fredericton, les députés se réunissent à Mansion House, résidence officielle du gouverneur, située à l'emplacement actuel de la Résidence du gouverneur, chemin Woodstock, puis à British American Coffee House, rue Queen (démoli en 1961 pour faire place au Playhouse), en attendant qu'une commission conçoive un édifice convenable pour loger l'Assemblée législative et le palais de justice.

Au début des années 1800, les députés siègent dans un nouveau bâtiment, connu sous le nom de Province Hall et sis à l'emplacement actuel de l'Assemblée législative. Construction de bois, il comprend une partie principale et deux ailes. La partie principale abrite l'Assemblée, le Conseil législatif et la Cour suprême. L'aile est loge les cabinets des juges ainsi que la bibliothèque de droit ; l'aile ouest, les salles de comités et le bureau du greffier. L'immeuble est décrit comme un bâtiment en bois spacieux mais d'allure quelconque. Un édifice plus grand et plus élégant est de plus en plus préconisé. Vers la fin des années 1870, le gouvernement lance un appel d'offres pour la conception d'un nouvel édifice. Par coïncidence, deux semaines après le choix du projet, en 1880, Province Hall est la proie des flammes et rasé.

Les bâtiments en pierre de part et d'autre de Province Hall ne sont pas détruits, et celui de gauche, désigné ancien édifice du ministère de l'Éducation et maintenant doté d'un étage supérieur, loge l'opposition officielle depuis plusieurs décennies.

Le bureau de l'arpenteur général (plus tard les bureaux du ministère des Terres de la Couronne) figure à l'extrême droite de la photo. L'Édifice ministériel est construit en 1888 à l'ancien emplacement du bureau de l'arpenteur général. Le Bureau des député(e)s du gouvernement, le Bureau du hansard et la Tribune de la presse parlementaire occupent cet édifice.

le 30 avril 2009

L'honorable Roy Boudeau
Président de l'Assemblée législative
Pièce 31, Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de présenter le 20e rapport annuel, *Activités législatives*, pour l'année terminée le 31 décembre 2008.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

La greffière,

Loredana Catalli-Sonier

Table des matières

Aperçu de l'année 7

Bureau de l'Assemblée législative 12

Énoncé de mission 12

Organigramme 12

Description des fonctions 12

Bureau du greffier 14

Services à la Chambre et aux comités et services de procédure 14

Activités des comités permanents et spéciaux 19

Statistiques comparatives sur la Chambre 23

Services des finances et des ressources humaines 24

Sommaire financier de l'Assemblée législative 27

Effectif de l'Assemblée législative 27

Services de protocole, de sécurité et d'accueil 28

Bibliothèque de l'Assemblée législative 31

Bureau du hansard 36

Traduction des débats 40

Projet spécial 43

Programme pour les parlementaires 44

Hommages 45

Publications 46

Notes 47

Aperçu de l'année

Loredana Catalli Sonier, greffière de l'Assemblée

L'année 2008 est une année occupée pour l'Assemblée législative et le personnel. Au cours de l'année civile, les délibérations de la deuxième session de la 56e législature reprennent et sont ajournés après une session printanière de 48 jours. La troisième session s'ouvre au cours de l'après-midi du 25 novembre et se poursuit pendant 16 jours avant le congé de Noël. Les comités parlementaires demeurent actifs pendant l'intersession en tenant des réunions dans l'édifice de l'Assemblée législative, à Fredericton, et un certain nombre d'audiences publiques dans la province.

Le Bureau de l'Assemblée législative est l'organe administratif de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Pendant l'année civile 2008, le personnel du Bureau de l'Assemblée législative continue de fournir des services de soutien professionnels et impartiaux à tous les parlementaires. Le personnel de chaque direction atteint ou dépasse l'objectif principal du bureau, lequel est d'aider les parlementaires élus à exécuter leurs tâches de législateurs. Le bureau veille à ce que les services de soutien nécessaires soient accessibles aux parlementaires lorsque la Chambre et les comités siègent et à ce que les activités et projets spéciaux soient exécutés efficacement. Le travail que chaque membre du personnel accomplit avec dévouement contribue nettement à maintenir à un niveau élevé les services assurés aux parlementaires pendant l'année.

La deuxième session de la 56e législature reprend le 13 février afin d'étudier une loi de retour au travail à l'intention des travailleurs en grève du SCFP. La grève, déclenchée le 10 janvier 2008, touche environ 500 concierges des collèges communautaires, agents des services correctionnels et intervenants en intégration communautaires. Plusieurs des collèges communautaires de la province ferment leurs portes en raison de la grève. À la reprise des travaux de la Chambre le 13 février, le ministre des Ressources humaines, l'hon. Wally Stiles, annonce qu'une entente de principe a été conclue avec la section locale 1251 du SCFP et que la direction du syndicat accepte d'en recommander la ratification à ses membres. La Chambre est alors ajournée au 11 mars.

À la reprise des délibérations de la Chambre le 11 mars 2008, de nombreuses mesures législatives d'initiative ministérielle sont étudiées. En outre, des projets de loi et des motions émanant de l'opposition sont étudiés conformément au Règlement révisé en vigueur depuis l'automne 2007. En application du Règlement révisé, les affaires émanant de l'opposition sont maintenant étudiées le jeudi jusqu'à 18 heures, après les affaires courantes.

Le mardi 18 mars, le ministre des Finances Victor Boudreau dépose le budget de 2008-2009. Le porte-parole en matière de finances et chef de l'opposition Jeannot Volpé donne la réponse officielle au budget le 20 mars. Les deux discours sont accessibles au site Web de l'Assemblée législative. L'étude des prévisions budgétaires en Comité des subsides est limitée à 80 heures, conformément au Règlement révisé.

La deuxième session est ajournée le 18 juin et officiellement prorogée le 25 novembre, après 64 jours de séances au total. Le gouvernement présente 66 projets de loi au cours de la session, et l'opposition officielle présente 16 projets de loi aux fins d'étude par la Chambre. De plus, quatre projets de loi d'intérêt privé sont présentés au cours de la session.

L'ouverture de la troisième session de la 56e législature a lieu le 25 novembre à 15 h. S.H. Herménégilde Chiasson, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, prononce le discours du trône, qui donne un aperçu du programme législatif du gouvernement pour la session.

Le 2 décembre, Carmel Robichaud, députée de Baie-de-Miramichi—Neguac, est nommée vice-présidente de la Chambre. Mme Robichaud était auparavant ministre des Services familiaux et communautaires et ministre responsable du Conseil consultatif sur la condition de la femme. Par la suite, elle a été ministre des Gouvernements locaux et ministre responsable des organismes communautaires sans but lucratif. À titre de vice-présidente, Mme Robichaud présidera les comités pléniers.

Le 9 décembre 2008, le ministre des Finances, l'hon. Victor Boudreau, présente le budget de capital de 2009-2010, qui se chiffre à 661,4 millions de dollars en tout. Le programme du reste de la session d'automne est consacré à l'étude du budget de capital, à diverses mesures législatives et à des résolutions émanant de députés. Le gouvernement présente 26 projets de loi au cours des 16 jours de séance. L'opposition officielle présente trois projets de loi aux fins d'étude par la Chambre. En outre, un projet de loi d'intérêt privé est présenté. La Chambre est ajournée le 19 décembre 2008.

La Commission d'examen de la rémunération parlementaire reçoit le mandat du Comité

d'administration de l'Assemblée législative en mars 2007 d'entreprendre un examen de l'indemnité parlementaire, des indemnités de fonction et des pensions à payer aux 55 députés de l'Assemblée législative.

Le 14 janvier 2008, le *Rapport de la Commission d'examen de la rémunération parlementaire 2007*, volumes I et II, préparé par l'hon. Patrick A.A. Ryan, c.r., juge de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick à la retraite et commissaire aux conflits d'intérêts, est déposé auprès du président de l'Assemblée législative.

Les recommandations contenues dans le rapport comprennent ce qui suit : conversion de l'indemnité de fonction non imposable à l'intention des parlementaires en rémunération imposable ; majoration de 3,93 % de la rémunération qui s'élèvera à 85 000 $ pour chaque parlementaire ; mécanisme prévoyant le versement d'une somme imposable non cotisable au régime de retraite pour chaque jour de participation aux travaux des comités ; mécanisme pour exiger la présentation de reçus pour le remboursement des frais liés aux comités ; limite du nombre d'années ouvrant droit à pension pouvant servir au calcul de l'indemnité de réinstallation, soit six années plutôt que huit sessions, et indemnité de réinstallation payable aux députés sortants, abstraction faite de leur droit à pension ; indemnité de 5 000 $ au plus au titre des frais d'orientation professionnelle et de perfectionnement, qui comprend de la formation pour les anciens parlementaires, sur présentation de reçus ; sanction pécuniaire pour défaut d'assister aux séances de l'Assemblée législative ; augmentation du traitement additionnel du premier ministre, qui passe à 79 000 $; lien entre les traitements additionnels des ministres, du président de la Chambre, du chef de l'opposition et d'autres fonctionnaires de la Chambre à un pourcentage du traitement du premier ministre ; droit de pension acquis après six années de service au lieu de huit sessions ; examen obligatoire de la rémunération parlementaire par un organisme indépendant à une fréquence régulière. Sauf pour le changement apporté à la période ouvrant droit à pension au titre des pensions des députés, les changements recommandés sont adoptés le 29 avril 2008 au moyen de modifications de la *Loi sur l'Assemblée législative* et de la *Loi sur le Conseil exécutif*.

Le 17 janvier 2008, l'hon. Roly MacIntyre, ministre de l'Approvisionnement et des Services, annonce sa décision de démissionner du Cabinet. M. MacIntyre, élu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1995, sert à titre de ministre de l'Enseignement supérieur et du Travail et, plus tard, à titre de ministre du Développement économique, du Tourisme et de la Culture. Réélu à l'Assemblée législative en 2003 et en 2006, M. MacIntyre est assermenté ministre de l'Approvisionnement et des Services et ministre responsable de la Société de développement régional le 3 octobre 2006. Il continuera de représenter les gens de sa circonscription à titre de député de Saint John-Est.

Lors de la reconvocation de la Chambre le 13 février, le premier ministre rend hommage aux huit personnes du Nouveau-Brunswick qui ont perdu la vie dans un tragique accident de la route survenu en janvier, qui impliquait l'équipe de basket-ball de la Bathurst High School. Au nom de l'opposition officielle, le leader parlementaire de l'opposition Paul Robichaud se joint au premier ministre à cet égard. La Chambre observe un moment de silence en l'honneur des « Boys in Red » : Javier Acevedo, 17 ans ; Codey Branch, 17 ans ; Nathan Cleland, 17 ans ; Justin Cormier, 17 ans ; Daniel Hains, 17 ans ; Nikki Kelly, 15 ans ; Nickolas Quinn, 16 ans ; Elizabeth Lord, 51 ans, enseignante de mathématiques et de musique très appréciée.

Les 29 et 30 avril, tandis que la crue des eaux menace d'inonder le complexe parlementaire, les parlementaires travaillent sans relâche pendant de longues heures afin d'achever les affaires législatives qui restent. Pendant que tout le contenu du sous-sol est chargé dans des fourgons de déménagement en cas d'un possible transfert prolongé de l'Assemblée législative, 23 projets de loi d'initiative parlementaire sont étudiés en Comité plénier. Avant l'ajournement le 30 avril, soit deux jours plus tôt que prévu, le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson donne la sanction royale à 27 projets de loi.

En 1973, la crue des eaux du fleuve Saint-Jean avait causé de très graves dommages à l'édifice principal de l'Assemblée législative, à l'ancien édifice du ministère de l'Éducation et à l'Édifice ministériel. D'autres bâtiments situés tout près qui font maintenant partie du complexe avaient aussi été gravement touchés.

Afin d'éviter que l'histoire se répète tandis que tout indique une situation similaire, le personnel de l'Assemblée législative se dote de plans en cas d'inondation pour tous les services de l'Assemblée. Le Comité d'administration de l'Assemblée législative applique en partie le plan de continuité des activités afin de protéger les biens situés dans le sous-sol de l'édifice principal de l'Assemblée législative. En conséquence, la cafétéria et le système de télédiffusion cessent leurs activités le 30 avril. Le

courant est coupé dans l'Édifice ministériel, l'ancien édifice du ministère de l'Éducation et l'Assemblée, y compris la bibliothèque de l'Assemblée législative. Tous les édifices, y compris celui des publications gouvernementales ainsi que les maisons Jewett et Edgecombe, sont évacués jusqu'à nouvel ordre. Le bureau du greffier déménage temporairement sur le campus de l'Université du Nouveau-Brunswick. Après l'assainissement des lieux et l'inspection des services publics, la majeure partie du personnel reprend le travail le 8 mai. Même si les bâtiments subissent peu de dommages, les pompes évacuant la plus grande partie des eaux en crue, les chambardements causés par le déplacement de tonnes de documents archivés, de livres, de matériel technique, de meubles et d'appareils provoquent pendant plusieurs semaines l'interruption du canal parlementaire (TV 70) ainsi que la fermeture de la cafétéria et des bureaux situés au sous-sol.

À la reprise des travaux de la Chambre le 13 mai 2008, le premier ministre remercie tous les gens du Nouveau-Brunswick qui ont dirigé l'intervention remarquable au cours de l'inondation : le ministère de la Sécurité publique, le ministère des Transports, le ministère de la Santé, l'Organisation des mesures d'urgence, les administrations locales, les autorités locales, les services de police et de pompier, la Croix-Rouge et les centaines de bénévoles qui se sont employés à assurer la sécurité des gens pendant la crue des eaux et qui poursuivent leur travail pendant la période de rétablissement. Le premier ministre déclare : « L'énergie, le dévouement et la détermination dont ont fait preuve les gens du Nouveau-Brunswick sont vraiment des sources d'inspiration. » La Chambre continue de siéger jusqu'au 18 juin 2008, date à laquelle elle est ajournée pour la période estivale.

Le 8 septembre, Keith Ashfield, député de New Maryland—Sunbury-Ouest, démissionne de son siège pour se présenter comme candidat conservateur dans la circonscription électorale fédérale de Fredericton. Élu pour la première fois à l'Assemblée législative à titre de député de New Maryland en 1999, il est nommé vice-président de la Chambre. Réélu en 2003, il sert à titre de ministre des Ressources naturelles. Il est aussi réélu en 2006. Après son élection à la Chambre des communes le 14 octobre 2008, M. Ashfield est nommé ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique) dans le Cabinet du premier ministre Stephen Harper.

Jack Carr, ancien expert-conseil en communications et employé du gouvernement, est élu lors d'une élection partielle tenue le 3 novembre pour combler le siège vacant de New Maryland—Sunbury-Ouest. Le nouveau député du côté de l'opposition officielle est assermenté le 19 novembre lors d'une cérémonie tenue à la Chambre. M. Carr est le frère jumeau du député conservateur d'Oromocto, Jody Carr.

Le 18 octobre 2008, David Alward, député de Woodstock, est choisi chef du Parti progressiste-conservateur et devient chef de l'opposition officielle, poste occupé auparavant par le député de Madawaska-les-Lacs, Jeannot Volpé. M. Alward, un ancien ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture, est élu pour la première fois en 1999 et est, par la suite, réélu aux élections provinciales de 2003 et de 2006.

Lors d'un remaniement ministériel le 12 novembre, trois nouveaux ministres sont assermentés : Rick Brewer devient ministre des Ressources humaines et ministre responsable des Affaires autochtones ; Brian Kenny, ex-vice-président de la Chambre, devient ministre d'État aux Aînés et ministre responsable du Secrétariat des organismes communautaires sans but lucratif ; Bernard LeBlanc devient ministre des Gouvernements locaux. Trois ministres assument de nouveaux portefeuilles : Wally Stiles, ex-ministre des Ressources humaines, devient ministre des Ressources naturelles ; Donald Arseneault, ex-ministre des Ressources naturelles, devient ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; Ed Doherty, ex-ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, devient ministre de l'Approvisionnement et des Services. Mary Schryer, ministre du Développement social, est aussi ministre responsable de l'habitation.

Les travaux de restauration de l'extérieur de l'édifice de l'Assemblée législative, divisés en cinq étapes, se poursuivent en 2008 dans les délais prévus. La troisième étape, soit la restauration historique de la maçonnerie et la nouvelle toiture en cuivre, comprend les parties inférieures des façades nord (maçonnerie), est et une partie de celle de l'ouest de l'édifice ainsi que la restauration de la sculpture Britannia qui orne l'édifice depuis plus de 125 ans. Les deuxième et troisième étapes sont exécutées par Jones' Masonry Ltd. de Harvey, au Nouveau-Brunswick, tandis que le nouveau toit en cuivre est fourni par Heather & Little Limited d'Ottawa, en Ontario. Un certain nombre de plafonds sont renforcés et restaurés dans l'ensemble de l'édifice, y compris ceux d'une pièce à l'extérieur de la Chambre principale que le gouvernement utilise comme antichambre. Les détails et des photographies des travaux de restauration suivent.

Antichambre du gouvernement

- Pendant les travaux de restauration réalisés au milieu des années 1980, un plafond décoratif peint à la fin du 19e siècle a été découvert dans une salle de comité adjacente à la Chambre. En 1987, un faux mur et un plafond suspendu ont été construits afin de protéger le mur et le plafond de plâtre originaux jusqu'à l'exécution des travaux de restauration. De nos jours, la pièce sert de principale antichambre du gouvernement.
- Il semble que la pièce ait été peinte somptueusement en 1895. Elle servait à l'origine de cabinet du président et, plus tard, de salle de comité. Le plafond de plâtre original avait été recouvert en 1903 d'un plafond de bois bouveté en raison de la détérioration du plâtre.

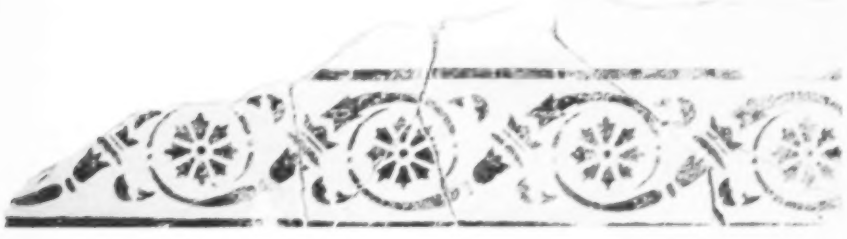

- Selon une analyse des éclats de peinture sur les murs et les plafonds de plâtre, de nombreuses couleurs de peinture avaient été utilisées. L'enlèvement des échantillons de peinture des murs de plâtre a révélé une frise qui aurait été appliquée vers 1910. Des échantillons de la décoration de plâtre marquée au pochoir, de couleur jaune pâle et cramoisi, ont été placés dans un cadre pour les sauvegarder.

Images fournies avec l'aimable autorisation de Communications Nouveau-Brunswick; photographe : Gérard Sivas.

- Des travaux de restauration d'une durée de quatre mois ont commencé à l'automne 2008. Les tons rouge foncé, gris-vert, argent et or sont remarquablement semblables à ceux de la Chambre de l'Assemblée législative. Les planchers de bois originaux ont été teintés, et les cadres de fenêtres et les volets ont été grenelés.
- Les restaurateurs ont laissé sur le plafond restauré une signature qui semble avoir été inscrite au crayon le 14 décembre 1903 par un certain Johnson McKenzie,* de Fredericton, qui est réputé être la personne qui a stabilisé le plafond de plâtre original de la pièce en 1903. Historic Plaster Conservation Services, de Port Hope, en Ontario, a exécuté les travaux de renforcement du plafond de plâtre selon la méthode employée dans la Chambre du Conseil (injection d'un polymère acrylique pour renforcer les plafonds de plâtre) et dans d'autres bâtiments historiques au Canada.

* *Selon des recherches préliminaires, Johnson McKenzie était un ouvrier qui demeurait au 18, rang Waterloo, en 1890. Il se qualifie de menuisier dans le recensement de 1901. En 1910, il habite au 117 de la rue St. John (en face de l'Édifice du Centenaire). En 1911, à titre d'agent recenseur, il signale les faits suivants : il est menuisier et constructeur de maisons ; il est d'origine écossaise ; il a exercé ses fonctions pendant 45 semaines en 1910 ; il travaille 54 heures par semaine ; en 1910, il a un revenu global de 540 $; il est titulaire d'une police d'assurance vie de 1 000 $; il est de confession anglicane. En 1926, toujours menuisier, il demeure au 659 de la rue Brunswick, en face de l'ancienne prison du comté de York, qui abrite maintenant Science East.*

Johnson McKenzie est mort le 16 mars 1938. Selon sa nécrologie, il est né à Port-Daniel-Centre, au Québec, fils de William et de Margaret (Bearisto) McKenzie ; il avait 22 ans lors de son arrivée à Fredericton. Il a été membre de la Fredericton Society of Saint Andrews, de la cathédrale Christ Church et du service des incendies de Fredericton pendant plus de 40 ans. Il était menuisier et, pendant un certain nombre d'années, superviseur des bâtiments gouvernementaux à Fredericton.

Bureau de l'Assemblée législative

Énoncé de mission

1. Aider l'Assemblée législative à encourager le respect pour l'institution et les privilèges de la démocratie parlementaire.
2. Fournir de l'aide et du soutien aux parlementaires, à leur personnel et au public.
3. Assurer des services impartiaux et confidentiels aux parlementaires.
4. Enregistrer les délibérations et tenir les archives de l'Asssemblée législative.
5. Assurer l'éducation du public ainsi que des services d'information pour le compte de l'Assemblée législative.
6. Assurer à certaines charges mandatées par la loi, qui relèvent de l'Assemblée législative, des ressources administratives, financières et humaines.

Organigramme

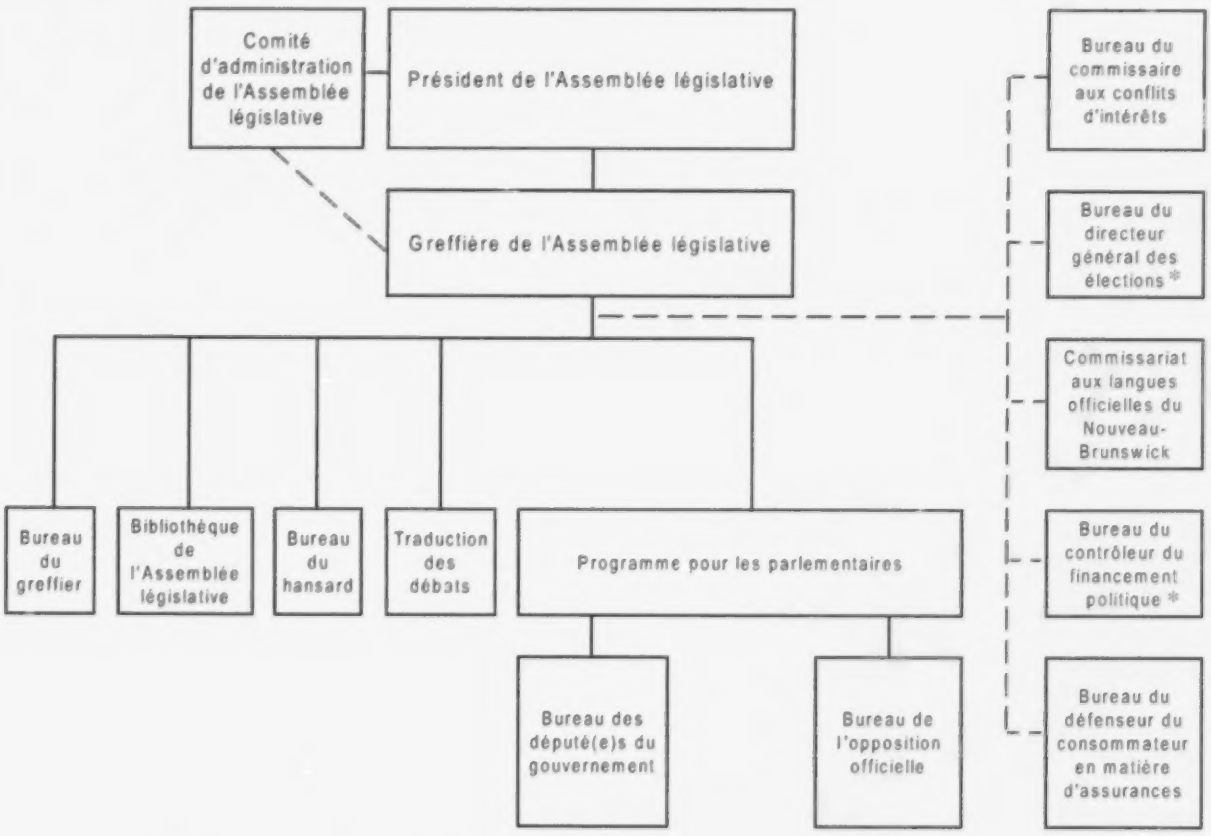
Comité d'administration de l'Assemblée législative
Président de l'Assemblée législative
Greffière de l'Assemblée législative
Bureau du greffier
Bibliothèque de l'Assemblée législative
Bureau du hansard
Traduction des débats
Programme pour les parlementaires
Bureau des député(e)s du gouvernement
Bureau de l'opposition officielle
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts
Bureau du directeur général des élections *
Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick
Bureau du contrôleur du financement politique *
Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances

* Le 1er avril 2008, le bureau du directeur général des élections et celui du contrôleur du financement politique ont été fusionés pour devenir Élections Nouveau-Brunswick.

Description des fonctions

1. *Greffière de l'Assemblée législative*
   - La greffière est la conseillère principale du président et des parlementaires en matière de procédure et elle fait fonction de secrétaire du Comité d'administration de l'Assemblée législative. Nommée sur résolution de la Chambre, la greffière assume une vaste gamme de fonctions liées à l'administration et à la procédure relativement aux travaux de la Chambre et de ses comités. La greffière de l'Assemblée législative est l'adjointe administrative principale du président de la Chambre, et ses responsabilités et pouvoirs sont semblables à ceux d'un ou d'une sous-ministre.

2. *Bureau du greffier*
   - Prépare le Journal et le Feuilleton et tient les archives officielles permanentes de l'Assemblée législative.
   - Conseille et aide la présidence et les membres des comités de l'Assemblée législative en matière de procédure.
   - Fournit des services d'éducation et d'information publiques aux parlementaires, au gouvernement et au secteur privé.
   - Assure le soutien administratif de l'Assemblée législative.
   - Assure à l'Assemblée législative les services de gestion des ressources financières et humaines.
   - Assure des services de soutien en matière d'administration, de finances et de ressources humaines au bureau du commissaire aux conflits d'intérêts, au commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, à Élections Nouveau-Brunswick et au bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances.

3. *Bibliothèque de l'Assemblée législative*
   - Assure aux parlementaires des services d'information et de référence.

4. *Bureau du hansard*
   - Enregistre et transcrit les travaux de la Chambre (hansard) pour les parlementaires et pour publication : enregistre et transcrit les travaux des comités parlementaires pour les parlementaires.

5. *Traduction des débats*
   - Traduit les travaux de la Chambre (hansard) et le Journal pour les parlementaires et pour publication : traduit des discours et déclarations pour les parlementaires, des rapports pour les comités parlementaires et des documents procéduraux et administratifs pour le Bureau de l'Assemblée législative.

6. *Sergent d'armes*
   - Assure les services de sécurité à l'Assemblée législative.
   - Assure les services de pages et de messagers à l'Assemblée.
   - Assure les services d'information touristique au public.
   - Assure les services d'entretien et de concierges.

7. *Programme pour les parlementaires*
   - Assure un soutien financier et administratif aux simples députés.

Bureau du greffier

Donald J. Forestell, greffier adjoint et greffier principal aux comités

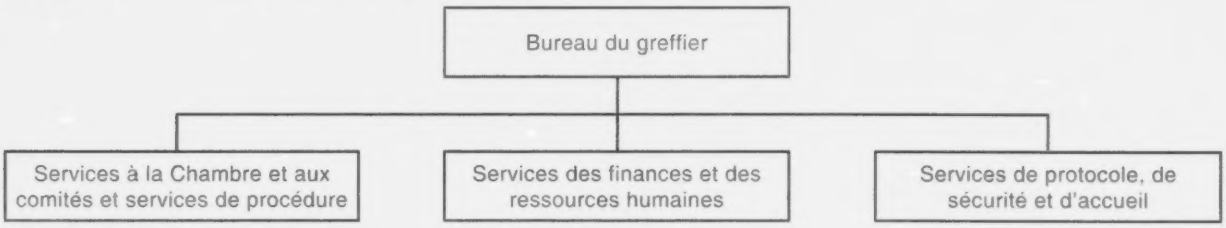
Bureau du greffier
Services à la Chambre et aux comités et services de procédure
Services des finances et des ressources humaines
Services de protocole, de sécurité et d'accueil

Services à la Chambre et aux comités et services de procédure

Séances et activités de la Chambre

En 2008, l'Assemblée législative et ses comités sollicitent fortement les services de toutes les directions du bureau du greffier. La Chambre siège 64 jours au cours de l'année civile, tandis que les comités parlementaires tiennent 76 réunions au total.

La deuxième session de la 56e législature, ajournée le 20 décembre 2007, reprend le 13 février pour un jour aux fins de l'étude d'une loi de retour au travail. La Chambre reprend ses travaux le 11 mars et les poursuit jusqu'au 18 juin. La deuxième session est officiellement prorogée le matin du 25 novembre, après 64 jours de séance en tout. La deuxième session dure moins longtemps que la session précédente, d'une durée de 79 jours, en partie grâce aux modifications apportées au Règlement, qui limitent à 80 heures le temps consacré à l'étude des prévisions budgétaires en Comité des subsides. À titre de comparaison, la Chambre s'est réunie en Comité des subsides pendant 156 heures au cours de la première session.

Le discours du trône ouvre la troisième session l'après-midi du 25 novembre 2008. La session se poursuit jusqu'au 19 décembre, lorsque la Chambre s'ajourne jusqu'au printemps.

Services de procédure

Au cours de l'année, les greffiers parlementaires se réunissent régulièrement avec le président de l'Assemblée et les autres présidents de séance et font un survol du Règlement, des précédents et de la procédure de la Chambre. Le personnel assigné à la procédure prodigue des conseils au besoin, rédige des décisions et prépare de la documentation relative à la procédure. En outre, les greffiers rencontrent les personnes récemment nommées à la présidence d'un comité et celles qui sont déjà en fonction à ce titre afin de donner des conseils au sujet de la procédure liée aux comités, d'organiser des réunions et des audiences publiques et de préparer de la documentation et des rapports à la Chambre. Une séance d'orientation est offerte au député élu à l'élection partielle du 3 novembre ainsi qu'à la vice-présidente de la Chambre récemment nommée.

Les greffiers parlementaires continuent de participer aux colloques sur les rouages et le fonctionnement du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les membres du personnel assignés à la procédure participent chaque année aux colloques et font des exposés détaillés aux fonctionnaires sur le rôle du pouvoir législatif ainsi que sur le fonctionnement de l'Assemblée et le rôle des députés.

En 2008, les greffiers parlementaires répondent à plus de 50 demandes de renseignements affichées sur le réseau électronique de l'Association des greffiers parlementaires du Canada (AGP), organisation composée des greffiers parlementaires des assemblées législatives provinciales et territoriales au Canada, du Sénat et de la Chambre des communes. L'association entretient un réseau électronique où les greffiers parlementaires de divers endroits, ainsi que du Royaume-Uni et de l'Australie, peuvent afficher une question de procédure ou d'autres demandes de renseignements relativement au fonctionnement ou aux activités de la Chambre ou des comités. Le réseau de l'AGP est un outil précieux qui permet au personnel assigné à la procédure de consulter rapidement d'autres autorités sur des questions qui peuvent être soulevées à la Chambre ou au cours de l'administration courante de l'Assemblée. Les questions affichées en 2008 portent sur divers sujets tels que les motions portant attribution de temps et les délais applicables au débat, les dispositions quant au quorum, les régimes de retraite des parlementaires, l'utilisation des appareils BlackBerry à la Chambre, les limites applicables aux manifestations dans la cité parlementaire, la procédure de retrait d'un projet de loi, l'écologisation de la Chambre, l'exécution des mandats de recherche, l'accès Internet aux réseaux sociaux comme Facebook et la procédure de dépôt des rapports des brefs d'élection et des rapports.

Comités

Les comités parlementaires ont un calendrier chargé pendant l'ajournement de la Chambre. Le 25 janvier 2008, le Comité spécial de l'apprentissage continu tient sa première réunion et élit Joan M^cAlpine-Stiles à la présidence. Le comité est chargé d'examiner tous les aspects du système d'éducation au Nouveau-Brunswick, de faire enquête et de faire rapport à la Chambre à cet égard. Le comité a comme première mission de faire enquête et rapport sur l'état de l'alphabétisation et de la littératie au Nouveau-Brunswick et de formuler des recommandations sur l'amélioration de l'alphabétisation et de la littératie dans la province, afin que tous les gens du Nouveau-Brunswick aient les compétences nécessaires pour s'intégrer pleinement à l'économie et à la société du Nouveau-Brunswick.

Le Comité spécial du mieux-être, présidé par Chris Collins, tient des audiences publiques dans l'ensemble de la province en janvier et février 2008. Le comité consulte les gens du Nouveau-Brunswick sur l'importance d'adopter et de maintenir des modes de vie sains et de faire participer les parties prenantes à des discussions sur le mieux-être et sa relation avec d'autres champs d'action politique. De plus, le comité tient une série de séances de mobilisation communautaire à Bathurst et à Boiestown. Le comité rend son rapport final public le 11 juillet 2008.

Le Comité spécial de l'examen de la fiscalité, présidé par Roly MacIntyre, mène des audiences publiques dans la province sur les questions soulevées par le document intitulé *Document de travail sur le régime fiscal du Nouveau-Brunswick*, déposé à la Chambre par le ministre des Finances. Le document de travail présente plusieurs options en vue de restructurer le régime fiscal de la province. Le comité entend 97 exposés au cours des huit jours d'audiences publiques tenues en juin et juillet. Il reçoit aussi 172 mémoires. Le comité dépose son rapport final à l'Assemblée législative le 12 décembre.

Le Comité permanent de modification des lois, présidé par l'hon. Thomas J. Burke, c.r., tient plusieurs réunions en 2008 afin d'étudier divers projets de loi. Le projet de loi 60, *Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles*, présenté par Margaret-Ann Blaney, a pour objet d'intégrer à la *Loi sur les relations industrielles* des dispositions relatives à l'employeur unique. Le projet de loi 82, *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, présenté par l'hon. Jack Keir, ministre de l'Approvisionnement et des Services, vise à améliorer et à moderniser les mesures législatives sur le droit à l'information et la protection des renseignements personnels en vigueur dans la province. Le comité étudie aussi un document de travail intitulé *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels sur la santé*, qui vise à exposer les fondements des nouvelles mesures législatives portant sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels sur la santé dans la province.

Les deux principaux comités permanents demeurent très actifs pendant l'ajournement de la Chambre. Le Comité permanent des comptes publics, présidé par John Betts, se réunit pendant plusieurs semaines pour examiner les activités et les dépenses des divers ministères. Le Comité permanent des corporations de la Couronne, présidé par Rick Miles, se réunit pour examiner les rapports annuels et les états financiers d'un grand nombre de corporations de la Couronne, d'organismes et de commissions.

Colloque législatif pour élèves

Le personnel du bureau du greffier organise le 19^e colloque législatif annuel pour élèves, qui a lieu à l'Assemblée législative du 25 au 27 avril 2008. Le colloque réunit 55 élèves représentant les écoles secondaires de la province, tant francophones qu'anglophones. Le colloque est un programme apolitique qui a pour but de faire comprendre en profondeur les fonctions et les rouages de l'appareil gouvernemental, d'encourager la tenue de Parlements jeunesse dans les écoles secondaires, de favoriser des relations positives entre les élèves anglophones et francophones du Nouveau-Brunswick et de former des Canadiennes et des Canadiens renseignés et conscients de leurs responsabilités. Les critères de sélection des participants et participantes sont l'aptitude au leadership, de bons résultats scolaires, le sens des responsabilités, un intérêt pour les affaires communautaires et l'actualité ainsi que la volonté de partager leur expérience. Les élèves sont recommandés par les directions d'écoles, le personnel d'orientation et le personnel enseignant.

Le président Roy Boudreau accueille les élèves à l'Assemblée législative. Pendant la fin de semaine, les élèves participent à diverses conférences portant sur les pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif du gouvernement. Ils reçoivent de l'information de première main de la part des conférenciers suivants : Shawn Graham, premier ministre ; Jeannot Volpé, chef de l'opposition ; Thomas J. Burke, c.r., ministre de la Justice et procureur général ; l'hon. Michael McKee, juge de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick ; Vicky Deschênes, agente de communications du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Les élèves participent à de nombreux ateliers dirigés par les greffiers parlementaires en guise de préparation au point culminant de la fin de semaine, la tenue d'un Parlement jeunesse dans la Chambre historique de l'Assemblée. Les élèves occupent le siège normalement réservé à leur parlementaire respectif et disposent du système d'interprétation simultanée de l'Assemblée. Le président de l'Assemblée législative préside le Parlement jeunesse au cours duquel les élèves mettent en pratique les renseignements obtenus pendant les ateliers en tenant la période des questions orales et en faisant des déclarations de députés. Les élèves tiennent aussi des débats et des votes sur de multiples motions et mesures législatives qu'ils ont rédigées eux-mêmes et qui portent sur des questions qui les préoccupent.

Projets de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire

En 2008, les greffiers parlementaires aident au traitement de nombreux projets de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire en vue de leur dépôt à la Chambre. Ces projets de loi se rapportent à la politique publique et sont déposés par un simple député (par opposition aux projets de loi d'initiative ministérielle, qui sont des projets de loi d'intérêt public déposés par un ministre de la Couronne). Un total de sept projets de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire sont déposés par l'opposition officielle pendant la deuxième session. En outre, trois projets de loi du genre sont déposés par l'opposition au cours de la troisième session, avant le congé de Noël.

Projets de loi d'intérêt privé

Le bureau du greffier traite quatre demandes de dépôt de projets de loi d'intérêt privé au cours de l'année civile 2008. Ceux-ci se rapportent à des questions locales ou privées ou sont à l'avantage ou dans l'intérêt particuliers d'une personne, d'une corporation ou d'une municipalité. Les greffiers parlementaires examinent les demandes de dépôt de projets de loi d'intérêt privé pour assurer le respect des exigences de publication et autres conditions formulées dans le Règlement. Trois projets de loi d'intérêt privé sont déposés au cours de la deuxième session de la 56e législature et obtiennent la sanction royale le 18 juin 2008. Un projet de loi d'intérêt privé déposé au cours de la troisième session, avant le congé de Noël, est renvoyé au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Libre accès sur le Web aux archives audio et vidéo de la période des questions

Il s'agit de la première session pendant laquelle l'Assemblée est en mesure de donner libre accès sur le Web, le jour même ou le lendemain, aux archives audio et vidéo de la période des questions. Depuis la rentrée parlementaire en novembre 2008, comme c'est le cas pour la transmission en continu sur le Web des délibérations parlementaires et des activités spéciales comme les discours du trône et du budget, les signaux audio de la période des questions sont diffusés simultanément dans trois formats : la langue d'origine, la version interprétée vers l'anglais et la version interprétée vers le français. En outre, les signaux vidéo des questions orales sont interrogeables dans les deux langues officielles, par session, nom de l'intervenant, sujet clé et langue parlée.

Le nouveau service est le fruit d'une collaboration entre le bureau du greffier et Communications Nouveau-Brunswick dans le cadre des efforts pour donner au public accès dans un délai raisonnable aux délibérations parlementaires. Il constitue un progrès vers l'amélioration de l'accès public et de la transparence des activités parlementaires.

Les délibérations parlementaires continuent d'être diffusées sur le site Web de l'Assemblée, <www.gnb.ca/legis>. Le contenu multimédia sur le Web s'est élargi pour inclure des séquences archivées d'importantes délibérations à la Chambre ainsi que de diverses activités telles que l'assermentation de nouveaux parlementaires et l'élection à la présidence.

Télévision

Le service de télévision de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick continue d'assurer la diffusion intégrale des délibérations parlementaires, et ce, depuis mars 2006. Les installations de production du service sont situées dans l'édifice de l'Assemblée. Le signal du service est diffusé sur le canal analogique 70 de Rogers Cable et est aussi accessible sur une copie numérique du canal. En plus d'assurer la diffusion des délibérations de la Chambre, le canal a pour objets d'informer les gens du Nouveau-Brunswick des faits nouveaux à l'Assemblée législative de leur province, d'accroître la sensibilisation du public à l'historique et au fonctionnement de l'Assemblée législative et de renforcer la communication entre la population et ses élus ainsi que la compréhension de part et d'autre. En plus de diffuser les délibérations en direct, le canal parlementaire diffuse à tour de rôle des séquences sur les sujets suivants : les premiers ministres du Nouveau-Brunswick depuis la confédération ; les

présidents de l'Assemblée législative : la procédure du jour du budget : les comités parlementaires et les audiences publiques : des renseignements sur l'inondation du fleuve Saint-Jean et son incidence sur les édifices parlementaires.

Technologie de l'information

La Section de la technologie de l'information, sous la direction de Bruce Mather, continue de répondre aux besoins des parlementaires et du personnel relativement aux ordinateurs ainsi qu'aux téléphones intelligents et poursuit les mises à niveau technologiques à la cité parlementaire. Le commissariat aux langues officielles et le bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances sont transférés au nouveau réseau étendu de GNB. L'Assemblée sera transférée au nouveau réseau étendu d'ici un an, et la version 4.5 du logiciel ePO sera installée. En outre, la plateforme Network Access Protection (NAP) est en voie de mise en oeuvre. La Section de la technologie de l'information amorce le passage de serveurs format tour à des serveurs montés sur bâti en achetant un serveur HP KL360, dont se servira le personnel de sécurité pour son logiciel PPM (notification d'incidents). Le remplacement d'autres serveurs est en cours, et l'achat d'un autochargeur de bandes de sauvegarde est prévu.

Un concours a lieu au printemps pour doter le nouveau poste d'analyste en assistance technique. Le candidat retenu est Jeff Quinn, qui avait travaillé dans le secteur de la TI du ministère provincial des Ressources naturelles. M. Quinn entre en fonction à l'Assemblée en mars. Ses principales responsabilités comprennent l'assistance technique courante, y compris le dépannage en cas de problèmes liés au matériel, aux logiciels et aux imprimantes, le réglage et l'entretien des BlackBerry et la réseautique. M. Quinn s'occupe aussi du réglage des nouveaux ordinateurs et des nouvelles imprimantes dans la cité parlementaire. La Section de la TI utilise maintenant le logiciel Norton Ghost pour créer une image du disque dur de tous les appareils, ce qui fait gagner du temps et réduit les erreurs de réglage. M. Quinn fait aussi du paramétrage, y compris la création, la modification et la suppression de comptes de courrier électronique Active Directory et Exchange, la configuration des logiciels ePO et WSUS et la surveillance du serveur. Depuis l'ajout d'un nouveau membre du personnel, la Section de la TI s'occupe davantage des systèmes de sonorisation et de télédiffusion. M. Quinn s'est familiarisé avec le fonctionnement des systèmes et participe activement à régler les pannes de commutateur et de caméra.

Journaux et publications

En 2008, la recherchiste et greffière aux Journaux compile les 65 fascicules du Journal non révisé des séances du printemps et de prorogation de la deuxième session de la 56e législature (du 13 février au 25 novembre 2008, soit 49 fascicules) ainsi que de l'ouverture et de la séance d'automne de la troisième session de la 56e législature (du 25 novembre au 19 décembre 2008, soit 16 fascicules). Les Journaux de la Chambre constituent le compte rendu officiel des questions étudiées et des décisions prises par la Chambre. Les fascicules du Journal non révisé sont affichés en ligne dès qu'ils sont prêts dans les deux langues officielles. À la clôture de la session, les fascicules du Journal non révisé sont mis au point, indexés et envoyés au service de traduction. La publication du recueil d'archives officiel des votes et des délibérations satisfait à la norme *American National Standard for Information Sciences—Permanence of Paper for Printed Library Materials* (ANSI Z39.48-1984).

Le recueil relié 2005-2006 des *Journaux de l'Assemblée législative*, qui porte sur la troisième session de la 55e législature, est indexé, mis au point, mis en appel d'offres et publié.

Le document *État des projets de loi* est mis à jour quotidiennement pendant la session et indique l'état d'avancement de chaque projet de loi déposé à la Chambre. Le personnel du bureau du greffier suit le passage des projets de loi à la première lecture par les diverses étapes à la Chambre et indique la date de leur adoption ou précise s'ils sont renvoyés à un comité parlementaire, reçoivent la sanction royale ou restent au Feuilleton. Le texte des projets de loi à la première lecture peut être consulté sur Internet sous les formats PDF et HTML. Le 30 mars 2004, la version PDF des projets de loi à la première lecture devient la version officielle. Plus de 80 projets de loi sont présentés au cours de l'année civile 2008.

Au cours de l'année civile, l'Assemblée élargit ses archives en ligne des délibérations. Les séquences suivantes sont archivées sur le site Web : le discours du trône 2008-2009 et l'adresse en réponse ; le discours de clôture du débat sur le budget, prononcé par le premier ministre ; la cérémonie d'assermentation d'un nouveau député ; le discours du trône du 25 novembre et l'adresse en réponse ; le discours de clôture du débat sur le discours du trône, prononcé par le premier ministre.

Les renseignements biographiques sur les parlementaires et les photos de ceux-ci sont mis à jour tout au long de

l'année. Des exemplaires de la publication intitulée *Répertoire biographique des parlementaires : 56e législature, 2007* sont envoyées aux écoles de la province. Les mises à jour du plan d'attribution des sièges, tant en ligne que publié, tiennent compte des changements apportés au Conseil exécutif et au cabinet fantôme. Le calendrier de l'Assemblée est mis à jour pour tenir compte des jours de séance et des activités spéciales. Le Feuilleton continue d'être affiché en ligne. La liste des membres de comités est modifiée au besoin, des rapports sont affichés et certains comités chargés de tenir des audiences publiques fournissent un site Web où figurent des renseignements pertinents au public et une adresse URL qui permet de recevoir des mémoires en ligne.

Divers éléments visuels liés à l'ouverture de la Chambre, aux invitations, au plan d'attribution des sièges et aux conférences sont élaborés. Afin d'élargir l'accessibilité aux images d'archives, des photos numériques d'un certain nombre d'anciens parlementaires de la 53e législature sont fournies aux Archives provinciales du Nouveau-Brunswick et à la bibliothèque de l'Assemblée.

Le personnel du bureau du greffier prépare aussi le *Feuilleton et Avis*, qui est placé sur le pupitre de chaque parlementaire et qui peut être consulté en ligne. Le *Feuilleton et Avis* énumère tous les projets de loi et toutes les motions dont la Chambre est saisie et donne, chaque jour de séance, un survol des affaires courantes à la Chambre.

En outre, le personnel prépare, compose et publie *Activités législatives 2007*, le 19e rapport annuel de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, pour l'année terminée le 31 décembre 2007. Le personnel du bureau du greffier prépare aussi les motions de forme visant le déroulement des travaux de la Chambre, le plan officiel de l'attribution des sièges, le *Guide des parlementaires* ainsi que diverses autres formes de procédure et divers autres documents de la Chambre.

Relations interparlementaires

En plus des fonctions habituelles, le personnel du bureau du greffier prépare les itinéraires et coordonne les sujets des séances de travail pour les parlementaires qui assistent à la Conférence annuelle des présidents d'assemblée, au Conseil régional canadien de l'Association des parlementaires du Commonwealth (APC), à la Conférence parlementaire des provinces de l'Atlantique, à la Conférence régionale de l'APC, au colloque régional canadien de l'APC, à la Eastern Regional Conference du Council of State Governments, à des conférences de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, à la conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth et à la conférence du Conseil canadien des comités des comptes publics.

Le personnel du bureau du greffier continue aussi de participer au programme de recrutement de pages de la Chambre des communes. Les entrevues pour le programme de pages se déroulent dans les capitales fédérale, provinciales et territoriales entre la mi-février et la fin mars. Des membres du personnel de l'Assemblée législative passent en entrevue à Fredericton les étudiantsdu Nouveau-Brunswick qui ont postulé un emploi de page à la Chambre des communes pour l'année universitaire suivante. Le personnel fait ensuite des recommandations aux responsables de la Chambre des communes.

Les greffiers parlementaires, en collaboration avec la recherchiste et greffière aux Journaux, préparent des rapports trimestriels pour la *Revue parlementaire canadienne*. La revue a été fondée en 1978 afin de renseigner les législateurs canadiens sur les activités des directions fédérale, provinciales et territoriales de la région canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth et de promouvoir l'étude des institutions parlementaires canadiennes et l'intérêt à cet égard. Le bureau du greffier veille à ce qu'un résumé des activités parlementaires au Nouveau-Brunswick soit inclus dans chaque numéro, sous la rubrique « Rapports législatifs ». La greffière de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick est actuellement présidente du comité de rédaction de la *Revue parlementaire canadienne*.

Les greffiers parlementaires assistent à l'atelier de perfectionnement professionnel de l'Association des greffiers parlementaires du Canada. L'atelier a lieu à Winnipeg, au Manitoba, du 18 au 22 août. Des personnes de toutes les assemblées législatives au Canada ainsi que du Parlement du Canada, du Parlement du Royaume-Uni, du Parlement de l'Écosse, des assemblées du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord et des parlements de l'Australie participent à l'atelier. Les séances portent sur les sujets suivants : les assemblées législatives et les tribunaux — l'ampleur du privilège parlementaire ; les comités parlementaires dans un parlement minoritaire ; la définition d'une convention parlementaire ; des questions liées aux indemnités parlementaires.

Activités des comités permanents et spéciaux

Shayne Davies, greffier adjoint et greffier aux comités

I Introduction

Les comités parlementaires existent au Nouveau-Brunswick depuis que la première Assemblée législative s'est réunie en 1786. Les parlementaires ont compris très tôt la nécessité de confier une part de leur travail à des comités composés de certains d'entre eux. Le rôle et l'importance des comités se sont énormément accentués depuis, surtout au cours des 35 dernières années. Un tel fait est largement attribuable à la quantité accrue des travaux dont l'Assemblée législative est saisie et dont la complexité a rendu nécessaire leur délégation à des comités. Il est également attribuable à la compétence et à l'expérience des personnes élues aux charges publiques, qui cherchent à jouer un rôle plus valorisant dans le processus législatif afin de mieux mettre à profit leurs compétences et talents variés.

Les comités parlementaires sont un prolongement de la Chambre, et leur composition est généralement proportionnelle à celle de la députation. Les comités délibèrent souvent de manière plus souple et coopérative que la Chambre et ils offrent un cadre plus propice à la réflexion collective et à la coopération. De fait, les rapports présentés à la Chambre sont souvent unanimes et formulent des recommandations constructives qui ont reçu l'appui de tous les partis. Les comités peuvent mener à bien des travaux que l'Assemblée plénière trouverait difficiles, voire impossibles, à exécuter. Ils peuvent consulter la population et entendre les opinions et suggestions des gens ordinaires sur des affaires importantes. En outre, les comités peuvent se déplacer au besoin, ce qui permet aux parlementaires de recevoir l'avis de gens de toutes les régions de la province.

La première session du 56e législature est entamée le 6 février 2007, et, le 9 février, neuf comités permanents sont constitués, conformément au Règlement. Le Comité permanent de l'éducation et le Comité permanent des soins de santé ne sont pas constitués. Il faut signaler que, par la suspension de l'application du Règlement, la Chambre convient d'augmenter de 1 le nombre de parlementaires du côté de l'opposition qui sont nommés au Comité d'administration de l'Assemblée législative. Ainsi, l'opposition a trois parlementaires au comité, comparativement à sept parlementaires du côté du gouvernement. Le 5 juillet, avant que la Chambre soit prorogée, deux nouveaux comités spéciaux sont constitués, soit le Comité spécial de l'apprentissage continu et le Comité spécial du mieux-être.

La majorité des comités permanents sont actifs pendant 2007, et, en tout, ils tiennent 57 réunions au cours de l'année. En particulier, le Comité permanent des comptes publics et le Comité permanent des corporations de la Couronne sont occupés à examiner les rapports annuels, les comptes publics et d'autres questions qui leur sont renvoyées.

Le tableau suivant énumère les divers comités et indique le nombre de jours de séance de chacun en 2007 :

COMITÉ	Nbre DE RÉUNIONS
Administration de l'Assemblée législative	12
Apprentissage continu	0
Comptes publics	15
Corporations de la Couronne	12
Hauts fonctionnaires de l'Assemblée	1
Mieux-être	2
Modification des lois	6
Prévisions budgétaires	1
Privilèges	1
Procédure	3
Projets de loi d'intérêt privé	4
TOTAL	**57**

II Comités permanents

Comité d'administration de l'Assemblée législative

Le Comité d'administration de l'Assemblée législative est dirigé par le président de la Chambre. Conformément au paragraphe 104(2) du Règlement, le comité est chargé de l'administration et du fonctionnement des édifices et des terrains de l'Assemblée législative ainsi que des autres terrains, bâtiments et installations se rattachant à l'Assemblée législative et, en général, de toute autre question afférente à l'Assemblée législative et aux parlementaires.

En application des dispositions de la Loi sur l'Assemblée législative, le comité examine et approuve le budget de l'Assemblée législative, y compris les budgets des bureaux de caucus, détermine et réglemente le traitement et autres modalités d'emploi des fonctionnaires et des employés du Bureau de l'Assemblée législative, fixe les allocations pour dépenses liées aux tâches additionnelles des parlementaires et aux réunions des comités, établit les règles et les directives quant aux allocations, aux remboursements et autres paiements versés aux parlementaires, donne des directives quant aux allocations

des caucus et établit la politique financière visant l'administration de l'Assemblée législative.

Le comité étudie aussi toute question nécessaire à la gestion et au fonctionnement efficaces et efficients de l'Assemblée législative.

En 2007, le comité tient 12 réunions aux dates suivantes : les 15, 22, 27 février, les 1er et 23 mars, le 26 avril, le 29 mai, les 13 et 29 juin, le 25 octobre et les 6 et 19 décembre. Parmi les questions que le comité étudie, on retrouve ce qui suit : développement de l'utilisation d'ordinateurs portables à la Chambre ; rémunération des parlementaires, y compris l'allocation de bureau de circonscription ; initiatives de sécurité ; travaux de restauration de l'édifice ; fusion du bureau du directeur général des élections et du bureau du contrôleur du financement politique ; nomination d'un nouveau directeur général des élections et d'une nouvelle directrice adjointe des élections ; budgets du Bureau de l'Assemblée législative et des bureaux des hauts fonctionnaires mandatés par la loi ; formation linguistique pour les parlementaires ; constitution de la Commission d'examen de la rémunération parlementaire ; installation d'un réseau sans fil dans les bureaux des parlementaires ; personnel du commissariat aux langues officielles ; ajout de ressources en TI pour l'Assemblée législative ; indemnité de kilométrage ; programme de stages parlementaires ; exposition de portraits de premiers ministres ; examen du droit à l'information et de la protection des renseignements personnels ; amélioration des avantages des adjoints de bureau de circonscription ; questions liées à la dotation et au personnel.

Comité permanent de la procédure

En application de l'article 92 du Règlement, les questions relatives au Règlement et aux usages de la Chambre, ainsi que toute question soumise par la présidence de la Chambre, sont renvoyées d'office au Comité permanent de la procédure. Le comité est dirigé habituellement par le président de la Chambre. Le comité se réunit le 22 février. L'hon. Eugene McGinley (Grand Lake-Gagetown) est élu président, et l'hon. Kelly Lamrock (Fredericton-Fort Nashwaak) est élu vice-président. M. McGinley cesse de faire partie du comité après l'élection à la présidence de Roy Boudreau.

Le comité se réunit les 13 et 27 novembre pour examiner le Règlement et les usages de l'Assemblée législative. Le 28 novembre, le comité présente un rapport à l'Assemblée, qui recommande plusieurs modifications du Règlement afin de faciliter et d'accélérer le déroulement des travaux de la Chambre. Les modifications proposées donnent au gouvernement le pouvoir discrétionnaire de procéder à la deuxième et troisième lectures des projets de loi d'initiative gouvernementale, accélèrent l'adoption en une journée des projets de loi portant affectation de crédits, donnent la priorité le jeudi aux affaires émanant de l'opposition, y compris les projets de loi d'intérêt public et les motions émanant de l'opposition, mettent une limite de 80 heures à l'étude des prévisions budgétaires, établissent un processus permettant la réinsertion des projets de loi ou des prévisions budgétaires qui ont été rejetés, permettent qu'une motion d'adoption d'un rapport du Comité permanent de modification des lois soit proposée sans avis, permettent de proposer la question préalable en comités pléniers, permettent au Comité permanent des prévisions budgétaires et au Comité permanent de modification des lois de siéger en même temps que la Chambre et permettent à chaque membre d'un comité de désigner trois parlementaires pour assurer sa suppléance en cas d'empêchement. Les recommandations du comité sont adoptées par l'Assemblée législative le 28 novembre.

Comité permanent de modification des lois

À l'occasion, des projets de loi déposés à l'Assemblée législative ne dépassent pas l'étape de la deuxième lecture mais sont plutôt renvoyés, sur motion, au Comité permanent de modification des lois pour fins d'examen. Ce renvoi vise souvent à permettre la consultation du public afin d'obtenir l'apport de parties prenantes, de groupes et de particuliers intéressés. En 2007, deux projets de loi sont renvoyés au comité qui tient six réunions au cours de l'année.

Le comité se réunit le 22 février. L'hon. Thomas J. Burke, c.r., (Fredericton-Nashwaaksis) est élu président, et Larry Kennedy (Victoria-Tobique) est élu vice-président. Le comité se réunit le 1er mai pour discuter du projet de loi 32, Loi sur les franchises, qui est présenté le 23 février par l'hon. M. Burke et renvoyé au comité aux fins d'étude. Le projet de loi vise à assurer l'équité dans les rapports entre les franchisés et les franchiseurs. Le projet de loi est fondé sur une loi modèle adoptée en 2005 par la Conférence sur l'uniformisation des lois au Canada. Le comité se réunit de nouveau le 16 mai pour étudier le projet de loi et les mémoires présentés au comité et pour entendre le témoignage de représentants du ministère de la Justice et de la Consommation. Le comité présente son premier rapport le 30 mai, selon lequel il recommande à la Chambre l'adoption du projet de loi 32 sous réserve de certains amendements. Le projet de loi reçoit la sanction royale le 26 juin.

Le 6 juin, le comité rencontre des représentants du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail afin de discuter le pour et le contre du projet de loi 60, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles, présenté par Margaret-Ann Blaney (Rothesay) le 9 mai et renvoyé au comité aux fins d'étude. L'objet du projet de loi est d'intégrer à la Loi sur les relations industrielles des dispositions relatives à l'employeur unique. Le comité tient des audiences publiques sur le projet de loi 60 le 17 octobre à la Chambre du Conseil législatif. Le comité se réunit le 6 novembre pour examiner les mémoires reçus pendant les consultations publiques. Le comité devrait présenter à la Chambre en 2008 un rapport sur le projet de loi 60.

Comité permanent des comptes publics

Le Comité permanent des comptes publics demeure actif et tient en tout 15 réunions en 2007. Le comité se réunit le 22 février. John Betts (Moncton-Crescent) est élu président, et Brian Kenny (Bathurst) est élu vice-président. Le 1er mars, le comité tient une séance mixte extraordinaire avec le Comité permanent des corporations de la Couronne afin de recevoir et d'examiner le volume 2 du rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick pour 2006. Le vérificateur général informe les parlementaires de la nature des travaux entrepris au cours de l'année ainsi que de la teneur et des constatations du rapport. Le comité se réunit aussi les 19, 20, 21, 25, 26, 27 et 28 septembre ainsi que les 2, 3, 4, 5, 24 et 25 octobre pour examiner les rapports annuels et les états financiers des ministères et bureaux suivants pour l'année financière terminée le 31 mars 2006 :

bureau des Ressources humaines ;
bureau du Conseil exécutif ;
bureau du contrôleur ;
bureau du vérificateur général ;
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes ;
Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick ;
Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick ;
ministère de la Formation et du Développement de l'emploi ;
ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture ;
ministère de la Justice ;
ministère de l'Approvisionnement et des Services ;
ministère de la Santé et du Mieux-être ;
ministère de la Sécurité publique ;
ministère de l'Éducation ;
ministère de l'Énergie ;
ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ;
ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick ;
ministère des Finances ;
ministère des Relations intergouvernementales et internationales ;
ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie ;
ministère des Services familiaux et communautaires ;
ministère des Transports ;
ministère du Tourisme et des Parcs ;
Secrétariat à la Culture et au Sport.

Comité permanent des corporations de la Couronne

Le Comité permanent des corporations de la Couronne demeure actif et tient en tout 12 réunions en 2007. Le comité se réunit le 22 février. Roy Boudreau (Campbellton—Restigouche-Centre) est élu président, et Rick Miles (Fredericton-Silverwood) est élu vice-président. Après l'élection à la présidence de M. Boudreau le 27 novembre, M. Miles est élu président, et Bernard LeBlanc (Memramcook-Lakeville-Dieppe) est élu vice-président.

Le 1er mars, le comité se réunit en séance extraordinaire mixte avec le Comité permanent des comptes publics pour recevoir et examiner le volume 2 du rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick pour 2006. Le vérificateur général informe les parlementaires de la nature des travaux effectués au cours de l'année ainsi que de la teneur et des constatations du rapport. Le comité se réunit aussi les 11, 12, 13, 14 et 18 septembre, les 9, 10 et 11 octobre et les 14 et 15 novembre afin d'examiner les activités et les états financiers des divers organismes et corporations de la Couronne suivants pour l'année financière terminée le 31 mars 2006, et, dans certains cas, le 31 mars 2007 :

Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail ;
Commission de l'assurance-récolte du Nouveau-Brunswick ;
Commission des assurances du Nouveau-Brunswick ;
Commission des entreprises de service public du Nouveau-Brunswick ;
Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick ;
Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick ;
Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick ;
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick ;
Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick ;
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick ;
Forest Protection Limited ;
Gestion provinciale Ltée ;
Services Nouveau-Brunswick ;
Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick ;
Société de développement régional ;
Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick ;
Société de Kings Landing ;
Société d'énergie du Nouveau-Brunswick ;
Société des alcools du Nouveau-Brunswick.

Comité permanent des hauts fonctionnaires de l'Assemblée

Conformément à l'article 91 du Règlement, le Comité permanent des hauts fonctionnaires de l'Assemblée est saisi d'office des rapports qu'adressent à la Chambre les hauts fonctionnaires de l'Assemblée. La liste actuelle des hauts fonctionnaires comprend le vérificateur général, le directeur général des élections, le défenseur des enfants

et de la jeunesse, le commissaire aux langues officielles, le commissaire aux conflits d'intérêts, le défenseur du consommateur en matière d'assurances, l'ombudsman et le contrôleur du financement politique. Le comité se réunit le 22 février. Rick Brewer (Miramichi-Sud-Ouest) est élu président, et Cheryl Lavoie (Nepisiguit) est élue vice-présidente. Le comité ne tient pas d'autre réunion en 2007.

Comité permanent des prévisions budgétaires

Afin d'accélérer l'examen des prévisions budgétaires de certains ministères, l'Assemblée législative peut les renvoyer au Comité permanent des prévisions budgétaires pour fins d'étude. Le comité se réunit le 22 février. Abel LeBlanc (Saint John Lancaster) est élu président, et Rick Miles (Fredericton-Silverwood) est élu vice-président. L'Assemblée législative ne renvoie aucune prévision budgétaire au comité en 2007, et le comité ne tient pas d'autre réunion.

Comité permanent des privilèges

Aux termes du paragraphe 9(2) du Règlement, la Chambre peut, sur résolution, renvoyer au Comité permanent des privilèges une question se rapportant directement à la Chambre, aux comités ou aux parlementaires. Le comité se réunit le 22 février. L'hon. Stuart Jamieson (Saint John-Fundy) est élu président, et l'hon. Kelly Lamrock (Fredericton-Fort Nashwaak) est élu vice-président. Le comité ne tient pas d'autre réunion en 2007.

Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé

Aux termes de l'article 115 du Règlement, les projets de loi d'intérêt privé déposés à l'Assemblée législative sont renvoyés au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé après la première lecture. Toute personne dont les intérêts ou les biens peuvent être atteints par un projet de loi d'intérêt privé peut comparaître devant le comité pour exprimer ses préoccupations. Le comité se réunit le 22 février. Larry Kennedy (Victoria-Tobique) est élu président, et Cheryl Lavoie (Nepisiguit) est élue vice-présidente.

En 2007, le comité étudie les trois projets de loi d'intérêt privé suivants :

47. *Loi constituant l'Association des barbiers immatriculés du Nouveau-Brunswick ;*
55. *Loi autorisant le consentement d'une servitude sur des terrains de la cité appelée The City of Saint John pour les besoins d'un gazoduc ;*
56. *Loi constituant en corporation les Filles de Jésus Moncton.*

Le comité se réunit les 19 et 26 avril et, dans un rapport présenté à la Chambre le 26 avril, il recommande l'adoption du projet de loi 47. Le projet de loi 47 reçoit la sanction royale le 30 mai.

Le comité se réunit de nouveau les 10, 17 et 24 mai et, dans un rapport présenté à la Chambre le 24 mai, il recommande l'adoption du projet de loi 56 ainsi que l'adoption du projet de loi 55 sous réserve de certains amendements. Les projets de loi 55 et 56 reçoivent la sanction royale le 30 mai.

III Comités spéciaux

Comité spécial de l'apprentissage continu

Le Comité spécial de l'apprentissage continu est constitué le 5 juillet pour reconnaître que le Nouveau-Brunswick a toujours besoin d'une main d'oeuvre qualifiée et formée par l'éducation et pour faire en sorte que les gens de la province acquièrent les compétences qu'il leur faut pour s'intégrer pleinement à la société. Le comité est chargé d'examiner tous les aspects du système d'éducation dans la province et de faire rapport à cet égard. Le comité a comme première mission de faire enquête et rapport sur l'état de l'alphabétisation et de la littératie au Nouveau-Brunswick et de formuler des recommandations à la Chambre sur l'amélioration de l'alphabétisation et de la littératie. Le comité ne se réunit pas en 2007.

Comité spécial du mieux-être

Le Comité spécial du mieux-être est constitué le 5 juillet. Le comité a pour mission de stimuler le dialogue et les échanges au sujet de l'importance du mieux-être dans la province. Le comité se réunit le 30 octobre. Chris Collins (Moncton-Est) est élu président, et Cheryl Lavoie (Nepisiguit) est élue vice-présidente. Le comité se réunit de nouveau le 22 novembre pour se préparer aux audiences publiques prévues pour janvier et février 2008. Le comité a l'intention de se rendre aux diverses collectivités de la province afin d'entendre les gens et les parties prenantes s'exprimer sur l'importance d'adopter et de maintenir des modes de vie sains. En outre, le comité tiendra une série de réunions en vue de nouer un dialogue avec les intervenants au sujet du mieux-être et de l'interrelation entre le mieux-être et d'autres champs d'action publique. Le comité vise à stimuler le dialogue et à mieux délimiter les fonctions et responsabilités de la population, des parties prenantes et du gouvernement comme catalyseurs de changement à l'égard du mieux-être. Le comité devrait rendre un rapport à la Chambre en 2008.

Statistiques comparatives sur la Chambre

	55e législature	56e législature	
	3e session 2005-2006	*1re session 2007*	*2e session 2007-2008*
Jours de séance			
Jours de séance	54	79	64
Séances en soirée	0	28	18
Projets de loi d'initiative ministérielle			
- déposés	54	72	66
- sanction royale accordée	42	71	64
Projets de loi d'intérêt privé			
- déposés	2	3	4
- sanction royale accordée	2	3	4
Projets de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire			
- déposés	29	10	16
- sanction royale accordée	2	0	0
Motions émanant du gouvernement			
- total	23	10	15
- débattues	9	3	5
- adoptées	23	10	13
- retirées	-	-	1
Motions émanant des députés			
- total	86	74	74
- débattues	14	15	12
- adoptées	3	14	10
- portant dépôt de documents	71	50	62
Comité des subsides : jours de séance			
- Chambre	25	39	26
- Comité des prévisions budgétaires	5	9	0
Rapports annuels déposés	59	51	61
Pétitions	26	52	39
Questions écrites	11	0	0

Finances et ressources humaines

Peter Wolters, C.A., directeur

Le directeur des finances et des ressources humaines est responsable de la gestion rigoureuse et efficace des systèmes de soutien des finances et des ressources humaines de l'Assemblée législative.

La priorité est d'assurer des services de soutien de haute qualité aux parlementaires, au Bureau de l'Assemblée législative et à un certain nombre de bureaux des hauts fonctionnaires mandatés par la loi. À cette fin, le personnel assiste à des séances de perfectionnement professionnel, d'information et de formation telles que les suivantes :

- Des programmes de formation et des colloques au titre du Système d'information des ressources humaines portant sur la paie, les programmes d'avantages sociaux, l'administration et la conservation des dossiers.
- Des colloques de perfectionnement professionnel ayant pour thèmes les compétences fondamentales en matière de conservation des dossiers, la mise à jour annuelle et l'information sur le PAEF, l'équilibre entre l'habilitation en matière d'achat et la surveillance et la reddition de comptes, 10 trucs pour prendre une retraite sans soucis et la gestion financière dans une perspective provinciale, ce qui couvre des domaines tels que les questions d'actualité liées aux ressources humaines, les achats, la comptabilité et la vérification dans l'appareil gouvernemental, la protection des renseignements sur le personnel ainsi que la planification financière et l'établissement des budgets.

Les recommandations contenues dans le *Rapport de la Commission d'examen de la rémunération parlementaire 2007* sont approuvées et mises en oeuvre le 1er avril 2008. Les recommandations ont une incidence sur l'indemnité des parlementaires ainsi que celle des parlementaires ayant des fonctions additionnelles au titre de la *Loi sur l'Assemblée législative* et de la *Loi sur le Conseil exécutif*. Le personnel de la Section des finances et des ressources humaines traite les rajustements de l'indemnité, y compris les paiements rétroactifs, et prévient les bureaux et ministères provinciaux visés des changements apportés.

Étant donné la stabilité de la rotation du personnel en 2007 et pendant la plus grande partie de 2008, des gains d'efficience sont réalisés à mesure que les membres du personnel se familiarisent avec leurs tâches et leurs responsabilités. Ces gains d'efficience permettent à la section de continuer à mettre en oeuvre et à utiliser de nouvelles technologies et de nouveaux processus, ce qui comprend favoriser et gérer la mise en oeuvre du Centre du savoir iLearn à l'intention du personnel de l'Assemblée législative et abolir la production matérielle d'avis de paye pour le personnel. Le départ d'un membre du personnel en septembre 2008 présente un autre défi à la Section des finances et des ressources humaines ainsi que l'occasion de réviser les tâches et les responsabilités liées à chaque poste.

La Section des finances et des ressources humaines continue de fournir un soutien administratif au chapitre des finances et des ressources humaines aux bureaux suivants mandatés par la loi : le bureau du commissaire aux conflits d'intérêts, le commissariat aux langues officielles, le bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances au Nouveau-Brunswick, le bureau de l'ombudsman et du défenseur des enfants et de la jeunesse, le bureau du vérificateur général et Élections Nouveau-Brunswick à compter du 1er avril 2008, par suite du fusionnement du bureau du directeur général des élections et du bureau du contrôleur du financement politique. La Section des finances et des ressources humaines s'occupait auparavant d'assurer le soutien à ces deux bureaux, et le personnel a participé à la planification et à la mise en oeuvre de leur fusionnement.

I. Service des finances

Aperçu

Le Service des finances assume notamment les responsabilités suivantes :

* Paye et avantages sociaux (ministres, parlementaires, personnel des services publics et occasionnels)
  - Voir au paiement rapide et exact des traitements et des avantages sociaux (ainsi que fournir des renseignements à cet égard).
* Dépenses des parlementaires et des comités
  - Voir au remboursement rapide et exact des dépenses conformément à la législation et aux décisions du Comité d'administration de l'Assemblée législative.
* Achat et paiement de produits et services
  - Voir à la conformité aux diverses lois et aux divers règlements de la province. Veiller à la comptabilisation exacte de toutes les opérations en vue de la présentation d'un état financier et de la protection des éléments d'actif. Veiller à la tenue et à l'archivage convenables de dossiers en vue de leur consultation ultérieure.

* Analyses et projections financières
    - Examiner la situation financière du Bureau de l'Assemblée législative et de ses centres de responsabilité. Informer les gestionnaires des changements au chapitre des dépenses au moyen de rapports adaptés et spécialisés, au besoin.
* Processus budgétaire
    - Coordonner le processus budgétaire, préparer la demande de crédits budgétaires et communiquer avec les organismes centraux pertinents de la province du Nouveau-Brunswick.

Faits saillants du Service des finances

Pour l'année financière terminée le 31 mars 2008, l'Assemblée législative respecte les objectifs budgétaires et maintient un niveau raisonnable de services aux parlementaires et au personnel. L'état financier ci-joint indique des économies réelles de 21 500 $ sur un budget total de 12 986 800 $ pour l'année financière 2007-2008. Cela comprend 600 $ au programme Allocations des parlementaires et comités, 3 100 $ au programme Bureau de l'Assemblée législative et 17 800 $ au programme Chefs des partis politiques enregistrés.

La Chambre siège pendant 79 jours en tout au cours de l'année financière 2007-2008, par rapport à 66 jours en 2006-2007 et à 42 jours en 2005-2006. Le budget annuel de l'Assemblée législative prévoit les dépenses et allocations liées à environ 40 jours de séance au cours de l'année financière ; par conséquent, un financement additionnel est nécessaire pour l'année financière 2007-2008. Un budget supplémentaire se chiffrant à 689 000 $ est approuvé pour financer les jours de séance additionnels de l'année financière 2007-2008 ainsi que les dépenses découlant des travaux de réparation du plafond des antichambres de l'édifice de l'Assemblée législative. En outre, un budget supplémentaire de 500 000 $ au titre du compte de capital du ministère de l'Approvisionnement et des Services pour 2007-2008 est approuvé afin de couvrir les coûts additionnels liés aux travaux de réparation et de restauration de l'édifice de l'Assemblée législative.

Le processus budgétaire de l'Assemblée législative pour l'année financière 2008-2009 présente encore un autre défi en ce sens qu'il faut prévoir un budget afin de donner suite aux recommandations contenues dans le *Rapport de la Commission d'examen de la rémunération parlementaire* et obtenir du financement pour les travaux de réparation et de restauration de l'édifice de l'Assemblée législative. L'Assemblée législative doit relever le défi de maintenir à un niveau raisonnable les services fournis aux parlementaires, au personnel et à la population, ainsi que d'assurer des services de soutien aux hauts fonctionnaires mandatés par la loi qui relèvent de l'Assemblée. En outre, les frais et le niveau d'activités augmentent dans des domaines tels que la traduction, l'interprétation, la télédiffusion et l'enregistrement des délibérations de la Chambre et des comités de l'Assemblée législative. Un budget de fonctionnement global de 12 146 000 $ est approuvé pour l'Assemblée législative pour l'année financière 2008-2009. Un budget de capital se chiffrant à 1 975 000 $ afin de poursuivre les travaux de réparation et de rénovation de l'édifice de l'Assemblée législative est également approuvé et incorporé au compte de capital de 2008-2009 du ministère de l'Approvisionnement et des Services.

II. Service des ressources humaines

Aperçu

Le Service des ressources humaines assume notamment les responsabilités suivantes :

* Administration du personnel
    - Participer au processus de recrutement et voir à la classification, à la rémunération et aux avantages sociaux convenables au moyen de la tenue à jour des dossiers de la paye et du personnel.
    - Mettre en application et communiquer au personnel les changements en matière de politiques et d'avantages sociaux.
* Perfectionnement des ressources humaines
    - Faciliter la formation du personnel pour permettre à ce dernier de se perfectionner sur le plan professionnel et d'appliquer ses capacités à la poursuite d'objectifs organisationnels et personnels.
* Politiques relatives au personnel
    - Élaborer, maintenir et documenter des politiques relatives au personnel conformément au Système de manuel d'administration de la province, aux décisions du Comité d'administration de l'Assemblée législative et au milieu particulier de l'Assemblée législative. Veiller à communiquer correctement au personnel les politiques visant les ressources humaines.

Faits saillants du Service des ressources humaines

En application des dispositions de la *Loi sur l'Assemblée législative*, l'indexation annuelle de l'indemnité des parlementaires est fondée sur la variation moyenne sur trois années du salaire hebdomadaire moyen des employés au Nouveau-Brunswick. Le personnel traite une augmentation de 3,50 % de l'indemnité annuelle et de l'allocation pour dépenses des parlementaires, qui entre en vigueur le 1er janvier 2008. Des dispositions analogues de la *Loi sur le Conseil exécutif* exigent un rajustement similaire des traitements versés aux membres du Conseil exécutif. Le personnel de la Section des finances et des ressources humaines traite les augmentations pour les ministres et les autres parlementaires et apporte les rajustements nécessaires.

Les recommandations contenues dans le *Rapport de la Commission d'examen de la rémunération parlementaire 2007* sont approuvées en vue d'être mises en vigueur le 1er avril 2008. Les recommandations ont une incidence sur les indemnités des 55 parlementaires ainsi que sur celles des parlementaires ayant des tâches additionnelles au titre de la *Loi sur l'Assemblée législative* (président, vices-présidents, chef de l'opposition officielle, whips, présidents des caucus, etc.) et de la *Loi sur le Conseil exécutif* (premier ministre et 19 ministres). Le personnel de la Section des finances et des ressources humaines traite les changements et les augmentations ainsi que les rajustements nécessaires.

La charge de travail du personnel augmente de façon importante par suite de la démission de deux parlementaires au cours de l'année, d'une élection partielle qui a suivi, du changement de chef de l'opposition officielle le 18 octobre 2008 et d'un remaniement ministériel entré en vigueur le 12 novembre 2008, ce qui donne lieu à 10 changements touchant trois nouveaux ministres et une nouvelle vice-présidente. En conséquence, il faut entre autres s'occuper de l'administration de la fermeture et de l'ouverture de bureaux de circonscription, de changements au niveau des effectifs et de l'application des changements liés à la paye.

De plus, les responsabilités liées à InfoSource, le répertoire en ligne du gouvernement, et ajoutées en 2007 sont enregistrées et simplifiées où c'est possible. Les responsabilités comprennent la conservation et la mise à jour des listes et des bases de données sur les parlementaires, le personnel de l'Assemblée législative et le personnel du bureau du commissaire aux conflits d'intérêts, du bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances au Nouveau-Brunswick, du commissariat aux langues officielles et du bureau du contrôleur du financement politique (jusqu'à son fusionnement pour devenir Élections Nouveau-Brunswick). La plupart des données sont similaires à celles utilisées à des fins liées aux ressources humaines et à la paye et doivent être diffusées selon la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Le bureau du greffier dispense un service de la paye à l'intention du personnel des bureaux de circonscription des parlementaires, selon lequel les membres du personnel de ces bureaux sont payés aux deux semaines par l'intermédiaire du Système d'information des ressources humaines du Nouveau-Brunswick. La Section des finances et des ressources humaines du bureau du greffier assume la responsabilité de l'entrée en service, du versement de la paye aux deux semaines, des cessations d'emploi et des documents connexes, ainsi que de la facturation ultérieure au titre de l'allocation de bureau de circonscription de chaque parlementaire. En 2008, en moyenne, 38 membres du personnel des bureaux de circonscription sont rémunérés au moyen du programme du service de la paye à l'intention des parlementaires.

En tout, 37 étudiantes, étudiants et autres sont employés en application du programme Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED) et d'autres programmes gérés par la Section des finances et des ressources humaines. Les responsabilités comprennent notamment la coordination des programmes d'emploi ainsi que de l'entrée en service (établissement de la feuille de paye et avis d'embauche), du paiement (inscriptions hebdomadaires de la feuille de temps) et de la cessation d'emploi (retrait de la feuille de paye et délivrance du relevé d'emploi) pour chaque employé correspondant. Les étudiants et étudiantes incluent 12 pages pour la session de 2007-2008 et 4 guides pour la saison touristique de 2008.

En 2008, le personnel de la Section des finances et des ressources humaines traite les augmentations visant le coût de la vie attribuées le 1er avril et le 1er octobre, ce qui touche 89 postes en tout. Le personnel traite également les augmentations liées au rajustement de l'indemnité du groupe de niveau supérieur à compter du 1er avril 2008, les augmentations au mérite pour les employés et les reclassifications de postes, et il prend part aux entrevues de sélection et au recrutement de 13 nouveaux employés à plein temps, de 4 guides et de 12 pages pour le Bureau de l'Assemblée législative. Le personnel continue de traiter des demandes d'achat de service ouvrant droit à pension par suite de changements apportés en 2004 à la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* relativement à des périodes admissibles de service gouvernemental qui pourraient être admises comme ouvrant droit à pension aux termes de la loi.

Sommaire financier de l'Assemblée législative

pour l'année terminée le 31 mars 2008
(en millers de dollars)

	Budget	*Réel*
Allocations des parlementaires et comités		
Allocations des parlementaires	7 773.2	7 792.2
Comités parlementaires	284.0	264.4
Total partiel	8 057.2	8 056.6
Bureau de l'Assemblée législative		
Bibliothèque de l'Assemblée législative	435.0	434.3
Bureau du greffier (y compris le cabinet du président)	1 510.0	1 509.7
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts	125.0	123.6
Bureau du hansard	510.0	509.7
Traduction des débats	668.0	667.6
Total partiel	3 248.0	3 244.9
Bureaux des parlementaires des partis politiques enregistrés		
Bureau des député(e)s du gouvernement	645.9	645.4
Bureau de l'opposition officielle	1 035.7	1 018.4
Total partiel	1 681.6	1 663.8
Total : Assemblée législative	**12 986.8**	**12 965.3**

Effectif de l'Assemblée législative

	Permanent	*Élu*	*De session*	*Salarié*	*Programme du service de la paye*
Bureau du greffier					
Soutien à la Chambre et aux comités	5	0	0	0	0
Administration générale	3	0	0	3	0
Finances et ressources humaines	5	0	0	0	0
Technologie	2	0	0	0	0
Sergent d'armes et sécurité	3	0	7	19	0
Cabinet du président	2	0	0	0	0
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts	4	0	0	0	0
Bibliothèque de l'Assemblée législative et Services de recherche	7	0	0	4	0
Bureau du hansard	10	0	0	0	0
Traduction des débats	11	0	0	1	0
Bureau des député(e)s du gouvernement	8	0	0	4	0
Bureau de l'opposition officielle	14	0	0	13	0
Pages et guides (étudiants)	0	0	13	4	0
Parlementaires	0	55	0	0	40
TOTAL	74	55	20	48	40

Services de protocole, de sécurité et d'accueil

Daniel Bussières, sergent d'armes

Les projets d'immobilisations continuent d'être prioritaires tout au long de 2008. En avril, les travaux s'amorcent pour la troisième étape de la restauration et du revêtement de cuivre de l'édifice historique de l'Assemblée législative. Cette étape du projet de restauration, amorcé en 2006, comprend le remplacement par du cuivre des combles mansardés en métal sur les côtés de l'édifice ainsi que la restauration de la maçonnerie en grès et en granit.

Les travaux de restauration et de réparation des plafonds en plâtre à l'intérieur de l'édifice se poursuivent pendant l'automne et sont achevés en novembre. Les plafonds de plusieurs pièces de l'Assemblée législative, y compris le bureau du sergent d'armes (pièce 19), l'antichambre du gouvernement (pièce 15), les salles de réunion 47 et 48 et le bureau du greffier adjoint (pièce 46), sont achevés à temps pour l'ouverture de la session le 25 novembre 2008.

Visiteurs de marque

L'Assemblée législative accueille de nombreux dignitaires au cours de l'année, incluant les personnes suivantes :

S.E. Smail Benamara,
ambassadeur d'Algérie au Canada ;

M. Abdelghani Amara,
consul général de l'Algérie, à Montréal ;

M^me^ Godelieve Van Den Bergh
consule générale de Belgique, à Montréal ;

S.E. Dorian Prince, chef de délégation et
ambassadeur de l'Union Européenne au Canada ;

S.E. Djoko Hardono, ambassadeur de la
République d'Indonésie au Canada ;

S.E. Musaed Rashed A. Al-Haroun,
ambassadeur du Koweït au Canada ;

S.E. Tomaz Kunstelj,
ambassadeur de la République de Slovénie.

Plan d'urgence en cas d'inondation

Au printemps de 2008, la crue des eaux du fleuve Saint-Jean atteint des niveaux presque records. À Fredericton, la crue atteint 8,33 m, ce qui s'approche du record de 8,63 m établi en 1973. Des rencontres en vue de se préparer aux inondations ont lieu plusieurs semaines avant que la crue atteigne son niveau maximum. Un plan d'urgence, élaboré en prévision d'une inondation possible, est mis en vigueur. L'Assemblée législative ajourne ses travaux le 30 avril, deux jours plus tôt que ce qui était prévu, et la décision est prise d'évacuer les lieux. Des sacs de sable entourent l'Assemblée législative tandis que la crue des eaux menace d'inonder le sous-sol de l'Assemblée législative et les édifices connexes. Le matériel de diffusion télévisuelle est démonté et sorti ainsi que les appareils électro-ménagers et le matériel de la cafétéria de l'Assemblée législative. La bibliothèque de l'Assemblée législative déménage les livres et les documents délicats du sous-sol de l'Assemblée. Parmi les documents déménagés se trouvent de vieux journaux et de vieux atlas des années 1800, qui sont peut-être les derniers documents du genre dans la province.

Dans les 30 heures suivant la décision de procéder à l'évacuation en raison de l'inondation du tunnel abritant les services essentiels, le courant est interrompu dans l'Édifice ministériel, l'ancien édifice du ministère de l'Éducation et les édifices de l'Assemblée. Tous les édifices, y compris celui des publications gouvernementales ainsi que les maisons Jewett et Edgecombe, sont évacués jusqu'à nouvel ordre. Des locaux au quartier général de la Division J de la GRC sont retenus comme lieu de rechange pour des rencontres possibles de l'Assemblée législative au cas où les installations actuelles seraient inutilisables en raison de dommages causés par l'inondation.

Le bureau du greffier déménage dans une résidence vide sur le campus de UNB, où il exerce ses activités pendant une semaine et demi. Un personnel réduit demeure sur les lieux afin de limiter les dommages causés par l'inondation en installant des sacs de sable, en faisant de la surveillance et en pompant l'eau à l'extérieur. Par suite de la décontamination et de l'inspection des services essentiels, la plupart des membres du personnel reprennent le travail le 8 mai. Dans l'ensemble, l'édifice a subi peu de dommages en raison de l'inondation, puisque les pompes installées ont réacheminé le gros des eaux en crue. Cependant, les bouleversements causés par le déménagement des documents entreposés, des livres, du matériel technique, des meubles et des appareils électro-ménagers coûtent cher et demandent beaucoup de main-d'oeuvre.

Colloque législatif pour élèves

Le 19^e^ colloque législatif annuel pour élèves se déroule les 25, 26 et 27 avril comme il avait été prévu, malgré des préoccupations quant à une

annulation possible à la dernière minute en raison de l'inondation. Cependant, la crue des eaux demeure stable assez longtemps pour permettre la tenue d'un colloque réussi. Plus de 50 élèves participent. Ils entendent les exposés de divers conférenciers invités, y compris le premier ministre et le chef de l'opposition officielle. Les élèves participent aussi à des ateliers, à l'élaboration d'une mesure législative ainsi qu'à la rédaction de déclarations et de motions émanant des députés. Le dernier jour, ils participent à un Parlement jeunesse mené par le président de la Chambre et coordonné par les greffiers parlementaires. Le sergent d'armes, plusieurs pages, du personnel du hansard et des interprètes sont aussi présents. Le programme est ouvert aux élèves de 11e et 12e année du Nouveau-Brunswick.

Masse

La masse du Nouveau-Brunswick, faite d'argent massif doré, est le symbole de l'autorité parlementaire. Elle a été présentée à l'Assemblée législative en 1937, pendant l'année du couronnement du roi George VI, par l'hon. Murray MacLaren, lieutenant-gouverneur de la province. En 2001 et en 2008, des réparations sont effectuées aux fissures profondes sur la hampe de la masse. En 2001, après avoir consulté un orfèvre local et avoir communiqué avec d'autres provinces, il est déterminé que Henry Birks and Sons, à Saint John, est la compagnie la plus compétente pour exécuter les réparations nécessaires. La sergente d'armes apporte la masse à Saint John afin de faire faire un devis. Le contrat est par la suite adjugé à Morton-Parker et comprend ce qui suit : réparation de la fissure, plaquage en or, ponçage, polissage et changement de la doublure du coffret. Dans les dernières années, il devient apparent que la masse a encore besoin d'être restaurée et réparée, puisque de petites fissures apparaissent dans les joints de la hampe. Le 8 août 2008, le sergent d'armes apporte la masse au magasin Birks à Saint John, d'où elle est envoyée à Birks à Montréal, pour être réparée. La masse est soudée de nouveau et renvoyée au Nouveau-Brunswick en novembre. Il faudra faire une deuxième fois le placage en or, le ponçage et le polissage pour couvrir les restaurations effectuées en 2008. Afin de prévenir d'autres dommages, la masse sera moins utilisée dans l'avenir.

Divers

Le 25 septembre, la Commission de la capitale provinciale du Nouveau-Brunswick lance l'activité de la marche avec le premier ministre et les parlementaires, qui démarre sur les terrains de l'Assemblée législative. Plus de 2 150 élèves de 68 écoles de la région de la capitale rencontrent le président de la Chambre Roy Boudreau, le premier ministre Shawn Graham, le chef de l'opposition David Alward et de nombreux parlementaires, ministres, maires, chefs et conseillers sur les terrains de l'Assemblée législative. Accueilli par l'aînée Gwen Bear, le groupe comprend des élèves et des membres du personnel enseignant des trois peuples fondateurs et de diverses écoles de la région de la capitale. Les participants marchent à partir de l'Assemblée législative et dans la zone verte le long du fleuve, traversent l'ancien pont de la voie ferrée et reviennent au point de départ. À leur retour, ils sont accueillis avec de l'eau et des pommes fraîches du Nouveau-Brunswick. Plus de 100 bénévoles participent, y compris des soldats de BFC Gagetown, des membres des quatre Y'S Men Club de la capitale, des joueurs de rugby, hommes et femmes, de St. Thomas University, ainsi que des membres des services d'incendie et de police. La marche, qui avait été prévue pour le début mai, avait été reportée en raison de la crue des eaux du fleuve Saint-Jean.

Le 4 octobre, les Guides du Canada au Nouveau-Brunswick tiennent leur cérémonie annuelle de remise de la fourragère du Canada à la Chambre de l'Assemblée législative. Cette année, 43 jeunes femmes de partout dans la province se réunissent à l'Assemblée législative pour recevoir la fourragère du Canada des mains du lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson. La fourragère du Canada est le prix le plus prestigieux que peut remporter les filles de la catégorie exploratrices (filles de 12 à 14 ans). Remporter la fourragère du Canada permet aux filles de rencontrer d'autres personnes, d'apprendre de belles choses sur elles-mêmes et leurs capacités, d'appliquer leurs techniques de leadership et de faire changer les choses dans leur collectivité. L'Assemblée législative est remplie de parents et d'amis des jeunes femmes qui reçoivent leur fourragère.

La cérémonie de 2008 des prix de reconnaissance du conseil du Nouveau-Brunswick des scouts, de Scouts Canada, a lieu à l'Assemblée législative le 1er novembre. L'hon. Herménégilde Chiasson, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, aidé du commissaire en chef de Scouts Canada, Glenn Armstrong, présente les divers prix décernés aux jeunes et aux adultes. La cérémonie se déroule dans la Chambre historique de

l'Assemblée législative, et une réception a ensuite lieu à l'Ancienne Résidence du gouverneur.

La cérémonie annuelle de nomination des conseillers de la reine a lieu le 22 novembre à la Chambre de l'Assemblée législative. L'honneur est conféré à des avocats chevronnés afin de souligner leur engagement aux principes de la profession juridique et leur apport à leurs collectivités. Au plus, 1 % des membres du Barreau peuvent être nommés conseillers de la reine au cours d'une année. Cette année, 11 récipiendaires sont reconnus pour leur apport important à la pratique du droit : David R. Ames, de St. Stephen ; Anne E. Bertrand, de Fredericton ; Norman J. Bosse, de Saint John ; Michel Doucet, de Dieppe ; Peter R. Forestell, de Saint John ; John D. Laidlaw, de Saint John ; Terrence J. Morrison, de Fredericton ; M. Elizabeth Nicholas, de Fredericton ; Brent D. Theriault, de Bathurst ; Daniel R. Theriault, de Fredericton ; Peter M. Wright, de Moncton.

Illumination de l'arbre de Noël

La cérémonie annuelle d'illumination de l'arbre de Noël a lieu le 5 décembre sur les terrains devant l'Assemblée législative. Des centaines de personnes bravent le temps froid pour profiter du divertissement musical, des rafraîchissements et de la visite du Père Noël. Parmi les personnalités présentes, on retrouve le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson, le président de l'Assemblée Roy Boudreau, le premier ministre Shawn Graham, le chef de l'opposition David Alward, le député de York Carl Urquhart et l'aumônier Keith Joyce. L'arbre est allumé par le député de Fredericton-Silverwood Rick Miles et son fils Jack. Des agents et des gardiens du parc provincial Mactaquac servent du cidre chaud et du chocolat chaud, et les guides du secteur de Fredericton distribuent des bougies et des friandises. Le divertissement est assuré par la chorale senior de l'église unie St. Paul et la chorale de l'école de la rue Priestman. À la fin du décompte, les milliers de lumières de Noël qui ornent le sapin baumier d'une hauteur de 9 m sont allumées.

La cérémonie annuelle d'illumination de l'arbre de Noël a lieu le 5 décembre sur les terrains devant l'Assemblée législative. Des centaines de personnes bravent le temps froid pour profiter du divertissement musical, des rafraîchissements et de la visite du Père Noël. Parmi les personnalités présentes, on retrouve le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson, le président de l'Assemblée Roy Boudreau, le premier ministre Shawn Graham, le chef de l'opposition David Alward, le député de York Carl Urquhart et l'aumônier Keith Joyce. L'arbre est allumé par le député de Fredericton-Silverwood Rick Miles et son fils Jack.

Bibliothèque de l'Assemblée législative

Kenda Clark-Gorey, bibliothécaire parlementaire

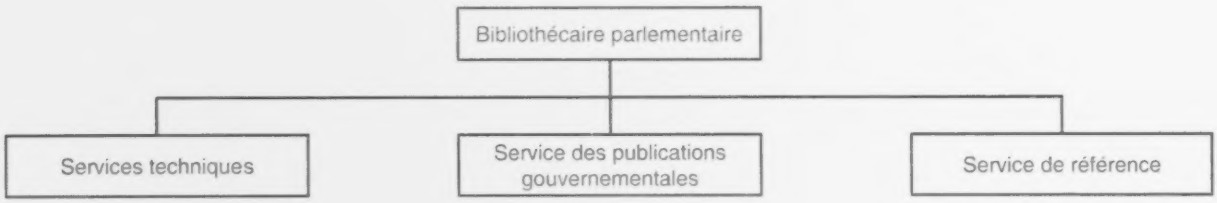

Mandat

En application de la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative*, la bibliothèque de l'Assemblée législative est principalement destinée aux députés de l'Assemblée législative et aux personnels des ministères afin de leur permettre de mieux servir la population du Nouveau-Brunswick. La bibliothèque de l'Assemblée législative peut, par voie de don, legs, emprunt ou achat, acquérir les livres, périodiques, journaux, films ou publications susceptibles de servir aux députés de l'Assemblée législative ou aux personnels des ministères dans l'exercice de leurs fonctions.

La bibliothèque de l'Assemblée législative est désignée comme étant la bibliothèque officielle aux fins de dépôt des publications officielles du Nouveau-Brunswick. L'Imprimeur de la Reine doit déposer à la bibliothèque de l'Assemblée législative quatre exemplaires de chaque publication officielle que le bureau imprime. Sous réserve des dispositions liées au dépôt de documents officiels par l'Imprimeur de la Reine, les ministères doivent déposer à la bibliothèque de l'Assemblée législative quatre exemplaires de chaque publication officielle qu'ils impriment ou font imprimer dans les 30 jours de l'impression.

La bibliothèque de l'Assemblée législative a élargi son mandat afin d'obtenir toutes les publications officielles en ligne ou purement numériques du Nouveau-Brunswick. Un dépôt d'archives des publications électroniques officielles du Nouveau-Brunswick est créé pour permettre le téléchargement d'un choix de ces publications afin de les conserver à long terme et d'y améliorer l'accès. Il faut noter que la bibliothèque conserve aussi une collection imprimée de toutes les publications officielles. Un important défi depuis quelques années est l'adaptation à la complexité croissante du travail à la bibliothèque en raison de l'expansion rapide des ressources d'information électroniques. En tant que dépositaire officiel des publications officielles du Nouveau-Brunswick, la bibliothèque de l'Assemblée législative continue d'insister sur l'importance de produire des exemplaires imprimés des publications officielles, en plus des versions sur Internet. La bibliothèque recommande que des exemplaires imprimés continuent d'être accessibles aux générations futures et aux membres actuels du public qui n'ont peut-être pas d'ordinateur.

La bibliothèque s'efforce de servir les parlementaires, le personnel, les fonctionnaires et le public d'une manière efficace et flexible. Toutes les demandes de renseignements sont traitées de façon confidentielle et d'une manière non partisane. La bibliothèque est accessible 24 heures sur 24 par téléphone, par télécopieur et par courriel, et ses heures d'ouverture sont de 8 h 15 à 17 h, cinq jours par semaine. Lorsque la Chambre tient séance, la bibliothèque reste ouverte en soirée jusqu'à la levée de la séance.

Faits saillants

À la mi-avril, la menace d'une inondation oblige le personnel de la bibliothèque de l'Assemblée législative à examiner le plan d'urgence de la bibliothèque. À mesure que le niveau de l'eau monte, il est décidé de mettre en boîte les documents importants du Nouveau-Brunswick, tels que des microfilms, des publications en série et des répertoires des villes, et de les sortir du sous-sol de la bibliothèque. Au fil des jours, il est prévu que le niveau de l'eau égalera ou dépassera celui de 1973, où la plus grande partie du centre-ville de Fredericton a été inondée et le sous-sol de la bibliothèque s'est retrouvé sous cinq pieds d'eau, selon des documents trouvés dans les Archives provinciales. Il est décidé le 29 avril de mettre en boîte d'autres documents importants qui se trouvent au sous-sol et de les déménager à un endroit plus élevé. Parmi les documents est la deuxième série des ouvrages de la Collection néo-brunswickoise, la partie de la collection principale qui se trouve au sous-sol et une partie de l'ancienne collection de référence. Quant à l'édifice des publications gouvernementales, la question de savoir si l'édifice a été inondé en 1973 demeure sans réponse. En

conséquence, il est décidé de mettre en boîte certaines parties de la collection et de les déménager. Les déménageurs et le personnel de la bibliothèque passent la majeure partie de deux jours à mettre en boîte tous les documents et à les transporter à l'entrepôt. À 23 h 30, le 30 avril, lorsque les déménageurs mettent les dernières boîtes sur les camions, les intersections entourant le complexe de l'Assemblée législative sont inondées. Le matin du 1er mai, une grande partie du centre-ville de Fredericton est inondée. Heureusement, la crue s'arrête juste au-dessous du niveau de 1973 et il ne pleut pas pendant plusieurs jours. Par conséquent, le sous-sol de la bibliothèque principale n'est pas inondé, et l'édifice des publications officielles ne reçoit que deux ou trois pouces d'eau à un endroit. Les autres parties du complexe ne sont pas aussi chanceuses, car le courant est coupé, et le personnel de la bibliothèque ne peut rentrer au travail que sept jours plus tard. Les préparatifs pour l'inondation représentent tout un exploit, mais remettre tous les documents à leur place s'avère encore plus difficile. En conséquence, l'aménagement et le stockage des documents dans le sous-sol sont modifiés. C'est toute une expérience d'apprentissage. Le personnel de la bibliothèque espère que la prochaine grande inondation ne se produira pas avant au moins 35 ans.

Le 27 novembre, la bibliothèque est l'hôte d'une réception pour les parlementaires et le personnel de l'Assemblée législative. La réception vise à souligner le début de la troisième session de la 56e législature. L'activité est, encore une fois, très courue.

En mars, le dernier volume de l'ensemble de *Birds of America* d'Audubon, qui appartient à la bibliothèque, revient de l'Institut canadien de conservation, où il a fait l'objet de travaux pendant plusieurs années. L'ensemble de volumes est hébergé actuellement aux Archives provinciales en attendant la construction d'une nouvelle vitrine. Vers la fin de l'automne, les volumes d'Audubon éveillent l'intérêt des médias. Un article paraît le 1er novembre dans les deux journaux provinciaux, soit le *Telegraph-Journal* et le *Times & Transcript*. Lorsque l'article paraît dans la province, Canwest Publishing en prend connaissance et fait des entrevues avec la bibliothécaire parlementaire et des personnes qui ont participé aux travaux sur les volumes à l'Institut canadien de conservation, à Ottawa. Les entrevues donnent lieu à des articles dans le *Edmonton Journal* et le *Vancouver Sun*.

Le service de télévision de l'Assemblée législative, exploité conjointement par l'Assemblée législative et Rogers Communications Inc., produit une émission sur la bibliothèque de l'Assemblée législative. L'émission comprend plusieurs photographies et du texte exposant l'historique de la bibliothèque et de ses collections ainsi que les services qui sont actuellement offerts. L'émission dure environ 15 minutes et elle est diffusée plusieurs fois.

Développement des collections

La bibliothèque de l'Assemblée législative est très ouverte aux suggestions concernant des livres et d'autres documents qui pourraient être acquis pour améliorer ses collections. Au cours de la dernière année, de nombreuses acquisitions sont faites grâce aux suggestions judicieuses des parlementaires et du public.

La Collection néo-brunswickoise de la bibliothèque de l'Assemblée législative est un élément important du patrimoine du Nouveau-Brunswick et une ressource incroyable pour la province. En 2008, des maisons d'édition du Nouveau-Brunswick et de nombreux auteurs d'ouvrages publiés à titre privé sont encore une fois invités à faire don de leurs livres. Très souvent, la bibliothèque peut donner un reçu officiel pour de tels dons. Un grand nombre d'auteurs et de maisons d'édition acceptent l'idée. Des dons de livres sont aussi reçus de la part d'usagers de la bibliothèque et de diverses associations.

La bibliothèque de l'Assemblée législative est reconnaissante envers les particuliers, les maisons d'édition et les associations suivants, qui ont fait don de livres au cours de la dernière année :

Particuliers
Charles Allain
Shawn DeLong
G.A. Fierheller
Alice Finnamore
Chok C. Hiew
L'hon. Jason Kenney, ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme
Elizabeth Weir
F.J. Weissenhorn
Jean Weissenhorn DeLong

Maisons d'édition et associations
Alberta Law Reform Institute
Bibliothèque du Parlement
Bureau du protocole du Nouveau-Brunswick
Département d'économie de l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton
Droits et Démocratie, à Montréal, au Québec
Les Éditions de la Grande Marée
The Fraser Institute
Fredericton Chamber of Commerce
Goose Lane Editions

La bibliothèque de l'Assemblée législative est reconnaissante de l'argent reçu du Fonds en fiducie du vicomte Bennett. La subvention permet à la bibliothèque d'acquérir un certain nombre de publications du Nouveau-Brunswick qui témoignent du patrimoine intellectuel de la province. Parmi les ouvrages acquis figurent *Université du Collège St-Joseph*, 1903 ; *Report of the One Hundred and Thirteenth Annual Session of the Right Worshipful Provincial Grand Orange Lodge of New Brunswick*, 1957 ; *Constitution and Rules of MONCTON CLUB Ltd.*, 1932, et *By-laws, Rules and Regulations of the Municipality of Westmorland*, 1901. Sans la généreuse subvention, l'achat de ces ouvrages précieux du Nouveau-Brunswick aurait été impossible.

La collection de périodiques est l'une des plus en demande à la bibliothèque. En 2008, la bibliothèque de l'Assemblée législative ajoute à sa déjà vaste collection un certain nombre de nouveaux périodiques ainsi que deux journaux. Les nouveaux journaux sont *KV STYLE* et *La Voix du Restigouche*. En ce qui a trait aux périodiques, *Mieux-Être*, *PCWorld*, *Archivaria* et *ZOOMER* s'ajoutent aux nouveautés.

Service de référence

L'équipe de référence demeure occupée au cours de l'année. Le personnel répond à environ 1 900 questions de référence et demandes liées au hansard. Les questions de référence portent sur une vaste gamme de sujets, celles visant à repérer des lois, des amendements et des règlements étant les plus courantes. Le nouveau processus d'acheminement à la bibliothèque des demandes liées au hansard multiplie le nombre de demandes.

La bibliothèque est abonnée à plusieurs bases de données électroniques qui sont consultées quotidiennement. La base de données Infomart s'avère indispensable pour la recherche d'articles de journaux précis à l'intention de la clientèle. Infomart est aussi pratique pour la recherche de tout document écrit sur un sujet en particulier dans certains journaux. Les bases de données Ebsco, qui contiennent des sources consultables de périodiques en texte intégral, sont aussi très utiles pour effectuer des recherches ponctuelles pour la clientèle sur un sujet précis ou dans un périodique en particulier.

Les bases de données créées à l'interne continuent d'être consultées quotidiennement par le personnel et la clientèle de la bibliothèque. L'effort déployé pour la mise à jour de ces bases de données en vaut vraiment le temps investi. Ces bases de données comprennent les biographies des parlementaires, les biographies des femmes députées, les premiers discours, l'historique des élections, les coupures de presse et les questions de référence.

Marketing et sensibilisation

Le personnel de la bibliothèque continue de mieux faire connaître celle-ci et de tisser des liens plus étroits avec sa clientèle la plus importante, à savoir les 55 parlementaires provinciaux du Nouveau-Brunswick. Un grand nombre d'entre eux y font régulièrement un tour en matinée, avant la séance, pour lire le numéro le plus récent de leur quotidien local. D'autres s'y arrêtent brièvement pour emprunter des périodiques ou d'autres documents. De nombreux parlementaires et membres du personnel se servent du Service de référence de la bibliothèque pour les aider dans leurs recherches sur des questions d'actualité dont la Chambre est saisie.

Une séance d'information est offerte aux pages au début de la session. Ils apprennent où certains documents se trouvent dans la bibliothèque et la bonne procédure pour obtenir des documents lorsque les parlementaires en ont besoin à la Chambre.

Plusieurs visites guidées sont offertes à divers groupes au cours de l'année. Parmi ces groupes figurent les guides touristiques, des directions de divers ministères, des délégations et des groupes de touristes, des membres de la délégation participant à la conférence annuelle de l'Association canadienne des journaux des débats (Hansard), des étudiants de français langue seconde et plusieurs établissements d'enseignement. Pendant les visites, les groupes reçoivent des renseignements à propos de la bibliothèque et de ses services, et ils regardent de nombreuses expositions montées par le personnel de la bibliothèque.

Pour ce qui est des publications, la bibliothèque de l'Assemblée législative en fait régulièrement paraître plusieurs, qui sont envoyées aux parlementaires et à d'autres employés du gouvernement.

La *Liste de contrôle des publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick* est accessible en format PDF sur le site Web de la bibliothèque à l'adresse suivante :<http://www.gnb.ca/legis/leglibbib/publications/publications-f.asp>.

Des copies papier de la *Liste sélective d'acquisitions* sont envoyées quatre fois par année aux parlementaires et au personnel parlementaire. Une version électronique de cette liste d'acquisitions est aussi envoyée par

courriel à tous les employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick. La version envoyée par courriel contient des notes additionnelles ou des mises à jour qui mettent l'accent sur un service de la bibliothèque (par exemple les publications gouvernementales) ou un aspect de sa collection (par exemple les biographies) ainsi qu'un choix restreint d'entrées dans la liste d'acquisitions qui sont susceptibles d'intéresser le personnel d'un ministère en particulier. La mesure continue de connaître un grand succès.

La publication *Table des matières des périodiques* est envoyée aux parlementaires 10 fois par année. Elle comporte une page titre qui détaille certains articles tirés de la table des matières des périodiques dans la collection et qui informe le lecteur ou la lectrice sur les thèmes traités dans les documents périodiques. La rétroaction est positive, et les articles mentionnés font l'objet de beaucoup de demandes.

Le site Web de la bibliothèque de l'Assemblée législative comprend un présentoir virtuel. Chaque mois, des membres du personnel choisissent à la bibliothèque un certain nombre de nouveaux livres, dont la jaquette est reproduite sur le site Web. Pour connaître des détails sur un livre, la clientèle n'a qu'à placer le curseur sur le livre choisi ou à cliquer sur le lien qui mène directement au catalogue pour en apprendre davantage ou pour le commander, si elle le souhaite.

Au cours de l'année écoulée, la bibliothèque de l'Assemblée législative monte plusieurs expositions dans le complexe de l'Assemblée législative. Celles-ci portent notamment sur les sujets suivants : le patrimoine musical du Nouveau-Brunswick, l'énergie renouvelable, les emblèmes patrimoniaux de Heritage Trust, l'Association canadienne des journaux des débats (Hansard) et les ouvrages de Noël qui se trouvent à la bibliothèque. Les expositions de livres suscitent généralement de l'intérêt pour le sujet en question de la part des gens qui visitent, et il en résulte des discussions et de l'intérêt à propos des documents. Souvent, au terme d'une exposition, les documents exposés font l'objet d'une demande d'emprunt.

Publications gouvernementales

Plus de 85 documents électroniques sont ajoutés cette année au dépôt de documents électroniques de la bibliothèque.

L'émondage sélectif se poursuit dans la grande collection, maintenant statique, de documents du gouvernement du Canada qui ne figurent pas au catalogue. Le département des publications officielles de la bibliothèque Harriet Irving est le principal bénéficiaire de la rationalisation. Nous sommes en mesure de remplacer certains documents de sa collection de documents du gouvernement canadien qui sont perdus et d'offrir à la bibliothèque universitaire des éditions précédentes qui ne figurent pas dans la collection mais qui devraient peut-être y figurer. Dans quelques cas, certains ouvrages, qui semblent trop rares ou précieux quant au contenu pour les jeter, sont offerts à d'autres bibliothèques au Canada. Ainsi, selon les estimations, plus de 100 ouvrages de notre collection ont fait l'objet d'un tel « don ».

Initiatives

En raison du grand nombre de livres dans la chambre forte principale de la bibliothèque qui ne figurent pas au catalogue ou ne sont pas identifiés, il est décidé de créer des notices catalographiques qui indiquent leur emplacement dans la chambre forte. Étant donné que les livres sont sortis aux fins du projet, il est décidé de les nettoyer avant de les remettre sur les rayons. En outre, des recherches sont effectuées pour établir la valeur de chaque livre.

La bibliothèque lance cette année un certain nombre de projets et initiatives électroniques afin d'accroître la productivité du personnel et d'offrir à la clientèle l'accès électronique à d'autres informations. Voici les projets en question.

1. **Création d'une base de données sur l'historique des élections** : Les résultats des élections depuis 1984 sont transférés du document déjà créé par la bibliothèque à une base de données. Le nouveau format électronique permet au personnel de visionner les résultats de toutes les circonscriptions pour des élections précises, l'historique complet d'une circonscription en particulier ou les résultats d'une personne pour toutes les élections auxquelles elle s'est présentée. La base de données n'est interrogeable actuellement que par le personnel de la bibliothèque : l'intention est de donner au public l'accès à la base de données au moment du lancement du nouveau site Web de la bibliothèque. Les travaux sont en cours en vue d'ajouter à la base de données les résultats des élections de 1784 à 1984.
2. **Transformation de l'outil de gestion des bases de données Bouquineur, une application bureautique de la bibliothèque, en une application complètement Web** : À l'automne, les travaux sont achevés en vue de convertir en une application Web l'outil adapté de gestion des bases de données de la bibliothèque, Bouquineur. De nouveaux modules s'ajoutent à ceux que l'outil comprend déjà, permettant entre autres d'ajouter et de modifier des entrées dans les bases de données telles que

les biographies des parlementaires, les coupures de presse, les premiers discours et les questions de référence. Les nouveaux modules permettent notamment de traiter les réservations faites par l'intermédiaire du catalogue ainsi que de produire des rapports sur le catalogue et l'inventaire de la bibliothèque. L'application centrale en ligne permet au personnel d'avoir accès à des fonctions qui était accessibles auparavant au moyen de divers programmes. Aussi, grâce à l'application, il ne sera plus nécessaire de mettre à jour des applications individuelles sur l'ordinateur de chaque membre du personnel. D'autres modules seront ajoutés au cours des prochains mois, y compris d'autres bases de données et le vérificateur de retards.

3. **Achèvement de la conception du nouveau site Web** : La conception du nouveau site Web de la bibliothèque est achevée et l'aménagement est en cours. À part l'uniformité de présentation, le site Web offrira à la clientèle de nouveaux services, notamment un index des documents électroniques plus facile à utiliser et l'accès à la base de données sur l'historique des élections. Le site devrait être lancé à la fin du printemps.
4. **Création d'un site Wiki et d'un blogue pour le personnel** : Afin d'aider le personnel à communiquer et à structurer l'information, un site Wiki et un blogue internes sont créés. Le personnel se sert du blogue pour afficher des renseignements importants et tenir des discussions. Voici des exemples : des séances de formation individualisée sur des programmes ; des demandes d'apport sur des projets particuliers ; des annonces générales au sujet des collections de la bibliothèque. Le site Wiki est établi pour permettre au personnel de créer en collaboration des pages renfermant des renseignements fréquemment utilisés et de les réunir à un endroit central au lieu de les garder dans divers courriels, cartables et chemises. L'intégration du fil RSS permet au personnel d'obtenir au moyen d'Outlook des mises à jour sur le nouveau contenu des deux applications.
5. **Lancement du projet de préservation numérique des lois d'intérêt privé** : Pendant le déménagement du contenu du grenier, un grand nombre de duplicatas des lois du Nouveau-Brunswick sont trouvés, et un projet est lancé en vue d'envisager la possibilité de créer des archives numériques des lois d'intérêt privé. Même si le projet n'en est qu'aux premiers stades de mise en oeuvre, le personnel de la bibliothèque fait l'essai du nouveau photocopieur, qui sert aussi de scanneur, en vue de numériser chaque page des lois. Une étude de la faisabilité de l'application d'un logiciel de reconnaissance optique de caractères (ROC) aux pages numérisées est en cours.

Locaux et entreposage

L'entreposage des collections continu d'être un défi, surtout à la bibliothèque principale. La bibliothèque de l'Assemblée législative continue d'accepter des documents de diverses bibliothèques de ministères et d'agences gouvernementales qui ferment ou qui émondent leurs collections. Les membres du personnel trient ces collections et essaient de leur trouver une place.

Personnel

En 2008, le personnel à plein temps de la bibliothèque de l'Assemblée législative n'a pas changé. La bibliothèque compte sept employés permanents à plein temps : Kenda Clark-Gorey, bibliothécaire parlementaire ; Janet McNeil, bibliothécaire pour les Publications gouvernementales ; Kathleen Gaudet, bibliothécaire responsable du Service de référence et des services d'extension et d'éducation permanente ; Anthony Lovesey, spécialiste d'automatisation ; Jonathan Bowie, aide-bibliothécaire pour les Publications gouvernementales et le Service de référence ; Tom Stillwell, responsable des prêts et aide-bibliothécaire au Service de référence ; Jean Weissenhorn Delong, Services techniques.

Jean Weissenhorn Delong assume la responsabilité de capitaine d'équipe de l'Assemblée législative pour la campagne Centraide encore une fois cette année.

Peggy Goss travaille au projet de conservation et de préservation des documents de la chambre forte principale de la bibliothèque.

Cheryl Hitchman continue de travailler à la bibliothèque à titre occasionnel au cours de l'année.

La bibliothèque de l'Assemblée bénéficie aussi, au cours de l'été, du travail des étudiantes Sarah Richard, Kristi Peterson et Meghan Calhoun. Les étudiantes travaillent à divers projets, dont les suivants : remettre sur les rayons les documents qui ont été mis en boîte pendant l'inondation ; organiser les documents des dossiers de brochures ; entrer des données dans les nouvelles bases de données ; faire l'inventaire et la lecture des rayons.

Éducation permanente

Jonathan Bowie et Anthony Lovesey assistent à la conférence annuelle de l'Association of Canadian Archivists qui a lieu à Fredericton en juin. Le thème de la conférence, la numérisation, intéresse beaucoup le personnel de la bibliothèque.

Jonathan Bowie s'inscrit à un cours de français langue seconde qui commence en septembre et continue jusqu'en juin de l'année prochaine. Il assiste au cours un jour par semaine.

Adhésions

Kenda Clark-Gorey est membre de la Atlantic Provinces Library Association, de l'Association canadienne des bibliothèques, de la Special Libraries Association et de l'Association des bibliothèques parlementaires au Canada.

Janet McNeil et Kenda Clark-Gorey font partie de l'Association des bibliothécaires professionnel(le)s du Nouveau-Brunswick.

Bureau du hansard

Linda Fahey, rédactrice officielle

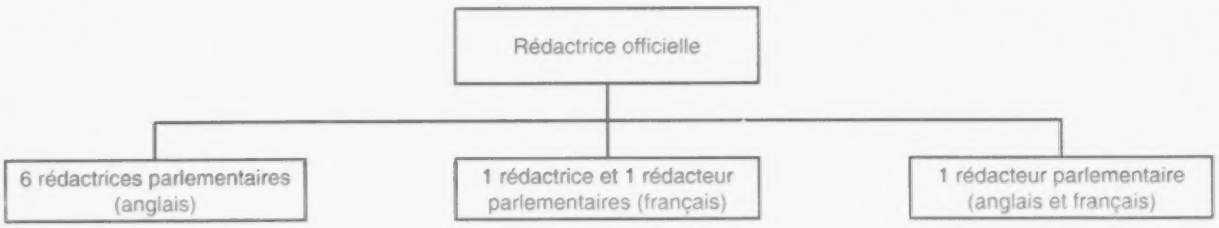
Rédactrice officielle
6 rédactrices parlementaires (anglais)
1 rédactrice et 1 rédacteur parlementaires (français)
1 rédacteur parlementaire (anglais et français)

2008

Mandat

En application de l'article 8 de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick, les « archives, les comptes-rendus, les procès-verbaux et les rapports de l'Assemblée législative et de ses comités sont imprimés et publiés dans les deux langues officielles ». Une telle exigence est inscrite dans la *Loi constitutionnelle de 1982*, au paragraphe 18(2) : « Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux de la Législature du Nouveau-Brunswick sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur. »

Plus précisément, le Bureau du hansard enregistre, transcrit, révise et publie les travaux de la Chambre (« hansard ») dans les deux langues officielles, l'accent étant mis sur les questions orales, il enregistre, transcrit et rend accessible des travaux des comités permanents et spéciaux de l'Assemblée législative dans la langue originale et il répond aux demandes de renseignements liées aux délibérations enregistrées.

Personnel

À la fin de 2008, deux postes vacants sont pourvus, ce qui amène l'effectif complet du Bureau du hansard à 10 employés permanents à temps plein : la rédactrice officielle ; deux rédacteurs parlementaires du français, y compris une rédactrice principale ; six rédactrices parlementaires de l'anglais, y compris une rédactrice principale ; un rédacteur parlementaire de l'anglais et du français.

En outre, quatre professionnels de l'extérieur travaillent à temps partiel à la transcription et à la révision et une autre personne, engagée en vertu d'une entente d'affectation provisoire de quatre mois, s'occupe du fonctionnement de la console ainsi que de la transcription.

Faits saillants en 2008

- Le personnel du hansard enregistre 539 heures de délibérations, soit 365 heures de séance de la Chambre — 297,25 heures pendant la deuxième session de la 56e législature et 67,75 heures pendant la troisième session — et 174 heures de séance de comités. En tout, 2 956 365 mots sont transcrits, soit 2 805 201 mots pour les transcriptions des travaux de la Chambre et 151 164 mots pour les transcriptions des travaux des comités.
- Le travail de planification de la 35e conférence annuelle de l'Association canadienne des journaux des débats (Hansard), qui se tient à Fredericton à la fin août, se poursuit.
- Les deux manuels internes sont régulièrement mis à jour et étoffés, et des modules de formation visant le fonctionnement de la console sont élaborés et mis en oeuvre.
- Le Bureau du hansard est fermé pendant deux semaines en raison de l'inondation du printemps. Par suite de l'élaboration, avant l'inondation, d'un plan de continuité des activités, tous les articles situés dans l'entrepôt du sous-sol sont déménagés de façon sécuritaire et permanente, et le personnel peut procéder à la transcription et à la révision à l'extérieur des lieux de travail. Le plan de continuité des activités est par la suite examiné, et des recommandations sont formulées afin d'assurer l'état de préparation en cas de situation similaire.
- La rédactrice officielle assiste à la conférence triennale de la Commonwealth Hansard Editors Association et continue sa participation active à l'Association canadienne des journaux des débats (Hansard) en contribuant à son bulletin, en organisant la conférence et en agissant à titre de secrétaire-trésorière.
- Deux membres du personnel à plein temps sont engagés à la fin décembre, et le personnel participe à leur orientation et à leur formation au fonctionnement de la console, à la transcription, à la révision et aux recherches ainsi qu'au fonctionnement du bureau.

Chambre

Objectif : enregistrer, transcrire et réviser les travaux de la Chambre, la priorité étant accordée aux questions orales et aux demandes de transcription.

En 2008, 66 jours de séance exigent l'enregistrement de 4 828 prises de cinq minutes. Les documents du hansard — transcriptions, notes de la console et données du Comité des subsides — continuent d'être affichés sur le réseau intranet de l'Assemblée législative pour permettre la recherche indépendante dans les bureaux du complexe ainsi qu'à la bibliothèque.

La transcription des questions orales est préparée et distribuée par courriel à 477 particuliers dans l'espace de quelques heures après la période des questions. La liste de distribution est tenue à jour, et des modifications sont apportées fréquemment. Une petite quantité de copies papier sont aussi distribuées.

Les messages de condoléances, de présentation et de félicitations sont transcrits et affichés le jour même sur le réseau intranet de l'Assemblée législative.

En tout, 265 demandes de transcription sont traitées par le personnel du hansard, y compris 250 demandes de transcription des travaux de la Chambre et 15 demandes de transcription des travaux des comités. Le personnel continue de collaborer avec le personnel de la bibliothèque de l'Assemblée législative pour traiter les demandes, la bibliothèque étant le premier point de contact pour la clientèle.

La transcription de la session 2007-2008 est achevée en novembre 2008, juste avant le début de la session d'automne. La transcription de la session d'automne 2008-2009 est achevée au début de 2009. La transcription de 69 jours de séance en format bleu, ceux qui ont subi une première révision, est achevée par le personnel et affichée sur le réseau intranet de l'Assemblée législative au cours de l'année civile 2008 :

- 56e législature, deuxième session, 2007-2008, fascicules 1, 2 et 4 à 64 ;
- 56e législature, troisième session, 2008-2009, fascicules 1 à 5 et 8.

Après l'achèvement de la transcription ponctuelle des jours de séance et de toutes les demandes de la Chambre, le travail inachevé d'années précédentes se poursuit.

Des progrès sont réalisés pour la transcription qui reste à faire :

- 54e législature, cinquième session, 2002-2003 (achevée au début 2009) ;
- 55e législature, première session, 2003-2004.

Les 62 jours de séance suivants sont achevés et distribués :

- 56e législature, première session, 2007, fascicules 1 à 52 ;
- 54e législature, quatrième session, 2001-2002, fascicules 60 à 69 (achevée au début de 2009).

Le tableau 1 donne des statistiques comparatives sur le nombre de jours, d'heures et de prises des sept dernières sessions. Le tableau 2 donne des statistiques comparatives sur la transcription des quatre dernières sessions.

Tableau 1
Statistiques comparatives sur les sessions

Année (Législature et session)	Jours	Heures	Prises
2001-2002 (54-4)	71	396	4 826
2002-2003 (54-5)	68	410	5 119
2003-2004 (55-1)	62	334	4 208
2004-2005 (55-2)	58	319*	3 795*
2005-2006 (55-3)	54	310**	3 788**
2007-2007 (56-1)	79	477	6 486
2007-2008 (56-2)	64	363	4 817

* Inclut 34 heures et 392 prises de cinq minutes pour le Comité permanent des prévisions budgétaires, juin 2005.
** Inclut 22,75 heures et 283 prises de cinq minutes pour le Comité permanent des prévisions budgétaires, juin 2006.
Les transcriptions du Comité permanent des prévisions budgétaires sont annexées aux transcriptions de la Chambre en 2004-2005 et en 2005-2006.

Tableau 2

Comptes de mots des transcriptions de la Chambre

Session	Anglais	Français	Compte de mots total
55-2 (2004-2005 : 58 jours)	1 609 598 (71 %)	646 720 (29 %)	2 256 318
55-3 (2005-2006 : 54 jours)	1 494 012 (74 %)	527 373 (26 %)	2 021 385
56-1 (2007-2007 : 79 jours)	2 524 185 (73 %)	929 210 (27 %)	3 453 395
56-2 (2007-2008 : 64 jours)	1 978 333 (70 %)	847 493 (30 %)	2 825 826

Comités

Objectif : enregistrer, transcrire et réviser les travaux des comités permanents et spéciaux de l'Assemblée législative, la priorité étant accordée aux demandes ponctuelles de transcription ou de renseignements.

En 2007, le personnel du hansard assiste à une réunion générale d'organisation ainsi qu'à 33 réunions de comités permanents et spéciaux : 10 du Comité des corporations de la Couronne, 1 du Comité des corporations de la Couronne et du Comité des comptes publics, 5 du Comité des projets de loi d'intérêt privé, 13 du Comité des comptes publics, 1 du Comité de modification des lois, 2 du Comité spécial du mieux-être. Ces réunions de comités exigent 123 heures d'enregistrement, ce qui correspond à 1 476 prises de cinq minutes.

La transcription non révisée des travaux des comités est fournie sur demande, une fois achevée la transcription des travaux de la Chambre pour la session en cours. Le tableau 3 donne le pourcentage des travaux liés aux comités par rapport à ceux liés à la Chambre.

Table 3
Heures d'enregistrement
Année civile 2008

Travaux	Heures	% de la charge travail
House	365	67%
Committees	178	33%
TOTALS	**543**	**100%**

Enregistrement

Le Bureau du hansard étant chargé de superviser l'en-registrement des séances de la Chambre et des réunions des comités ainsi que d'autres activités tenues à l'Assemblée législative et dans la Chambre du Conseil législatif, le personnel vérifie le matériel de son et d'enregistrement avant les activités et tient à jour le programme des activités dans le Multiple Unit Recording Facility (MURF) et les systèmes de sauvegarde des enregistrements, qui sont situés dans le bureau du hansard. La liste des détails des réunions est mise à jour quotidiennement lorsque la Chambre et les comités siègent, et les systèmes sont surveillés afin d'assurer l'enregistrement continu. Les enregistrements numériques sont répartis en segments de cinq minutes qui sont accessibles aux membres du personnel pour transcription à partir de leur poste de travail au bureau.

Le personnel du hansard s'occupe des consoles de son situées à la Chambre et à la Chambre du Conseil législatif et il ouvre les micros, fournit la postsonorisation, prend des notes et recueille les documents.

Activités spéciales

Le personnel du Bureau du hansard assure le fonctionnement du système de son pendant les diverses activités suivantes : le colloque législatif pour élèves, du 25 au 27 avril ; l'accueil et la présentation officiels des délégations et des invités de la conférence de l'Association canadienne des journaux des débats (Hansard), le 26 août ; la cérémonie à l'intention des scouts, le 4 octobre ; la cérémonie à l'intention des guides, le 1er novembre ; la cérémonie d'assermentation du député Jack Carr ; la cérémonie de nomination des conseillers de la reine, le 22 novembre.

Le personnel aide aussi le bureau du greffier à répondre au téléphone et à prendre des messages.

Conférence de l'Association canadienne des journaux des débats (Hansard)

Le Bureau du hansard du Nouveau-Brunswick accueille la 35e conférence annuelle de l'Association canadienne des journaux des débats (Hansard), du 25 au 29 août. En tout, 68 délégués et invités inscrits provenant des provinces et des territoires ainsi que de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Irlande du Nord, de l'Écosse et du Pays de Galles sont présents.
La conférence donne aux délégués l'occasion de connaître les professionnels des journaux des débats de partout au Canada et d'ailleurs, d'échanger des renseignements et des idées et d'assister aux séances suivantes :

- accueil, historique de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et visites guidées de l'édifice de l'Assemblée et du bureau du hansard, par Don Forestell, Diane Mercier-Allain et le personnel du hansard du Nouveau-Brunswick ;
- exposé, démonstration et discussion sur l'enregistrement numérique Sliq, par Sanjiv Menezes et Nicolas Côté, de Sliq Media Technologies, de Montréal, au Québec ;
- utilisation de réseaux privés virtuels au cours de réunions de comités à l'extérieur, par Steve Smal, hansard de l'Ontario ;
- outils de gestion de l'information pour l'indexation, par Joan Blanchard, Martine Rocheleau et Kim Buzzetti, hansard du Sénat ;
- recrutement et maintien des effectifs, par Jo-Ann Kern et Rob Sutherland, hansard de la Colombie-Britannique ;
- disponibilité et utilisation de meubles et de matériel ergonomiques, par Fran Robinson, Proactive Therapy, de Fredericton ;
- méthode Feldenkrais d'apprentissage par le mouvement, par Carolyn Townsend, Fredericton Physiotherapy, de Fredericton ;
- relance du projet relatif au hansard de Stormont, par Colm McNamee, hansard de l'Irlande du Nord ;
- *Dancing on the Ark*, par Kelly Walker, de Stratford, en Ontario.

Les délégations assistent à l'Ancienne Résidence du gouverneur à un déjeuner donné par le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson, qui compare les gens du hansard, passés et actuels, à des historiens, à des auteurs, à des manieurs de mots et à des témoins de certains des événements, des personnalités et des discours les plus importants de notre pays.

Le Bureau du hansard du Nouveau-Brunswick accueille la 35e conférence annuelle de l'Association canadienne des journaux des débats (Hansard), du 25 au 29 août 2008.

Les délégations assistent à l'Ancienne Résidence du gouverneur à un déjeuner offert par S.H. Herménégilde Chiasson, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Première rangée, quatrième à partir de la gauche, se trouve le lieutenant-gouverneur et, à sa droite, Linda Fahey, rédactrice officielle.

Traduction des débats

Aurella Losier-Vienneau, traductrice en chef

Traductrice en chef
4 traducteur et traductrices parlementaires 3 (autonomes)
0 traducteur et traductrice parlementaires 2 (intermédiaires)
4 traductrices parlementaires 1 (débutantes)
1 secrétaire administrative 2

Mandat

En application de l'article 8 de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick, les « archives, les comptes-rendus, les procès-verbaux et les rapports de l'Assemblée législative et de ses comités sont imprimés et publiés dans les deux langues officielles ». Une telle exigence est inscrite dans la *Loi constitutionnelle de 1982*, au paragraphe 18(2) : « Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux de la Législature du Nouveau-Brunswick sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur. »

Plus précisément, Traduction des débats traduit des déclarations et discours prononcés à la Chambre par les parlementaires, le Journal quotidien, le compte rendu des travaux de la Chambre (« hansard »), les rapports de comités ainsi que d'autres travaux pour le Bureau de l'Assemblée législative.

Année civile 2008

Faits saillants

- Au début février, le Bureau de traduction du Nouveau-Brunswick invite les membres du personnel à assister à des ateliers offerts par le Bureau de la traduction d'Ottawa. Les ateliers portent sur les difficultés de la langue anglaise et les mots à la mode, sur les principes et les pratiques de révision vers l'anglais ainsi que sur des problèmes de langue et des questions de traduction à l'intention des traducteurs et réviseurs vers l'anglais. Le personnel a très apprécié cette occasion de se perfectionner.
- De la fin avril à la fin août, le bureau accueille une étudiante du programme coopératif de traduction de l'Université de Moncton, qui a beaucoup aimé son stage. Le bureau a ainsi l'occasion d'aider à la formation de la relève dans un domaine professionnel où la pénurie de personnel se fait sentir à l'échelle mondiale.
- Le budget de 2008-2009 comprend l'ajout d'un poste en traduction, et Sonia Wilson, recrutée au cours d'un récent concours, se joint au personnel le 2 juin 2008 à titre de traductrice parlementaire 1 (débutante).
- À la fin octobre, Rebecca Colborne et Marion Macfarlane assistent à un atelier sur l'usage et les mythes dans la rédaction anglaise animé par Frances Peck, du Bureau de la traduction fédéral, et offert par la section Québec-Atlantique de l'Association canadienne des réviseurs.
- Le nombre de jours de séance en 2008 se chiffre à 64. La période couvre la fin de la deuxième session ainsi que le début de la troisième session de la 56e législature. Étant donné que le rapport porte pour la première fois sur l'année civile et non sur l'année financière, il n'est pas possible d'établir de comparaison avec les chiffres de l'année antérieure.
- Au cours de l'année 2008, la production s'élève à plus de 1,6 million de mots.
- Pendant l'année, plus de 1 062 demandes de traduction sont traitées, sans compter les demandes ponctuelles faites par téléphone et par courriel.
- Au cours de l'année, des plateformes sont aménagées dans deux autres bureaux de la maison Edgecombe afin de régler le problème de dénivellation des planchers, ce qui fait un total de six bureaux munis de telles plateformes. Il reste encore quatre bureaux à aménager ainsi, dès que les ressources seront disponibles.

Chambre

Objectif : traduire les comptes rendus et les procès-verbaux des travaux de l'Assemblée législative, ainsi que les motions présentées à la Chambre.

La traduction du hansard correspond à plus de 57 % de la charge de travail. Près de 26 % de la traduction du hansard se fait vers l'anglais.

Le tableau 2 compare les statistiques liées au nombre de mots prononcés durant les cinq dernières sessions.

La traduction du Journal quotidien correspond à près de 6 % de la charge de travail et s'achève d'habitude peu après la fin de la session. Le Feuilleton et les avis de motion représentent près de 12 % de la charge de travail ; ils sont traduits le jour même.

Parlementaires

Objectif : traduire, dans la mesure où les ressources le permettent, les déclarations et les discours prononcés à la Chambre par les parlementaires, y compris les ministres et l'opposition.

La traduction pour le compte des parlementaires correspond à près de 16,5 % de la charge globale de travail.

Au cours des 64 jours de séance pendant l'année en question, 377 demandes de traduction de discours et de déclarations sont traitées, totalisant 1 240 pages. Sont traduits, entre autres, le discours du trône de la troisième session de la 56e législature, le discours du budget de 2008-2009, ainsi que 260 déclarations et 115 discours prononcés à la Chambre par les ministres ou les simples députés. Le nombre moyen de pages par discours est de 7 pages. La traduction pour le compte des ministres correspond à 94 % de la charge de travail. Environ 95 % de la traduction se fait vers le français.

Pendant l'intersession, les services de traduction écrite fournis aux parlementaires (gouvernement et opposition) portent notamment sur la correspondance et les communiqués. Le plus gros client est le Bureau de l'opposition officielle, à raison de 92 % de la charge de travail. Le Bureau des député(e)s du gouvernement compte pour 8 % de la charge de travail. La traduction pour les parlementaires se fait d'habitude le jour même ou le lendemain, dans la mesure où les ressources le permettent.

Comités

Objectif : traduire les rapports, ordres du jour et avis de réunion des comités permanents et spéciaux de l'Assemblée législative.

La traduction pour les comités correspond à plus de 3,5 % de la charge globale de travail.

Bureau de l'Assemblée législative

Objectif : traduire des documents liés à la procédure et à l'administration pour le compte du cabinet du président, du bureau du greffier et de la bibliothèque de l'Assemblée législative.

La traduction pour le compte du Bureau de l'Assemblée législative correspond à plus de 7 % de la charge globale de travail.

Tableau 1 : Production de Traduction des débats,

année civile 2008

(chiffres arrondis)

CHAMBRE	
Avis de motion et Feuilleton	196 000
Journal	98 000
Hansard[1]	939 000
PARLEMENTAIRES	
Discours et déclarations	233 000
Correspondance et communiqués	37 000
COMITÉS	59 000
BUREAU DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE	83 000
TOTAL[2]	1 645 000

1 Inclut un report d'environ 904 000 mots (16 % du hansard de 2000-2001, 21 % du hansard de 2001-20002, ainsi que la séance 23 de 2007-2008) de l'année antérieure.

2 Exclut un report d'approximativement 20,35 millions de mots (80 % du hansard de 2001-2002, 100 % du hansard de 2002-2003, 100 % du hansard de 2003-2004, 100 % du hansard de 2004-2005, 100 % du hansard de 2005-2006, 100 % du hansard de 2007, 100 % du hansard de 2007-2008 et les séances 1 à 16 de 2008-2009) à l'année ultérieure.

Tableau 2 : Statistiques comparatives sur les sessions

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2007	2007-2008
Jours	62	58	54	79	64
Mots	2 571 000*	2 377 000*	2 240 000*	4 121 000*	3 072 000*

* Chiffres estimatifs.

Projet spécial

Valmond LeBlanc, agent de projet spécial

2008

Contexte

À sa création en 1977, le service de Traduction des débats est chargé de traduire les délibérations de la Chambre (« hansard ») avant la session suivante, à la différence des autres corps législatifs canadiens, où les délibérations sont d'habitude transcrites dans les 24 à 48 heures. Au début des années 90, la traduction du hansard commence à prendre du retard. En septembre 1997, le Comité d'administration de l'Assemblée législative approuve une stratégie pour s'attaquer au problème. La stratégie comporte trois volets.

Le premier volet est de chercher un financement externe pour aider au rattrapage. En 2007-2008, aucun financement externe n'est reçu pour l'impartition de traduction.

Le deuxième volet est un financement interne pour l'impartition. En 2007-2008, un montant de 66 500 $ est ajouté au budget de Traduction des débats pour l'impartition, et des fonds sont fournis pour une secrétaire administrative.

Le troisième volet est l'affectation d'un cadre, à titre d'agent de projet spécial relevant de la greffière, chargé de se consacrer à temps plein à la réduction de l'arriéré de traduction. Les fonctions comprennent aussi la mise à jour du *Répertoire des organismes néo-brunswickois et nationaux* ainsi que le leadership dans l'établissement des normes et le contrôle de la qualité.

Le projet spécial vise trois objectifs.

Objectif 1 : assurer un débit constant de la traduction du hansard.

Résultats

- En 2007-2008, la demande de traduction du hansard est d'environ 3,44 millions de mots, une hausse de 28 % par rapport aux 2,69 millions de mots de l'année précédente.
- La production de traduction du hansard se chiffre à 0,96 million de mots, une baisse de 3 % par rapport au 0,99 million de mots traduits au cours de l'année précédente.
- Pendant l'année à l'étude, l'excédent de la demande par rapport à la production se chiffre à 2,48 millions de mots. Au cours des cinq dernières années financières, l'excédent de la demande par rapport à la production s'est situé en moyenne à 1,36 million de mots par année

Objectif 2 : fournir plus rapidement la traduction des jours de séance.

Résultats

- La traduction en ligne des fascicules du hansard est accessible sur le réseau de l'Assemblée législative 11,25 années plus tôt que les volumes publiés.
- Au 31 mars 2008, la traduction des fascicules jusqu'à la séance 4 (le 23 novembre 2001) de la session de 2001-2002 est accessible sur le réseau interne de l'Assemblée législative.
- Un total de 405 fascicules du hansard en colonnes en regard et en PDF sont désormais accessibles pour les sessions de 1993 à 2001-2002. Ces fascicules finalisés et traduits peuvent être visualisés, imprimés et faire l'objet de recherche électronique.

Objectif 3 : ramener à 12 mois l'arriéré de traduction du hansard.

Résultats

- En 2007-2008, l'arriéré cumulatif de traduction du hansard augmente de 2,48 millions de mots, par rapport à 1,70 million de mots au cours de l'année précédente, soit une hausse de 46 %.
- Pendant l'année à l'étude, 78 nouvelles séances ont lieu, tandis que 24 jours de séance sont traduits. L'augmentation nette de l'arriéré est donc de 54 fascicules, contre une hausse nette de 39 fascicules au cours de l'année précédente.
- Au 31 mars 2008, la traduction du hansard accuse un retard de 76 mois (soit 400 jours de séance), contre 71 mois (soit 346 jours de séance) à la fin de l'année précédente.
- Au cours des cinq dernières années financières, l'arriéré a connu une hausse de 11,6 %, contre une augmentation de 22,2 % au cours de la période quinquennale antérieure.

Contrôle de la qualité

La mise à jour plus ou moins mensuelle du *Répertoire des organismes néo-brunswickois et nationaux* se poursuit au cours de l'année. Plus de 30 000 résultats de recherche portant surtout sur des organismes et programmes nationaux et provinciaux y sont consignés. Toutes les entrées sont pleinement référencées, et certaines comportent des hyperliens. Le *Guide de rédaction parlementaire* a aussi été mis à jour.

Pour consultation et téléchargement, le guide de rédaction et le répertoire se trouvent à <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications-f.asp>.

Conclusion

La traduction des délibérations de la Chambre se fait de concert avec les autres 9 traductrices et traducteurs parlementaires de Traduction des débats et 9 traductrices ou traducteurs professionnels du secteur privé, en étroite collaboration avec le personnel du Bureau du hansard. Les efforts se poursuivent afin d'offrir un produit qui non seulement est conforme à des normes de haute qualité mais qui est aussi fourni en temps plus opportun aux parlementaires, au personnel de l'Assemblée législative et des ministères, ainsi qu'à la population du Nouveau-Brunswick.

Programme pour les parlementaires

Les autres composantes ou directions du Bureau de l'Assemblée législative sont le Bureau des député(e)s du gouvernement et le Bureau de l'opposition officielle.

Chaque groupe ou caucus de parlementaires constitue une direction du Bureau de l'Assemblée législative. Le président de l'Assemblée est habilité à superviser l'administration de chaque bureau de caucus ; toutefois, ces bureaux, pour des raisons évidentes, fonctionnent avec une grande autonomie.

Les deux directions reçoivent des services financiers, administratifs et de personnel ainsi que d'autres services de soutien d'autres directions du Bureau de l'Assemblée législative, sous l'autorité de la greffière.

Financement

En application du programme pour les parlementaires, les simples députés ont des bureaux meublés dans le complexe parlementaire, à Fredericton.

En application du paragraphe 29(5) de la *Loi sur l'Assemblée législative*, le Comité d'administration de l'Assemblée législative approuve chaque année le versement aux simples députés d'un financement à être utilisé pour les travaux de secrétariat et de recherches et pour d'autre assistance liée à l'exercice de leurs fonctions parlementaires. Les parlementaires de chaque parti politique mettent les fonds en commun pour obtenir et se partager les services de recherchistes, de secrétaires et de réceptionnistes.

En application des paragraphes 29(1) et 29(3) de la loi, un financement est approuvé chaque année pour les chefs de partis politiques enregistrés qui sont représentés à la Chambre (le chef de l'opposition et les chefs de tiers partis) et doit être utilisé pour les salaires du personnel, les salaires et les dépenses des chefs et d'autres dépenses liées au fonctionnement des bureaux respectifs.

Soutien en recherches et en administration

Le personnel de chaque bureau offre un soutien primaire et secondaire en recherche liée à des sujets et questions intéressant les parlementaires. Le bureau aide à s'occuper de la correspondance liée aux fonctions parlementaires et publiques des députés et il fournit de nombreux autres services de soutien.

Bureau des député(e)s du gouvernement

Les huit membres du personnel permanent du bureau relèvent du chef du personnel qui est responsable de fournir aux députés du caucus du gouvernement tous les services de soutien nécessaires en matière de communications, de recherches, de secrétariat et de réception.

Les parlementaires du côté du gouvernement et le personnel du bureau occupent le deuxième et le troisième étages de l'Édifice ministériel (édifice de l'Ouest).

Bureau de l'opposition officielle

Le bureau compte 14 postes permanents, dont celui de chef du personnel qui est responsable de fournir aux parlementaires du caucus de l'opposition officielle tous les services de soutien en matière de communications, de recherches, d'élaboration de politiques, de secrétariat et de réception.

Les bureaux des parlementaires et du personnel de l'opposition officielle sont situés dans l'ancien édifice du ministère de l'Éducation ainsi qu'à la maison Jewett.

Hommages

Jean Clarence Bourque, M.D.

Ancien député, Jean Clarence Bourque, M.D., est décédé à Edmundston, au Nouveau-Brunswick, le 11 septembre 2008.

Député libéral, il a été élu le 28 juin 1948 pour représenter le comté de Madawaska. Il a pris sa retraite à la dissolution de l'Assemblée législative en 1952.

Il est né à Edmundston le 28 mars 1923. Il a fait ses études à l'Université Sacré-Coeur, à Bathurst, à l'Université Saint-Joseph, B.A. (1942), et à l'Université Laval, M.D. (1946).

Il a demeuré à Saint-Léonard, dans le comté de Madawaska, où il a établi une pratique de médecine. Il a terminé des études de troisième cycle en psychiatrie et obtenu son certificat de spécialiste e ı psychiatrie du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

En 1958, il a été nommé directeur de la clinique de santé mentale à Edmundston.

Harold Fanjoy

Le premier ministre Shawn Graham rend un hommage posthume à Harold Newton Fanjoy, qui est décédé le 26 avril 2008 :

> *Né à Saint John, M. Fanjoy a étudié la comptabilité à l'Institut de technologie du Nouveau-Brunswick. Après avoir réussi en affaires, il s'est engagé en politique, joignant l'Association progressiste-conservatrice et devenant membre du conseil d'administration de l'association progressiste-conservatrice de Fundy-Royal.*
>
> *M. Fanjoy a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1974. En fait, il a servi avec mon père dans cette Chambre pendant un certain nombre d'années. En tant que député de Kings-Centre, il a été ministre de l'Approvisionnement et des Services et président du Conseil du trésor dans le gouvernement du premier ministre Richard Hatfield avant de se retirer en 1987. Harold Fanjoy était bien connu pour sa passion à servir les gens de sa collectivité et il était très respecté de ses collègues, peu importe le côté qu'ils représentaient à l'Assemblée législative. Il manquera à tous ceux et celles qui l'ont connu et ont travaillé pour lui.* [Traduction.]

J. Robert Martin

J. Robert Martin est décédé le 17 février 2008. Progressiste-conservateur, il a été élu à l'Assemblée législative le 18 juin 1956. Il a siégé pendant un mandat et a été défait lors des élections de 1960, 1961 et 1963.

Il est né le 1er août 1926, à Chatham, au Nouveau-Brunswick, et a fréquenté le St. Thomas College, à Chatham, et l'école de droit de Dalhousie University, à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Il a obtenu ses diplômes, soit le B.A. et le B.C.L. Il a été admis au Barreau du Nouveau-Brunswick le 13 novembre 1952 et il a commencé à exercer le droit à Chatham. Il a été administrateur de United Insurance Agencies Limited.

Il a été conseiller municipal de Chatham de 1961 à 1964 et a été élu maire en juin 1967. Il a été membre de la chambre de commerce locale et du conseil d'administration de l'hôpital local. Il a été administrateur de la Miramichi Exhibition Association.

Jean-Marc Michaud

Jean-Marc Michaud est né à Edmundston le 4 octobre 1923. Il est décédé le 26 août 2008.

Député libéral, il a été élu pour représenter le comté de Madawaska en 1960 et il a servi jusqu'en 1963.

Il était diplômé de l'Université d'Ottawa (B.A) et de l'Université du Nouveau-Brunswick (B.C.L.). Il était avocat et ancien président de Radio CJEM.

Kal Seaman, M.D.

Le premier ministre Graham rend un hommage posthume à Kal Seaman, M.D., qui est décédé le 2 mars 2008 :

> *Kal a servi avec fierté comme député de Kings-Centre sous la direction de l'ancien premier ministre Frank McKenna. Sportif et leader communautaire toute sa vie, Kal était un vrai gentleman qui a travaillé sans relâche en faveur de ses patients, de ses électeurs et électrices et de sa collectivité.*
>
> *Kal est arrivé au Nouveau-Brunswick en 1953 en tant que chirurgien orthopédiste. Il a été chef du service de chirurgie orthopédique pour la région de Saint John et membre fondateur des associations d'orthopédistes du Nouveau-Brunswick et des provinces de l'Atlantique. Il a été reconnu comme membre associé du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Il a cessé d'exercer la médecine en 1985.*
>
> *En 1987, M. Seaman a été élu pour représenter la circonscription de Kings-Centre et il a servi à la Chambre pendant un mandat. En 1994, sa femme bien-aimée, Trudi, est tombée malade, et M. Seaman s'est consacré à lui prodiguer des soins à plein temps à la maison. Il est devenu un défenseur actif et passionné de l'amélioration des services de soins palliatifs à domicile et a revendiqué de meilleurs soins à domicile pour les personnes gravement malades, tant auprès du gouvernement fédéral que du gouvernement provincial. Sa femme l'a précédé dans la mort en 2007.* [Traduction.]

Publications

Bibliothèque de l'Assemblée législative

Évolution de la bibliothèque de l'Assemblée législative : 1841-1991.

Les élections au Nouveau-Brunswick : 1784-1984.

*Index des projets de loi d'intérêt privé du Nouveau-Brunswick, de 1929 à 2006.****

Premiers discours prononcés selon le parti, le ou la parlementaire ou la circonscription : 1834 et 1835-1837, 1850-1861, 1882-2006.

Périodiques du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Publications gouvernementales du Nouveau-Brunswick. Catalogue annuel.***

Guide de la bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, 1999.

Table des matières des périodiques. Mensuel.

Liste sélective d'acquisitions. Trimestriel.***

Bureau du greffier

*Activités législatives 2006.****

Journal (non révisé) : Assemblée législative : Nouveau-Brunswick, première session de la 56e législature (79 fascicules).***

Journal (non révisé) : Assemblée législative : Nouveau-Brunswick, deuxième session de la 56e législature (15 fascicules non révisés).*

Répertoire biographique des parlementaires, Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, 56e législature, 2007.***

Feuilleton et Avis, 79 numéros du 6 février 2007 au 6 juillet 2007.***

Feuilleton et Avis, 15 numéros du 27 novembre 2007 au 20 décembre 2007.***

Attribution des sièges, première session, 56e législature.

Attribution des sièges, deuxième session, 56e législature.

*Projets de loi déposés pendant la première session de la 56e législature — état des travaux.****

*Projets de loi déposés pendant la deuxième session de la 56e législature — état des travaux.****

Rapports parlementaires trimestriels, *Revue parlementaire canadienne,* 2007.

Bureau du hansard

du 1er avril 2006 au 31 décembre 2007*

Journal des débats (hansard). 2001-2002, quatrième session de la 54e législature. Terminés : jours de séance 17, 55, 56 et 59.

Journal des débats (hansard). 2004-2005, deuxième session de la 55e législature. Terminés : jours de séance 2, 5, 12, 15, 19, 21 à 58, ce qui complète la révision finale de tous les fascicules de la session. Le jour de séance 58 comprend les cinq transcriptions du Comité permanent des prévisions budgétaires.

Journal des débats (hansard). 2005-2006, troisième session de la 55e législature. Terminés : jours de séance 1 et 2 ainsi que 4 à 54, ce qui complète la révision finale de tous les fascicules de la session. Le jour de séance 54 comprend les neuf transcriptions du Comité permanent des prévisions budgétaires.

Journal des débats (hansard). 2007, première session de la 56e législature. Non révisé : l'ensemble des 79 fascicules (format bleu).**

Journal des débats (hansard). 2007-2008, deuxième session de la 56e législature. Non révisés : les jours de séance 3 et 8 (format bleu).**

Questions et réponses écrites. Cinq sessions : de la troisième session de la 54e législature (2000-2001) à la troisième session de la 55e législature (2005-2006).**

Journaux de la console. Première session de la 56e législature, du 6 février 2007 au 6 juillet 2007, 79 journaux ; deuxième session de la 56e législature, du 27 novembre 2007 au 20 décembre 2007, 15 journaux.**

Statistiques, Comité des subsides et Comité permanent des prévisions budgétaires. 2004-2005, deuxième session de la 55e législature ; 2005-2006, troisième session de la 55e législature ; 2007, première session de la 56e législature ; 2007-2008, deuxième session de la 56e législature.**

Projet spécial

LeBlanc, Valmond. *Répertoire des organismes néo-brunswickois et nationaux* [en ligne en PDF, avec mise à jour régulière], 1979-, <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications-f.asp>.

————, *Guide de rédaction parlementaire* [en ligne en PDF, avec mise à jour régulière], 2001-, <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications-f.asp>.

————, *Au coeur de la traduction parlementaire au Nouveau-Brunswick,* conférence prononcée le 1er novembre 2003, <http://www.gnb.ca/legis/publications/publications-f.asp>.

Traduction des débats

Recueil de définitions législatives, 1993- / *Listing of Definitions in Legislation,* 1993- .

Sauvageau, Alain. *Formules pour la traduction parlementaire,* 1995- / *Parliamentary Translation Forms,* 1995- .

* Rapport maintenant préparé en fonction de l'année civile et non de l'année financière.

** Accessible sur le réseau intranet de l'Assemblée législative.

*** Internet : <http//www.gnb.ca/legis>.